



Aix-Marseille Université-Arts Lettres et Sciences Humaines

2014-2015

Cynthia Alphonse

Mémoire de Master 2 Aire Culturelle Romane : Tourisme, Langue et Patrimoine

---

# *Tourisme et marronnage*

---

Étude de deux espaces insulaires : esclavage et résistance en Martinique et São  
Tomé-et-Principe

Sous la direction de : Ernestine Carreira, Maître de conférences à Aix-Marseille  
Université

Soutenu le : 25 septembre 2015

## Remerciements

---

Je souhaiterais remercier toutes les personnes qui m'ont apporté leur aide dans la réalisation de ce mémoire.

Je remercie Madame le professeur Ernestine Carreira, qui a dirigé ce travail.

Je tiens à remercier la Banque Numérique du Patrimoine Martiniquais et les Archives Départementales de la Martinique, qui m'ont permis d'utiliser des documents iconographiques.

J'exprime ma reconnaissance à toutes les personnes qui m'ont aidé au cours de mes voyages de recherche, qui ont accepté de partager leurs savoirs et leurs expériences personnelles : Monsieur le Consul Jean-Pierre Bensaid, l'équipe de *Mistral Voyage São Tomé*, les artistes angolares que j'ai rencontré au cours de mon séjour à São Tomé (Nezó, Nelito), la communauté du Quilombo Campinho da Independência à Parati.

J'exprime toute ma gratitude à mes parents et mes grands-parents qui ont contribué à la réalisation de ces voyages.

## Introduction

---

« Héritiers d'une même histoire, les descendants de la colonisation portugaise et de la colonisation française dans les Amériques se connaissent encore trop peu. »<sup>1</sup> Cette phrase, extraite d'un ouvrage de Gérard Police sur le marronnage fait référence au Brésil et aux Antilles, mais elle est tout aussi valable pour les espaces insulaires que nous allons étudier : la Martinique, ancienne colonie française et São Tomé-et-Principe, ancienne colonie portugaise.

Nous avons découvert le marronnage à l'occasion du carnaval antillais de Marseille, dans les années 90. En effet, le nègre marron est un personnage incontournable du carnaval aux Antilles, où il est incarné par un homme recouvert de sirop de batterie<sup>2</sup>, qui a pour rôle d'effrayer les passants. Nos origines martiniquaises ont suscité notre intérêt pour le marronnage dans l'histoire et la culture antillaise, ce qui nous a ensuite conduit à faire un parallèle entre les *Angolares* de São Tomé-et-Principe et les nègres marron. Au cours de recherches sur les traditions populaires à São Tomé-et-Principe, nous avons découvert les *Angolares*, qui nous ont été présentés comme une communauté mystérieuse, située au sud de São Tomé, composée de pêcheurs, descendants d'esclaves.

Nous avons constaté que les recherches entièrement dédiées aux *Angolares* étaient rares et qu'il s'agissait d'une petite communauté, dans un petit pays, qui subit de plus en plus les influences extérieures d'un monde globalisé. Nous avons donc jugé qu'il serait intéressant de consacrer notre mémoire de première année de master à la *Mise en valeur touristique du passé historique des Angolares de São Tomé-et-Principe*.

Ce second mémoire de recherche est donc la continuité du travail entrepris précédemment, sur les *Angolares*. Nous présenterons les divers aspects du marronnage, qui seront exploités dans le cadre de notre projet, tout en faisant un parallèle entre la Martinique et São Tomé<sup>3</sup>, deux espaces insulaires très semblables. Ainsi, nous montrerons comment la résistance esclave peut être mise en valeur par le tourisme sur différents territoires.

L'esclavage est un fait sombre de l'histoire mondiale, il peut être difficile de le lier à des activités telles que le tourisme et les loisirs. Pour cette raison, il est important de mettre l'accent sur la mémoire de l'esclavage et plus précisément, sur la résistance des esclaves, qui dans notre cas, nous permettra de mieux traiter notre sujet. La résistance esclave permet la découverte des héros locaux et la mise en valeur des communautés. Alors que la Martinique est déjà connue du grand public, comme destination touristique, ce n'est pas encore tout à fait le cas de São Tomé, qui reste une destination pour un tourisme de niche. Il est donc intéressant de confronter ces deux îles : la Martinique touristique, qui n'a

---

<sup>1</sup> POLICE, Gérard. *Quilombos dos Palmares: Lectures sur un marronnage brésilien*, Guyane, Ibis Rouge Éditions, 2003, p.11.

<sup>2</sup> Il s'agit d'un concentré de jus de canne qui est aussi appelé *gwo siwo* en créole.

<sup>3</sup> Nous nous concentrerons essentiellement sur l'île de São Tomé, où se trouvent les *Angolares*. De plus, nous n'avons pas eu l'occasion de visiter l'île de Principe qui sera donc très peu traitée au cours de cette étude.

plus de communauté marron, où il est nécessaire de recréer une mémoire du marronnage et São Tomé qui possède une communauté descendante d'esclaves résistants, qui n'est pas encore mise en valeur. En effet, nous avons constaté au cours de notre séjour de recherche à São João dos Angolares, qu'il était difficile de comprendre l'histoire des *Angolares* pour un touriste sans guide, car il n'existe pas de structure d'accueil qui permette d'éclairer les visiteurs, ou de signalétique indiquant les lieux marquants de cette histoire.

À l'échelle locale, le tourisme se développe de plus en plus à São Tomé et l'on observe un désir de reconnaissance du patrimoine immatériel des deux aires que nous étudions. En effet, la Direction nationale de la culture de São Tomé-et-Principe a lancé en 2015, en collaboration avec l'UNESCO<sup>4</sup>, un inventaire du patrimoine immatériel de ses communautés<sup>5</sup>. Du côté de la Caraïbe, la Guadeloupe<sup>6</sup>, voisine de la Martinique, a vu le *gwo ka*, danse traditionnelle, qui puise incontestablement ses origines dans l'esclavage, inscrit sur la liste du patrimoine immatériel de l'UNESCO. La Martinique possède aussi des patrimoines de ce type, notamment le *bèlè*, une danse traditionnelle ou encore le *danmyè*, un art martial traditionnel. Ces patrimoines immatériels souffrent du désintérêt des nouvelles générations et subsistent grâce à des associations locales, ils sont donc susceptibles d'être proposés à l'inscription sur la liste du Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO. Le désir de protection du patrimoine Martiniquais s'exprime d'ailleurs, avec la création de la Banque Numérique des Patrimoines Martiniquais, ou sa récente candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO pour le classement de son patrimoine naturel<sup>7</sup>.

Au niveau international, il existe des projets comme la Route de l'Esclave de l'UNESCO qui permettent la mise en lumière des passés historiques et des patrimoines liés à l'esclavage. Le projet a été lancé en 1994, au Bénin, avec trois objectifs principaux. Premièrement, il vise à permettre une meilleure compréhension de cette « route » et de ce qu'implique l'esclavage dans le monde d'hier et d'aujourd'hui. Ensuite, il favorise la valorisation des transformations globales et des interactions culturelles qui résultent de cette période de l'histoire. Enfin, il encourage les bonnes relations entre les différentes cultures. Une partie du projet soutient le développement du tourisme de mémoire, c'est-à-dire, un tourisme qui valorise le patrimoine historique d'un lieu marqué par des batailles, des actes politiques, ou encore, des massacres. Le programme prévoit aussi des restaurations de sites, d'édifices et de lieux de mémoire ; ainsi que des itinéraires touristiques, des musées et des expositions. Depuis sa création, le projet a contribué à l'inscription de plusieurs patrimoines immatériels liés à la traite

---

<sup>4</sup> L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture.

<sup>5</sup> Site officiel de l'UNESCO <http://www.unesco.org/culture/ich/fr/actualit%C3%A9s/Sao-Tom%C3%A9-et-Principe-lance-un-projet-pilote-d%E2%80%99inventaire--%C3%A0-Boa-Morte-par-les-co-00127>

<sup>6</sup> La Guadeloupe est un archipel des Antilles, comme la Martinique c'est une région et département d'Outre-Mer.

<sup>7</sup> Demande du classement des aires forestières et volcaniques de la Martinique <http://whc.unesco.org/fr/listesindicatives/5881/>

négrière et à l'esclavage comme les traditions des Marrons de Moore Town en Jamaïque en 2008. De plus, des routes et circuits similaires à notre projet ont été créés dans le cadre de la Route de l'esclave, il s'agit de « La Route des Abolitions de l'Esclavage et des Droits de l'Homme », lancée en 2004 et soutenue par l'ONU et l'UNESCO. Elle réunit des sites de mémoire liés à l'abolition de l'esclavage tels que le Musée Schœlcher et la Maison de la négritude, en France.<sup>8</sup>

Plus récemment, le Mémorial ACTe, le centre caribéen d'expressions et de mémoire de la traite de l'esclavage en Guadeloupe a été inauguré le 10 mai 2015, jour officiel de la commémoration de l'abolition de l'esclavage en France. Bien qu'il se situe sur une île française, il explore l'esclavage dans sa globalité, nous le considérons donc comme un projet à dimension internationale, incarnée par la présence de chefs d'états africains aux côtés du Président de la République et des ministres caribéens durant l'évènement. Cela nous montre donc que la mémoire de la traite négrière aux Antilles est un sujet bien actuel. Il est important de noter que le mémorial couvre tous les aspects de l'esclavage. Effectivement, le mémorial balaie le sujet de l'Antiquité, à ses formes contemporaines et dans tous les espaces géographiques qui ont été concernés par ce fait historique ; il ne se centre pas seulement sur la traite négrière aux Antilles.

Notre projet de valorisation du marronnage par le tourisme rentre tout à fait dans l'actualité de ces projets, car le marronnage est un aspect de la mémoire de l'esclavage qui ne peut être négligé. La mise en lumière de l'esclavage comme fait historique, notamment en France<sup>9</sup>, doit aussi profiter à la résistance esclave.

Outre le contexte historique lié à la traite négrière auquel appartient le marronnage, il nous sera impossible de traiter le sujet sans aborder les notions de patrimoine et notamment, de patrimoine immatériel, de préservation et de valorisation. La Convention pour la préservation du Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO, créée en 2003, a stimulé l'intérêt pour la préservation des connaissances et des savoirs menacés. La convention a pour objectifs de sauvegarder le patrimoine culturel immatériel, de respecter le patrimoine des communautés, groupes et individus et de montrer son importance au niveau local, national et international.

« On entend par "patrimoine culturel immatériel" les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés - que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine. Aux fins de la présente Convention, seul sera pris en

<sup>8</sup> Site <http://www.abolitions.org/>, cf. Annexe 3

<sup>9</sup> La loi n°2001-434 pour la reconnaissance de la traite et l'esclavage en tant que crime contre l'humanité a été votée en 2001. La loi prévoit aussi une introduction de ce fait historique dans les programmes scolaires et des recherches en histoire et sciences humaines.

considération le patrimoine culturel immatériel conforme aux instruments internationaux existants relatifs aux droits de l'homme, ainsi qu'à l'exigence du respect mutuel entre communautés, groupes et individus, et d'un développement durable. »<sup>10</sup>

Ce type de patrimoine est indispensable dans la mise en valeur d'un fait historique comme le marronnage, car il permet de recréer une mémoire et constitue un héritage de cette époque. Dans le cadre d'une mise en tourisme, le patrimoine immatériel rend possible l'élaboration d'une mise en scène susceptible d'illustrer les propos d'un guide et de rendre plus concrets les différents éléments d'une visite.

Ensuite, l'aspect anthropologique du sujet est indéniable. En effet, cette discipline nous a permis de définir certains termes clefs, comme dans le cas des *Angolares*. Nous avons choisi de les définir par la notion de « groupe » ethnique ou ethnoлингistique, en nous appuyant sur les définitions de deux anthropologues, Patrick Williams et Fredrik Barth. Dans notre première étude sur les *Angolares*, rédigée en langue portugaise, nous avons choisi le terme lusophone « quilombo » pour désigner la communauté formée par des descendants d'esclaves. Nous conserverons ce terme dans cette étude pour le différencier du terme « marron » qui renvoi au contexte caribéen.<sup>11</sup>

Selon la définition admise dans la majorité des études sur le sujet, le terme francophone «marronnage », tire ses origines de la langue espagnole et plus précisément du terme *cimarron*, qui a donné le mot « marron » dans la langue du peuple caraïbe<sup>12</sup>. Il désignait à l'origine un animal domestique en fuite qui retournait à l'état sauvage. Dans les Antilles françaises, en Guyane et en Haïti, l'expression « nègre marron » est utilisée et traduite par *nèg mawon*, dans les créoles propres à chacun de ces espaces, pour désigner les esclaves fugitifs.

Le terme « *quilombo* » est né dans le contexte esclavagiste du Brésil, il s'agit d'un mot d'origine bantou, langues parlées en Afrique subsaharienne. Le mot qui désigne le regroupement d'esclaves fugitifs apparaît au XVIII<sup>e</sup> siècle et remplace le terme « *mocambos* ». <sup>13</sup> À partir de la définition du Conseil Ultramarin du Portugal<sup>14</sup>, Alfredo W.B. de Almeida détermine certains critères en ce qui concerne la dénomination d'un *quilombo* tels que, la fugue, la quantité d'esclaves qu'il contient -qui est de cinq minimum- l'isolement dans des parties éloignées de la population. Ces critères rejoignent la définition francophone du marronnage. Cependant, l'importance du nombre de membres formant la communauté montre que le terme lusophone se rattache à la communauté alors que l'expression

---

<sup>10</sup> UNESCO (2003a), Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, Paris. Article 2.

<sup>11</sup> POLICE, Gérard. *Quilombos dos Palmares: Lectures sur un marronnage brésilien*. Guyane : Ibis Rouge Éditions, 2003.

<sup>12</sup> Définition du Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales <https://www.cnrtl.fr/etymologie/marron>

<sup>13</sup> MOURA, Clóvis. *Dicionário da escravidão negra no Brasil*. EdUSP. São Paulo, 2004, p.335.

<sup>14</sup> Le Conseil Ultramarin (*Conselho Ultramarino*) a été créé en 1642, il avait pour but de gérer les affaires relatives aux colonies d'outremer portugaises.

utilisée dans le contexte francophone s'attache plus à la fuite de l'habitation, en faisant ainsi du nègre marron le personnage symbolique de la résistance esclave qu'il incarne jusqu'à nos jours<sup>15</sup>.

Dans le cas des Antilles françaises, on distingue deux types de marronnage<sup>16</sup>, le grand et le petit marronnage. Le marronnage peut donc être considéré comme la simple fuite de la structure esclavagiste par un esclave, mais peut aussi désigner le regroupement de ces fugitifs en sociétés parallèles et rebelles qui luttent contre le système colonial.<sup>17</sup> En effet, le petit marronnage fait référence à la fuite d'esclaves sur une courte durée, à proximité de la plantation, les fugitifs ont parfois même des contacts réguliers avec la plantation. Le petit marronnage est considéré comme un fait plutôt individuel, lié au désir de se soustraire au travail servile, sans dimension de résistance. Le grand marronnage, en revanche, désigne la fuite définitive d'esclaves qui se réfugient dans des lieux retirés des territoires coloniaux comme les forêts, les montagnes ou les mornes, certains se réunissent en sociétés secrètes qui vivent de pillage, attaquent parfois les plantations et enlèvent des femmes esclaves. Sur certains territoires, le marronnage a causé un réel déséquilibre dans le système colonial en étant parfois même une des causes de sa chute, comme c'est le cas à São Tomé.

L'objectif de ce mémoire est de proposer un modèle de valorisation touristique du marronnage en s'appuyant sur un territoire donné. En prenant deux exemples insulaires similaires, São Tomé et la Martinique nous montrerons comment mettre en scène cette histoire et le patrimoine qui en a découlé, à travers des routes touristiques. Nous proposerons donc un modèle de mise en valeur touristique du marronnage en confrontant la visite que nous avons imaginé sur le passé historique des *Angolares* pour notre travail de master 1, avec une visite du sud de la Martinique sur le thème du marronnage. Le fait de conserver l'espace de São Tomé-et-Principe dans ce second travail nous permet de montrer l'évolution de notre projet. En effet, dans notre premier mémoire nous n'avions pas encore déterminé de véritable modèle et le fait de comparer l'archipel à un nouvel espace nous a permis de réunir les différents éléments de notre modèle de route touristique. De plus, grâce aux disciplines de notre formation et nos expériences professionnelles en tant que stagiaire, nous avons pu développer de nouveaux aspects, notamment dans la mise en forme de la visite (création de brochures et de cartes géolocalisées). En ce qui concerne nos recherches, nous nous sommes, cette fois-ci, intéressés aux aspects du marronnage de façon plus large, tandis que notre première étude ne se centrait que sur les *Angolares* et leur patrimoine.

Trois voyages de recherche nous ont aidés à la réalisation de ce travail. Un premier voyage a été effectué en 2013, en Martinique. Ce séjour de deux mois a été l'occasion de visiter un grand

---

<sup>15</sup> ALMEIDA, Alfredo Wagner Berno. *Quilombos e as novas etnias*. UEA Edições. Manaus, 2011.

<sup>16</sup> DEBIEN, G. Le Marronnage aux Antilles Françaises au XVIIIe siècle. *Caribbean Studies*. 1 octobre 1966. Vol. 6, n° 3, pp. 3-43.

<sup>17</sup> LUCAS, Rafael. Marronnage et marronnages. *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*. 1 octobre 2002. N° 89, pp. 13-28.



nombre des sites touristiques relatifs à notre sujet, tel que les monuments liés à l'esclavage et à la colonisation, des structures comme la Savane des esclaves ou des anciennes habitations sucrières transformées en musées. Ensuite, notre second séjour s'est déroulé à São Tomé, en 2014, dans le cadre de la préparation de notre premier travail de recherche. Il nous a permis de combler le manque d'information auquel nous avons été confrontés en n'étant pas sur le terrain, mais aussi de prendre conscience qu'un projet de visite guidée dépend de la réalité du territoire. En effet, certains points de notre visite avaient dû être modifiés et nous avons constaté le manque d'une structure qui matérialiserait les points développés au cours de la visite, qui sont plutôt liés à la tradition orale. Ce voyage a aussi été un moyen d'étudier les propositions faites par l'Office de tourisme et les guides touristiques que l'on peut trouver dans le commerce, ce qu'ils proposent en matière de tourisme lié à l'esclavage et de comprendre que les contraintes liées au territoire jouent un rôle dans la création de la visite. C'est grâce à notre dernier séjour à Rio de Janeiro, en février 2015, que nous avons pu définir exactement notre problématique et les aires géographiques que nous allions étudier. Nous avons, dans un premier temps, l'objectif de produire une étude du tourisme et du marronnage au Brésil, aux Antilles et à São Tomé. Cependant, à la suite de notre recherche de terrain au Brésil, deux problèmes se sont posés. Premièrement, notre champ d'étude était trop large et le travail trop conséquent pour un mémoire de master réalisé dans les délais qui nous étaient impartis. Ensuite, un territoire aussi vaste que le Brésil était difficilement comparable à des petits espaces insulaires. Ainsi, nous avons décidé de réduire notre champ d'étude à São Tomé et à la Martinique.

Afin de présenter notre projet de valorisation touristique, nous avons décidé de proposer un plan composé de trois parties. La première partie sera constituée d'une contextualisation du sujet, nous présenterons ainsi les contextes géographique, historique et culturel qui nous permettront de comprendre le développement du marronnage en Martinique et la formation des *Angolares*. La seconde partie proposera une présentation du sujet qui s'appuie sur un corpus qui donne une définition du marronnage et présente son contexte historique à São Tomé et en Martinique. Ces deux premières parties formeront l'état des lieux qui nous a permis de réaliser notre projet de valorisation touristique dans la troisième partie.

Nous présenterons d'abord les deux îles, en mettant l'accent sur leurs caractéristiques communes. Une description géographique permettra de situer les deux espaces, nous évoquerons aussi les spécificités de ces espaces qui ont été déterminantes dans le marronnage. Nous présenterons ensuite, les aspects culturels semblables, qui ont été la première cause de notre désir de réaliser une étude commune aux deux îles. Bien évidemment, le contexte historique sera une étape fondamentale dans notre compréhension du marronnage. Nous évoquerons donc la colonisation et l'esclavage à São Tomé-et-Principe et à la Martinique.

Notre seconde partie présentera les grands thèmes du marronnage que nous avons pu dégager, illustrés par les exemples de la Martinique et de São Tomé. Nous présenterons le marronnage en

Martinique et les *Angolares* à São Tomé, à travers cinq grands thèmes. Pour cela, nous nous appuyerons sur un corpus iconographique, littéraire et audiovisuel regroupant des informations liées au patrimoine immatériel et à la tradition orale, qui découle du marronnage.

Enfin, nous présenterons le modèle de valorisation touristique du marronnage, que nous avons établi à partir de ces grands thèmes. Nous en ferons la présentation, puis nous évoquerons les moyens de communication utilisés dans une diffusion éventuelle de cette visite, tels qu'une brochure et une carte géolocalisée intégrable à un site internet. Nous illustrons ensuite notre modèle de mise en valeur par une route touristique en Martinique sur le thème du marronnage et nous montrerons, qu'en dépit de l'absence de communauté descendante de nègre marron, nous avons réussi à recréer une mémoire du marronnage reposant sur le territoire, grâce à notre modèle de mise en tourisme.

## **Première Partie : Étude des deux espaces insulaires**

---

Dans cette première partie, nous allons présenter de manière comparative les deux espaces que nous étudierons. L'insularité est le premier point commun entre São Tomé et la Martinique. La principale spécificité, l'aspect géographique, est liée à l'insularité et notamment à la notion d'isolement. En effet, une île est définie comme un territoire cerné par les eaux. Notons, avant de poursuivre, qu'il est important d'explicitier la notion d'archipel, c'est-à-dire, un ensemble d'îles proches les unes des autres. Effectivement, São Tomé-et-Principe est un archipel et la Martinique appartient à l'archipel des Antilles. Dans notre cas d'étude, nous nous intéressons à des îles d'origine volcanique, cette particularité explique les caractéristiques géographiques communes, comme la présence d'un relief accidenté. La proximité des deux espaces avec l'Equateur, favorise un climat chaud et humide qui justifie la similarité de la flore. L'aspect géographique a aussi joué un rôle déterminant dans la formation du mouvement de résistance qu'est le marronnage, puisque la présence de montagnes et de forêts qui ont fait office de refuges isolés ont permis aux esclaves fugitifs de former leurs communautés. Nous développerons ce fait dans une seconde partie dédiée aux différents aspects du marronnage.

Dans un objectif de contextualisation, il nous a été indispensable de développer l'aspect historique et notamment la colonisation, qui a concerné les deux espaces insulaires étudiés. Effectivement, São Tomé-et-Principe est une ancienne colonie portugaise (1486-1975) qui est aujourd'hui indépendante et la Martinique qui est un département français a été une colonie française de 1635 à 1946. Ce contexte historique commun est à la base du peuplement de ces îles et des territoires colonisés de manière générale, dont le système économique est fondé sur l'emploi massif d'une main d'œuvre esclave venue d'Afrique et la monoculture (canne-à-sucre, café, cacao...). Il a une importance capitale dans notre étude puisque le marronnage est ancré dans ce contexte. Il est aussi à l'origine des particularités culturelles de ces territoires.

Ainsi, nous retrouvons la présence d'une population métissée qui tient à la diversité des populations présentes sur ces îles au cours de l'histoire. Ces populations sont d'ailleurs mères des langues créoles issues, notamment, des mélanges des langues africaines et des langues européennes : les différents créoles de São Tomé-et-Principe sont à base lexicale portugaise et le créole martiniquais est à base lexicale française.

Nous montrerons aussi que ces aspects ont influencé les cultures de ces espaces qui possèdent des ressemblances.

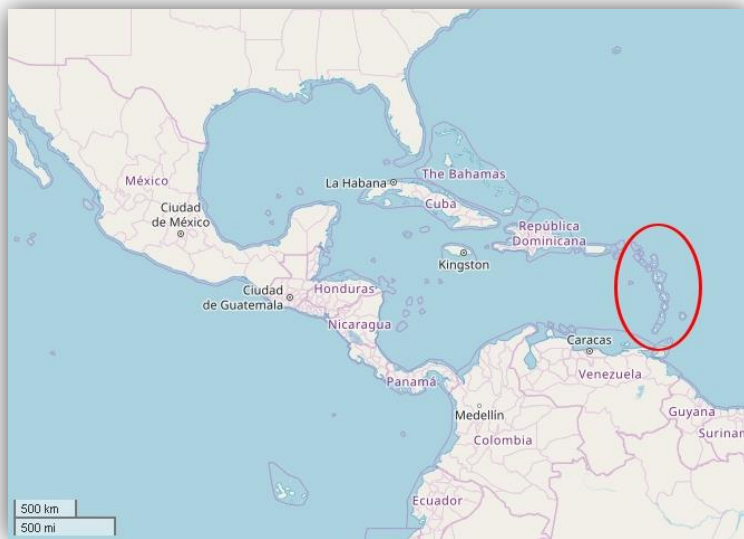
## A] Caractéristiques géographiques générales

La première grande différence que nous pouvons souligner entre les deux îles est bien évidemment leur position géographique. En effet, São Tomé est une île qui appartient à un archipel africain tandis que la Martinique appartient au vaste archipel des Antilles qui se situe du côté atlantique de l'Amérique. Nous pouvons cependant noter, que les deux îles sont baignées par le même océan.

### A.1 Martinique : « Fleur des Caraïbes »

La Martinique est une île qui appartient à l'arc antillais et se trouve à 6858 km de la France, sa métropole. Située dans la mer des Caraïbes entre la Dominique et Sainte-Lucie, sa superficie est de 1128 km<sup>2</sup>.

*Carte 2 : Situation géographique de l'Arc Antillais*



© Les contributeurs d'OpenStreetMap sous ODbL  
(Modifiée par Cynthia Alphonse)

*Carte 1 : Arc Antillais*



© Les contributeurs d'OpenStreetMap sous ODbL

L'île est à la fois une région et un département d'outre-mer (972), à l'instar de la Guadeloupe, la Guyane, la Réunion et Mayotte, selon la loi du 19 mars 1946<sup>18</sup>.

Sa population s'élevait à 381 326 habitants, en 2014, selon les données statistiques de l'INSEE. L'île est divisée en trente-quatre communes. La préfecture de la Martinique est Fort-de-France, elle compte trois sous-préfectures qui sont : le Marin, la Trinité et Saint-Pierre. Fort-de-France est la capitale économique et administrative de l'île.

D'une longueur de 60 km et d'une largeur de 30 km, l'île est volcanique et possède un relief accidenté. Son point culminant est la Montagne Pelée (1397m), dont la dernière éruption, qui date de 1902, a été la plus meurtrière du XXe siècle, détruisant ainsi la plus grande ville de l'époque Saint-Pierre. Ce volcan en activité se trouve dans le Nord, très montagneux et boisé, où se trouve aussi le Piton du Carbet (1207m). Le nord montagneux est donc plus marqué par les origines volcaniques de l'île, il est possible d'y trouver des plages de sables noir, qui se différencient des plages de sable blanc du sud.

## **A.2 São Tomé-et-Principe : « les îles du milieu du monde »**

Si le monde avait un centre, ce serait sûrement São Tomé-et-Principe. Le petit archipel est composé de deux îles et baigné par l'Océan Atlantique. Il se trouve dans le Golfe de Guinée, posé sur l'Équateur. De plus, l'archipel qui se situe entre les îles d'Annobón et Bioco<sup>19</sup>, se trouve à 220 km des côtes du Gabon. C'est pour ces raisons que São Tomé-et-Principe a gagné le surnom des « Îles du milieu du monde ».<sup>20</sup>

---

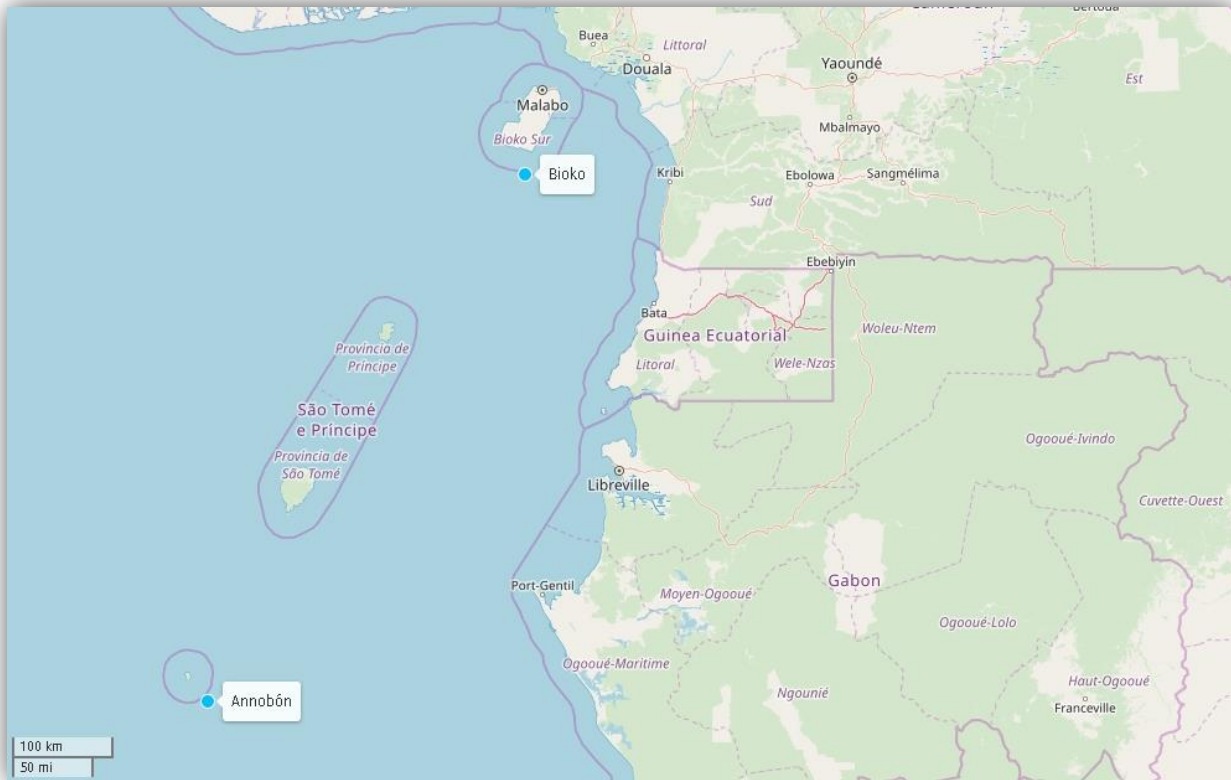
<sup>18</sup> <http://www.outre-mer.gouv.fr>

<sup>19</sup> Annobón et Bioco sont deux îles de la Guinée Equatoriale. Bioco est plus connue sous son ancien nom, Fernando Pó. Ces îles ont été découvertes par des explorateurs portugais au XVe siècle et ont été cédées à l'Espagne au XVIIIe siècle.

<sup>20</sup> GALLET, Dominique. *São Tomé-et-Principe: Les îles du milieu du monde*. KARTHALA Editions. Paris, 2008.

Avec une superficie de 1001km<sup>2</sup>, la République Démocratique de São Tomé-et-Principe est un des plus petits états du monde après les Seychelles. Selon les données démographiques de l'INED<sup>21</sup>, sa population est de 203 000 habitants en 2015. La plus grande île est São Tomé (864 km<sup>2</sup>), sa population constitue un tiers de la population totale. L'archipel est divisé en sept districts<sup>22</sup>, la capitale São Tomé se trouve au nord-est de l'île, dans le district de Água Grande. L'île de Principe, région autonome (district Pagué) est plus petite (137km<sup>2</sup>) et se situe à 152 km du nord de l'île de São Tomé. Sa capitale,

*Carte 3 : Ligne du Cameroun*



© Les contributeurs d'OpenStreetMap sous ODbL

Santo António, a gardé le nom de l'île au moment de sa découverte.

São Tomé-et-Principe compte 209 km de côtes, comme dans le cas de la Martinique, les îles sont d'origines volcaniques et possèdent un relief accidenté. En effet, la partie intérieure du nord-est de l'île de São Tomé est difficilement accessible à cause de la zone montagneuse où se trouve le pic São Tomé (2024m), le point culminant de l'île. La forêt appelé *ôbo* constitue le centre de l'île, cette zone protégée a obtenu le statut de réserve naturelle depuis 2006. Grâce au programme de l'ECOFAC (Ecosystèmes fragilisés de l'Afrique Centrale), la diversité de la faune et la flore y est protégée, la seconde partie de cette réserve se trouve sur l'île de Principe.<sup>23</sup>

<sup>21</sup> INED : Institut National d'études démographiques. Il s'agit d'un centre de recherche français spécialisé qui est en charge des données démographiques de la France et internationales.

<sup>22</sup> cf. Annexe 4

<sup>23</sup> cf. Annexe 5

### A.3 Un climat commun aux deux espaces

Une impression familière a marqué notre arrivée à São Tomé. Effectivement, le climat et le paysage des deux îles sont très semblables. São Tomé se trouve sur l'Équateur et la Martinique est située entre les tropiques du Cancer et l'Équateur. Elles bénéficient donc toutes les deux d'un climat tropical, chaud et humide, qui favorise une faune et une flore luxuriante.

La température annuelle moyenne de la Martinique est de 27° et deux saisons sont distinguées. La première s'étend de décembre à avril, époque du Carême et saison la plus touristique ; elle se caractérise par une période très ensoleillée et relativement sèche et fraîche (25° en moyenne). Nous avons ensuite, la saison hivernale avec une température moyenne de 28°, il s'agit de la saison pluvieuse, la plus humide et marquée par des risques cycloniques. La région nord possède un climat plus frais et pluvieux que celui de la côte atlantique protégée par l'alizé venue de l'océan.

Étant donné que São Tomé-et-Principe est placée sur l'Equateur, les jours et les nuits sont de même durée. Le climat est agréable toute l'année et se caractérise par une humidité de près de 80%. Différents microclimats sont distingués, par exemple, il pleut beaucoup plus dans le sud de l'île de São Tomé. La température varie entre 21° et 31°. Il existe deux saisons à São Tomé-et-Principe, la *gravana*, autrement dit la saison sèche qui dure de juin à septembre. La température est relativement fraîche à cette période (autour de 24°) et le ciel est plus couvert. La saison humide, quant à elle, s'étend d'octobre à mai, période où le temps est plus pluvieux et les températures sont plus hautes.

Nous développerons plus précisément les aspects liés à la forêt dans le cas de l'île de São Tomé et au relief à la Martinique, car ces lieux retirés ont servi de refuge aux esclaves fugitifs.

## B] Un contexte historique commun à l'origine du marronnage dans les îles

### B.1 Colonisation de São Tomé-et-Principe

#### B.1.1 Découverte et peuplement

Si l'on se réfère à l'histoire officielle de l'archipel, les îles étaient désertes au moment de l'arrivée des Portugais en 1471. Elles auraient été découvertes par les navigateurs Pêro Escobar et João de Santarém<sup>24</sup> pour le compte du riche marchand Fernão Gomes<sup>25</sup>, le 21 janvier 1471, jour de la Saint Thomas, pour l'île de São Tomé et le 17 janvier 1472, pour l'île de Principe. Cependant, pour certains historiens, les dates de découverte des deux îles seraient respectivement 1476 et 1479, pour les îles de São Tomé et de Principe.<sup>26</sup> La seconde cause de controverse est relative à la présence d'une population autochtone sur le territoire au moment de sa découverte. Cette polémique est d'ailleurs en lien direct avec l'origine des *Angolares* qui serait, pour certains intellectuels santoméens<sup>27</sup>, la première population de l'île<sup>28</sup>.

Quelle que soit l'hypothèse retenue, il est indéniable que le début de la colonisation de l'archipel démarre en 1486, avec le premier capitaine donataire de l'île de São Tomé João de Paiva nommé par le roi du Portugal Dom João II. Nommé pour une durée de cinq ans, le capitaine donataire avait pour mission de peupler, répartir les terres, maintenir l'ordre et développer l'économie du territoire.

Les premières populations envoyées sur l'île sont composées d'indésirables appelés *degregados*. Le procédé consistait à donner à des prisonniers et des personnes indésirables sur le territoire portugais, la possibilité de construire une nouvelle vie en tant qu'hommes libres dans les colonies portugaises. Il s'agissait d'une alternative à la prison pour ces hommes qui constituaient aussi une main d'œuvre pour ces territoires.

Le peuplement débute réellement en 1493, avec le capitaine donataire Álvaro de Caminha, nommé, lui aussi, sous Jean II. Sa tentative de colonisation est un succès, il introduit plusieurs populations et lance le développement de la culture de la canne-à-sucre sur le territoire. C'est à cette période que mille enfants juifs sont envoyés à São Tomé. Des enfants de familles juives espagnoles

---

<sup>24</sup> Ces navigateurs portugais ont exploré le Golfe de Guinée à la fin du XVe siècle à l'initiative du prince Henry le Navigateur. Ils sont aussi à l'origine de la découverte de l'île d'Annobón.

<sup>25</sup> Il est aussi appelé Fernão Gomes da Mina, pour sa découverte d'Elmina, région aurifère du Ghana au XVe siècle. Il obtient sous le règne d'Alphonse V du Portugal le monopole du commerce dans le Golfe de Guinée.

<sup>26</sup> SOUSA, Izequiel Batista De. *Sao Tomé et Principe de 1485 à 1755: une société coloniale: Du Blanc au Noir*. Editions L'Harmattan, 2008, p.14.

<sup>27</sup> ALEGRE, Francisco Costa. *Santomensidade*. Banco Internacional de S. Tomé e Principe, 2005.

<sup>28</sup> SEIBERT, Gerhard. "Os angolares da ilha de São Tome: Náufragos, Autóctones ou Quilombolas?" *Textos de História. Revista do Programa de Pós-graduação em História da UnB*. 12 janvier 2012. Vol. 12, n° 1-2, pp. 43-64.



qui ont fui l’Inquisition, sont capturés et baptisés avant d’être envoyés sur l’île, peu d’entre eux ont survécu. En effet, les populations européennes supportent mal les conditions de vie sur le territoire, notamment au climat, aux conditions sanitaires difficiles et au paludisme.<sup>29</sup>

### B.1.2 Les cycles économiques du XVIe AU XVIIIe siècle : sucre, café et cacao

Au XVIe siècle, le succès de la culture sucrière à Madère, incite le roi Manuel Ier d’Aviz à développer un système similaire à São Tomé-et-Principe. La culture de la canne-à-sucre demande une grande quantité de main d’œuvre, les Africains sont considérés comme plus résistants et adaptés au climat, puisqu’ils sont capturés dans les pays des côtes africaines, dont le climat est proche de celui de São Tomé-et-Principe. Ils constituent ainsi une main d’œuvre nombreuse et peu couteuse. Étant donné que les conditions de vies sont considérées comme trop difficiles pour les femmes et les enfants, les premiers colons arrivent seuls. Un décret royal autorise donc le mariage entre les colons et les femmes esclaves, afin de poursuivre le peuplement.<sup>30</sup>

Le développement de cette activité est cependant entravé, par la concurrence de la production sucrière du Brésil, qui est la cause d’une grande crise sur l’île de São Tomé et à Madère. De plus, au XVIe siècle, les attaques de corsaires français, anglais et allemands, ainsi que la révolte des *Angolares* menées par le Roi Amador (1595-1596), qui a réussi à prendre le pouvoir de l’île, empirent la décadence de la production sucrière.

Les cycles du café et du cacao représentent donc un nouvel essor du pays au XIXe siècle, moment où sont introduites ces cultures. C’est aussi à cette époque que se multiplient les *roças*, des propriétés agricoles caractéristiques de la production coloniale à São Tomé-et-Principe. Alors que le nombre d’esclaves augmente sensiblement, le Portugal proclame l’abolition de l’esclavage dans son empire colonial, en 1869, face à la pression internationale. Toutefois, les esclaves affranchis continuent à travailler dans les *roças* jusqu’à 1878, fin officielle de l’esclavage. À la suite de cet évènement, certains propriétaires, incapables de rémunérer les travailleurs, cèdent leurs plantations qui sont rachetées par des grandes compagnies portugaises. Les esclaves devenus travailleurs, sont employés sous contrat, bien que leurs conditions de travail soient proches de celles qui caractérisaient leur ancien statut. Face à leur refus de travailler, les propriétaires ont recours à une main d’œuvre extérieure venue d’Angola, du Mozambique et du Cap-Vert. Cette nouvelle forme de travail fait appel à des *serviçais*, des travailleurs engagés pour un contrat de cinq ans, qui stipule que le patron doit leur fournir un logement, de la nourriture et des vêtements. Les *serviçais* ont alors deux options : à la fin de leur contrat, ils ont la possibilité de le renouveler ou de rentrer chez eux, dans ce cas, les dépenses du

---

<sup>29</sup> LIBA, Moshé et SIMMS, Norman Toby. *Jewish child slaves in São Tomé: papers, essays, articles, and original documents related to the July 1995 conference*. New Zealand Jewish Chronicle Publications, 2003, p.110.

<sup>30</sup> UMBELINA NETO, Natália Pedro da Costa. *Les îles de São Tomé et Príncipe (1853-1903): De l’abolition de l’esclavage à la généralisation des travailleurs sous contrat, les serviçais*. Université de Provence : Université Aix-Marseille I, 2007, p.69.

voyage doivent être financées par le patron.<sup>31</sup> Néanmoins, la réalité est bien différente, les salaires sont bas, les conditions de voyage jusqu'à São Tomé-et-Principe sont très mauvaises et les conditions de vie à leur arrivée sont difficiles. Cinquante-six mille cent quatre-vingt-neuf *serviçais* originaires pour la majorité d'Angola, seraient venus à São Tomé-et-Principe entre 1885 et 1903.<sup>32</sup>

## B.2 Colonisation de la Martinique

### B.2.1 Découverte et premières populations

L'île de la Martinique a été découverte en 1493, par le navigateur Christophe Colomb au retour de sa première expédition vers le Nouveau Monde. Il ne s'y arrêtera, cependant, qu'à sa quatrième expédition, en 1502. L'île était appelée *Jouanacaëra*, par les Indiens Caraïbes, une population amérindienne originaire du Venezuela qui aurait exterminé les Indiens *Arawaks*, une autre population amérindienne qui peuplaient l'île avant sa découverte par les Européens.<sup>33</sup>

Les conflits entre Caraïbes et européens à l'île de Saint-Christophe<sup>34</sup> ont conduit à l'extermination d'une partie du peuple amérindien et à l'expulsion de l'autre partie, le même phénomène est observé en Martinique. C'est à la suite de cet événement que le partage des Antilles entre la France et la Grande-Bretagne s'effectue, en 1629.

L'occupation de la Martinique démarre en 1635, avec le gouverneur de Saint-Christophe, Pierre Belain D'Esnambuc, au nom de la Compagnie des Iles d'Amérique<sup>35</sup>. Il y fait construire le fort de Saint-Pierre, marquant ainsi le début de la colonisation de l'île, avec l'établissement d'habitants de Saint-Christophe qui sont déjà acclimatés à la région et habitués au travail agricole aux Antilles.<sup>36</sup>

Cependant, des conflits avec les Indiens Caraïbes menacent les nouveaux arrivants qui n'ont plus accès à l'intérieur de l'île, tant le danger d'attaques est présent. De leur côté, les Caraïbes font appel à d'autres populations alliées des îles voisines, dans le but de partir en guerre contre les Français. L'échec d'une attaque du fort de Saint-Pierre leur vaut la perte de beaucoup d'hommes et les

---

<sup>31</sup> UMBELINA NETO, Natália Pedro da Costa. *Les îles de São Tomé et Príncipe (1853-1903): De l'abolition de l'esclavage à la généralisation des travailleurs sous contrat, les serviçais*. Université de Provence : Université Aix-Marseille I, 2007, p.290.

<sup>32</sup> UMBELINA NETO, Natália Pedro da Costa. *Les îles de São Tomé-et-Príncipe (1853-1903): De l'abolition de l'esclavage à la généralisation des travailleurs sous contrat, les serviçais*. Université de Provence : Université Aix-Marseille I, 2007, p.370.

<sup>33</sup> BANBUK, Cabuzel-Andréa. *Histoire politique, économique et sociale de la Martinique sous l'Ancien Régime (1635-1789)*. Paris : Ecole Pratique des Hautes Etudes (Sorbonne), 1935, p. 29.

<sup>34</sup> L'île est aussi appelée Saint Kitts en anglais.

<sup>35</sup> Pierre Belain D'Esnambuc est un flibustier normand qui a fondé la Compagnie des îles de Saint-Christophe en 1625, qui deviendra dix ans plus tard la Compagnie des Iles d'Amérique. Elle avait en charge la partie française de Saint-Christophe et pour objectif de coloniser les îles des petites Antilles.

<sup>36</sup> LAMBOLEZ, Charles. *Saint-Pierre-Martinique 1635-1902 : Annales des Antilles françaises - Journal et album de la Martinique, naissance, vie et mort de la cité créole - livre d'or de la charité*. Berger-Levrault, 1905.

poussent ainsi au retrait, ce qui permet aux Français d'étendre la colonie. C'est à la fin de l'année 1635 que la paix est rétablie entre les deux populations.<sup>37</sup>

### *B.2.2 Développement de la production sucrière au XVIIIe siècle*

Au XVIIIe siècle, la culture du tabac est développée dans les Antilles et domine la production de l'île, on y trouve aussi des plantations de coton et de cacao. Toutefois, jusqu'à nos jours, la principale culture de l'île reste celle de la canne-à-sucre, qui a démarré dès sa colonisation. Cette culture a pu être développée grâce aux savoir-faire des Espagnols et des Portugais en matière d'extraction du sucre. L'industrie sucrière de la Martinique démarre avec l'arrivée d'un flamand nommé Trezel<sup>38</sup>, en 1639. Il avait pour mission d'établir des moulins à sucre, à la demande de la Compagnie des Iles d'Amérique.

En 1645, alors que la culture de la canne a remplacé celle du tabac, les techniques de distillation du jus de canne du Père Labat, un missionnaire dominicain qui a séjourné dans l'île, permettent la production de rhum. En 1654, des Hollandais, chassés du Brésil par les Espagnols et réfugiés dans un premier temps en Guadeloupe, arrivent sur l'île et y introduisent leur technique d'exploitation sucrière. L'industrie sucrière explose alors, au XVIIIe siècle faisant ainsi la fortune des raffineurs, au détriment des planteurs qui sont contraints de se tourner vers d'autres cultures comme celles du cacao et du café.<sup>39</sup>

### *B.2.3 XIIIe et XIXe siècles : Esclavage et abolitions à la Martinique*

Contrairement à la production de tabac, la culture sucrière nécessite une main d'œuvre plus importante, ce qui pousse les capitaines à recourir à des esclaves provenant d'Afrique. La main d'œuvre esclave capturée, notamment, sur les côtes africaines, représente une troisième population introduite sur l'île. Alors que la quantité d'esclaves explose dans les colonies françaises et que la traite négrière s'organise, elle est formalisée en 1685 par le Code Noir créé par Colbert, le ministre du roi Louis XIV, dans lequel les esclaves sont considérés comme des « biens meubles ». Le Code Noir prévoit la christianisation des esclaves, définit les obligations des maîtres concernant la nourriture et les vêtements des esclaves :

« Article 22 : Seront tenus les maîtres de faire fournir, par chacune semaine, à leurs esclaves âgés de dix ans et au-dessus pour leur nourriture, deux pots et demi, mesure du pays, de farine de manioc, ou trois cassaves pesant deux livres et demie chacun au moins, ou choses équivalentes, avec deux livres de bœuf salé ou trois

<sup>37</sup> BANBUK, Cabuzel-Andréa. *Histoire politique, économique et sociale de la Martinique sous l'Ancien Régime (1635-1789)*. Paris : Ecole Pratique des Hautes Etudes (Sorbonne), 1935, p 31.

<sup>38</sup> Daniel Trezel est un marchand néerlandais qui a signé un contrat avec la Compagnie des Iles d'Amérique en 1635, il amène avec lui un moulin à sucre et installe la première sucrerie en Martinique.

<sup>39</sup> DE LAVIGNE SAINTE-SUZANNE, Maurice. *La Martinique au premier siècle de la colonisation : 1635-1742*. Nantes : Imprimerie de Mme Chantreau, 1935, p111.

livres de poisson ou autres choses à proportion ; et aux enfants, depuis qu'ils sont sevrés jusqu'à l'âge de dix ans, la moitié des vivres ci-dessus.»

Le Code Noir ou Édit de 1685 prend aussi en compte les châtiments infligés aux esclaves et notamment aux fugitifs, il veille à interdire le regroupement de ceux-ci et traite aussi du statut des esclaves affranchis.<sup>40</sup>

La France a connu deux abolitions de l'esclavage. La première date de 1794, dans le contexte de la Révolution Française. Cette première tentative d'abolition est initiée par un groupe fondé à Paris en 1788, la Société des Amis des Noirs. D'après l'historien Marcel Dorigny qui est aussi spécialiste de « la place de l'esclavage dans les doctrines libérales du XVIIIe siècle », cette société n'était pas anticolonialiste, son premier objectif était d'abolir la traite<sup>41</sup> qui précéderait une abolition de l'esclavage progressive.<sup>42</sup> Cependant, le Club Massiac, une société composée de riches planteurs de Petites Antilles et de Saint-Domingue s'opposent à ces projets et parviennent à l'exclusion des colonies et à la l'application de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, par le premier article du décret du 8 mars 1790 :

« Chaque colonie est autorisée à faire connaître son vœu sur la Constitution, la Législation et l'Administration qui conviennent à leur prospérité et au bonheur de ses habitants, à la charge de se conformer aux principes généraux qui lient les Colonies et la Métropole, et qui assurent la conservation de leur intérêts respectifs. »<sup>43</sup>

En insistant sur les intérêts et les pouvoirs des colonies sur ses habitants, cet article montre bien comment la Constitution permet de maintenir l'esclavage dans les colonies françaises.

C'est grâce à la révolte des esclaves de Saint-Domingue<sup>44</sup>, que l'abolition de l'esclavage et de la traite est finalement votée en 1794. Elle ne sera, cependant, pas appliquée à la Martinique qui est occupée par les Britanniques. En effet, cette même année, les conflits entre révolutionnaires et planteurs, amènent ces derniers à ouvrir les portes de l'île à l'armée britannique. « *Le 23 mars 1794, la Martinique, bloquée par toute une flotte, envahie par une armée de 16.000 hommes, est obligée de capituler* »<sup>45</sup>. C'est pour cette raison que la date officielle d'abolition de l'esclave en Martinique est le 22 mai 1846<sup>46</sup>. Elle correspond à la seconde abolition de l'esclavage en France, après qu'il a été rétabli

<sup>40</sup> cf. Annexe 6

<sup>41</sup> Il est important de différencier la traite négrière qui correspond au commerce d'esclaves, de l'esclavage qui concerne l'asservissement d'êtres humains, qui n'induit pas forcément une traite.

<sup>42</sup> DORIGNY, Marcel. « La Société des Amis des Noirs et les projets de colonisation en Afrique. » *Annales historiques de la Révolution française*. 1993. Vol. 293, n° 1, pp. 421-429.

<sup>43</sup> Article 1 : Décret de l'Assemblée nationale concernant les colonies. Du lundi 8 mars 1790.

<sup>44</sup> Hispaniola est une des plus grandes et plus peuplées des îles des Antilles. Découverte en 1492 par Christophe Colomb, elle a été colonisée par les Espagnols (XVe siècle), puis par les Français (XVIIe siècle), l'île est aujourd'hui partagée entre deux pays, Haïti et la République Dominicaine. En 1791, des révoltes esclaves commencent à éclater.

<sup>45</sup> MAY, Louis-Philippe et MARTINEAU, Alfred. *Trois siècles d'histoire antillaise : Martinique et Guadeloupe de 1635 à nos jours*. Paris : Société de l'histoire des colonies françaises, 1935.

<sup>46</sup> Le décret d'abolition de l'esclavage est signé le 27 avril 1846, il sera connu le 3 juin. La Martinique a choisi le 22 mai comme date officielle car il s'agit du jour des émeutes qui ont provoqué la décision locale d'abolition de l'esclavage en Martinique avant l'officialisation du décret.

par Napoléon Ier, en 1802. Le second décret d'abolition de l'esclavage est proclamé sous l'action de Victor Schœlcher (1804-1893), secrétaire d'État à la marine et aux colonies, nommé président de la commission pour l'abolition de l'esclavage<sup>47</sup>. La décision est exécutée par l'Arrêté portant promulgation, à la Martinique, des divers décrets relatifs à l'abolition de l'esclavage et à l'organisation de la liberté : « *Art. 1<sup>er</sup>. Sont promulgués à la Martinique, les divers décrets du Gouvernement provisoire et leurs annexes, ci-après énumérés relatifs à l'abolition de l'esclavage et à l'organisation de la liberté...* »<sup>48</sup>.

Ainsi s'achève la période esclavagiste de la Martinique. Nous allons maintenant nous intéresser à un autre aspect de ces deux espaces insulaires, en étudiant leur contexte culturel et touristique.

## C] Contexte culturel et touristique des deux espaces

Comme nous l'avons déjà exprimé, la Martinique et São Tomé comptent plusieurs caractéristiques communes. Outre les points communs liés à l'insularité, au climat, ou encore au contexte historique colonial, les deux îles ont des caractéristiques culturelles semblables, qui sont liées aux influences venues d'Afrique et d'Europe. C'est pour cette raison que nous avons décidé de réaliser une étude culturelle commune aux deux espaces, en mettant ainsi en lumière ces points communs.

### C.1 Des caractéristiques culturelles communes

#### C.1.1 Les différentes origines ethniques des populations

Le contexte de colonisation de ces îles a entraîné différentes étapes de peuplement avec l'introduction de diverses populations notamment africaines et européennes. Mais l'insularité explique aussi la formation d'une population métisse.

À São Tomé-et-Principe, les différentes étapes de peuplement au cours de l'histoire ont défini la population. De nos jours, la société santoméenne est africaine tout en étant marquée par des influences européennes et notamment portugaises.

Nous définirons tout d'abord la notion de groupe ethnique d'après la définition de l'ethnologue Patrick Williams :

---

<sup>47</sup> La commission a été créée le 4 mars 1848, avec l'objectif de préparer l'abolition de l'esclavage en France et dans ses colonies.

<sup>48</sup> GOUVERNEMENT DE LA MARTINIQUE. *Arrêté portant promulgation, à la Martinique, des divers décrets relatifs à l'abolition de l'esclavage et à l'organisation de la liberté*. 1848.

« Le groupe peut être défini selon des critères objectifs internes (communauté d'origine, de culture, de religion, liens de parenté unissant ses membres entre eux) ou externes (parcours historique commun, situation au sein de la société globale, rôle économique, etc.) et selon des critères subjectifs, qui peuvent également être internes (sentiment d'appartenance, liens de solidarité unissant les membres, etc.) ou externes (regard porté sur le groupe par la société environnante). »<sup>49</sup>

Dans la définition de groupe, les notions de valeurs culturelles communes et d'identifications sont aussi importantes, elles sont reprises par l'anthropologue Fredrik Barth, qui donne une définition anthropologique du groupe ethnique, soit une population qui :

« 1) se perpétue biologiquement dans une large mesure, 2) a en commun des valeurs culturelles fondamentales, réalisées dans des formes culturelles ayant une unité manifeste, 3) constitue un espace de communication et d'interaction, 4) est composée d'un ensemble de membres qui s'identifient et sont identifiés par les autres comme constituant une catégorie que l'on peut distinguer des autres catégories de même ordre. »<sup>50</sup>

Les différentes phases de peuplement de São Tomé-et-Príncipe sont à la base de la population métisse qui compose l'archipel. Bien qu'ils n'aient pas d'existence juridique, différents groupes ethniques et ethno linguistiques ont longtemps été distingués à São Tomé-et-Príncipe. En voici une présentation générale. Les *filhos da terra* (enfants de la terre), sont nés des unions des premiers colons portugais avec des esclaves, le roi Jean II du Portugal a favorisé ces unions en attribuant une esclave à chaque colon, afin d'augmenter la population de l'île.<sup>51</sup> Ils ont formé au XVIe siècle une élite métisse et certains se sont vus dépossédés de leurs terres au XIXe siècle, au moment de l'abolition de l'esclavage, en rejoignant ainsi un rang social égal à celui des *forros*, les esclaves affranchis et leurs descendants. Le terme *forro* désigne aujourd'hui les habitants de l'île de São Tomé et leur créole. Ensuite, les *serviçais* qualifie les travailleurs sous contrat venu du Cap-Vert, d'Angola et du Mozambique, notamment au XIXe siècle, pour travailler dans les *roças*, leurs descendants sont appelés *tongas*. Il existe une présence européenne qui est principalement constituée de portugais, il s'agit de descendants de colons et de nouveaux venus. Les habitants de l'île de Príncipe sont appelés *minuiés*. Le dernier groupe distingué est celui des *Angolares*, descendants d'esclaves fugitifs qui forment aujourd'hui une communauté de pêcheurs, ce groupe se différencie notamment par un créole qui lui est particulier.<sup>52</sup>

---

<sup>49</sup> BONTE, Pierre et IZARD, Michel. *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*. Presses universitaires de France, 1992, p.244.

<sup>50</sup> POUTIGNAT, Philippe, STREIFF-FENART, Jocelyne et BARTH, Fredrik. *Théories de l'ethnicité: Suivi de Les groupes ethniques et leurs frontières*. Presses universitaires de France, 2008.

<sup>51</sup> ROQUE, Ana Cristina, SEIBERT, Gerhard et MARQUES, Vítor Rosado. *Colóquio Internacional São Tomé e Príncipe numa perspectiva interdisciplinar, diacrónica e sincrónica*. Instituto Universitário de Lisboa (ISCTE-IUL), Instituto de Investigação Científica Tropical (ICT). Lisboa, 2012, p21.

<sup>52</sup> ALEGRE, Francisco Costa. *Santomensidade*. Banco Internacional de S. Tomé e Príncipe, 2005.

Contrairement à São Tomé qui, si l'on se réfère à la théorie officielle, était déserte à l'arrivée des portugais<sup>53</sup>, la Martinique était déjà habitée à sa découverte par le navigateur espagnol Christophe Colomb. Des fouilles archéologiques ont montré que la première population de l'île était amérindienne. Trois populations ont été identifiées<sup>54</sup>, une première originaire d'Amérique Centrale, puis les Arawaks originaires d'Amazonie, qui ont été chassés par la troisième population, les indiens Caraïbes originaires du Venezuela, qui ont envahi l'île vers le Ve siècle. L'apport des indiens Arawaks et Caraïbes est négligeable dans la constitution de la population actuelle car ils ont été exterminés avec l'arrivée des populations européennes ou ont été assimilés. Elles laissent cependant un héritage culturel, puisque la consommation d'aliments comme le manioc ou encore l'utilisation de rocou<sup>55</sup> sont d'origine amérindienne. De plus, on retrouve aussi l'héritage amérindien dans le nom des lieux comme la commune d'Ajoupa-Bouillon ou encore le Carbet.<sup>56</sup>

La deuxième population arrivée sur l'île est européenne. Les békés sont les descendants de ces colons, fonctionnaires et commerçants, principalement français. Il s'agit du groupe qui a la plus grosse importance sociale, bien qu'ils ne constituent qu'une minorité, soit environ 1% de la population martiniquaise, ils possèdent la majorité de la production agricole, des grandes surfaces et grosses

**Image 1** Coolies de Martinique



Source : Coll. Conseil général de la Martinique -Archives départementales- 26Fi1/7

entreprises de l'île.<sup>57</sup> Ce groupe est connu pour sa tendance au rejet du métissage et constitue ainsi une population essentiellement blanche. L'autre partie de la population blanche de la Martinique est composée de Métropolitains récemment installés sur l'île et de leurs enfants, nés aux Antilles. La majorité de la population martiniquaise est noire afro-descendante et métisse. Il s'agit de martiniquais ou d'immigrés venus des îles voisines comme Sainte-Lucie, Haïti, ou encore la République Dominicaine. Ces populations sont évidemment issues du métissage des esclaves capturés sur les côtes africaines qui ont été déportés dans les Antilles et des colons.

Pour ce qui est des autres populations étrangères, on compte les syriens dont le commerce est l'activité notable et les coolies descendants des populations

<sup>53</sup> TENREIRO, Francisco. *A ilha de São Tomé*. Junta de Investigações do Ultramar, 1961.

<sup>54</sup> BÉRARD, Benoît. *Martinique, terre amérindienne: Une approche pluridisciplinaire*. Sidestone Press, 2013, p.16.

<sup>55</sup> Le rocou est le fruit de l'arbre appelé roucou que l'on trouve dans les régions tropicales des Amériques. Le fruit est séché et utilisé comme pigment ou comme aromate.

<sup>56</sup> HUYGHUES-BELROSE, Vincent. « Le nom des lieux à la Martinique : un patrimoine identitaire menacé. », *Études caribéennes* [en ligne]. 1 décembre 2008. N° 11. [Consulté le 28 avril 2015].

<sup>57</sup> BOLZINGER, Romain. *Les derniers maîtres de la Martinique. Spécial Investigation*. 2009.

indiennes et chinoises introduites après l'abolition de l'esclavage pour pallier la pénurie de main d'œuvre.<sup>58</sup> Comme cela a été le cas à São Tomé, une main d'œuvre étrangère a été introduite dans l'île après l'abolition de l'esclavage. Ainsi, en 1852, en s'inspirant du modèle concluant de la Réunion, la colonie décide de faire appel à une main d'œuvre asiatique, principalement indienne, dans un premier temps.<sup>59</sup> Les coolies étaient des travailleurs sous contrat. Dans le cas des coolies de Martinique et plus largement dans les Antilles, les travailleurs étaient aussi engagés sous-contrat pour une durée de cinq ans. Le contrat pouvait être renouvelable, au bout de dix ans de travail au sein de la colonie, les travailleurs avaient la possibilité de retourner dans leur pays d'origine, et le voyage devait être financé par le patron. Mais les conditions de travail étaient très dures et pouvaient quasiment être apparentées à de l'esclavage, de plus, les travailleurs subissaient l'isolement dans la plantation et disposaient d'une liberté limitée.<sup>60</sup>

Nous constatons que les mêmes modèles de peuplement ont eu cours dans les deux espaces, ce fait est bien évidemment lié à la colonisation. Les apports de toutes ces populations sont à l'origine des deux sociétés métisses et ont influencé l'identité culturelle des deux îles et notamment de la langue ainsi, nous allons traiter la créolisation à São Tomé et à la Martinique.

### C.1.2 Langues et Créoles

Il est possible d'observer un phénomène commun aux deux espaces que nous étudions, il s'agit de la cohabitation d'une langue officielle, la langue du pays colonisateur; avec des créoles et des langues locales, qui sont nées du métissage de ces langues coloniales avec les langues d'origine des populations esclaves.<sup>61</sup>

En tant que département d'outremer français, la langue officielle de la Martinique est le français. Il s'agit de la langue d'Etat, enseignée à l'école, cependant, les martiniquais possèdent aussi un créole. Le créole martiniquais est à base française et né dans un contexte de colonisation. Marie-Christine Hazaël-Massieux le définit ainsi:

« Le premier groupe de définitions est ce que l'on appelle généralement les définitions sociohistoriques. Dans cette perspective, on définit les créoles comme des langues nées au cours des colonisations européennes des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, à partir de formes régionales et populaires du français, utilisées dans le contexte des contacts de populations au cours de l'esclavage, sans doute avec l'influence des langues des locuteurs, et dans le cadre d'un usage strictement oral du médium de communication. »<sup>62</sup>

<sup>58</sup> BENOIST, Jean. « Les Martiniquais. Anthropologie d'une population métissée. » *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*. 1963. Vol. 4, n° 2, pp. 241-432.

<sup>59</sup> MARCEL, Rémond. *La main-d'œuvre dans les colonies françaises*. Paris : Librairie Cerf, 1902. p.82.

<sup>60</sup> CHARBIT, Yves. « Les "Coolies de l'Empire" dans la Caraïbe. » *Revue européenne des migrations internationales*. 1986. Vol. 2, n° 3, pp. 83-103.

<sup>61</sup> Véronique Georges Daniel. « Créole, créoles français et théories de la créolisation. » *L'Information Grammaticale*, N. 85, 2000. pp. 33-38.

<sup>62</sup> HAZAËL-MASSIEUX, Marie-Christine. « Avant-propos au sujet de la définition des langues créoles. » *La linguistique*. 17 mai 2005. Vol. 41, n° 1, p.3.



Avec une présence du créole, langue orale non-formelle et du français, la langue officielle, dans ce même espace, on assiste à un phénomène de diglossie. Notre expérience personnelle nous a montré qu'il existe une notion de respect liée à l'usage du créole, il peut être mal vu qu'un enfant s'adresse à ses parents ou à un adulte en créole. Une étude menée sur des élèves martiniquais en classe de troisième confirme ce fait :

« Le créole reste une langue parlée surtout dans le domaine convivial (entre amis), mais non pas dans des situations plus formelles (avec les parents). Des interdits tenaces pèsent sur la pratique du créole en famille. La prohibition est encore plus marquée dans un cadre administratif ou dans des relations publiques. »<sup>63</sup>

D'après cette même étude, il semblerait que le français soit considéré comme un signe de modernité et plus poli dans un contexte formel. Une nouvelle fois, notre expérience personnelle nous permet d'illustrer ce fait, puisque en effet, certains parents interdisent chez eux, l'usage du créole aux enfants, afin de les habituer à utiliser le français de façon systématique. Il existe néanmoins une tendance à la valorisation du créole martiniquais avec des dictionnaires qui lui sont consacrés, des ouvrages édités en créole comme la traduction de l'œuvre d'Antoine de Saint-Exupéry, *Le Petit Prince*<sup>64</sup>.

À São Tomé-et-Principe, deux types de langues sont distingués, les langues nationales et la langue officielle. La langue officielle de l'archipel est le portugais, depuis l'indépendance du pays en 1975. Il n'existe, cependant, aucune loi officielle relative à langue dans la Constitution de São Tomé-et-Principe, bien que l'appartenance de l'archipel à la CPLP<sup>65</sup> indique que le portugais ait été choisi comme langue officielle. Le portugais est parlé par 95% de la population, il s'agit de la langue d'enseignement et politique. Outre le portugais, il existe des « langues nationales ». Il s'agit de trois créoles. À São Tomé, la langue la plus utilisée est le créole santoméen (*crioulo santomense* ou *forro*), parlé par près de 85% de la population. Il s'agit d'un mélange de portugais du XVe siècle et de langues bantous, amenées de l'Afrique de l'Est par les esclaves et notamment du *kimbundu*<sup>66</sup> venu d'Angola. Le second créole parlé dans l'archipel est le créole *lunguyé* (langue de l'île) ou *principense* qui est utilisé sur l'île de Principe et qui tire aussi ses origines des langues bantoues. Pour finir, il y a le créole angolais ou *ngolá*, parlé par les *Angolares*, nous développerons ses caractéristiques dans une partie dédiée à l'héritage du marronnage.

---

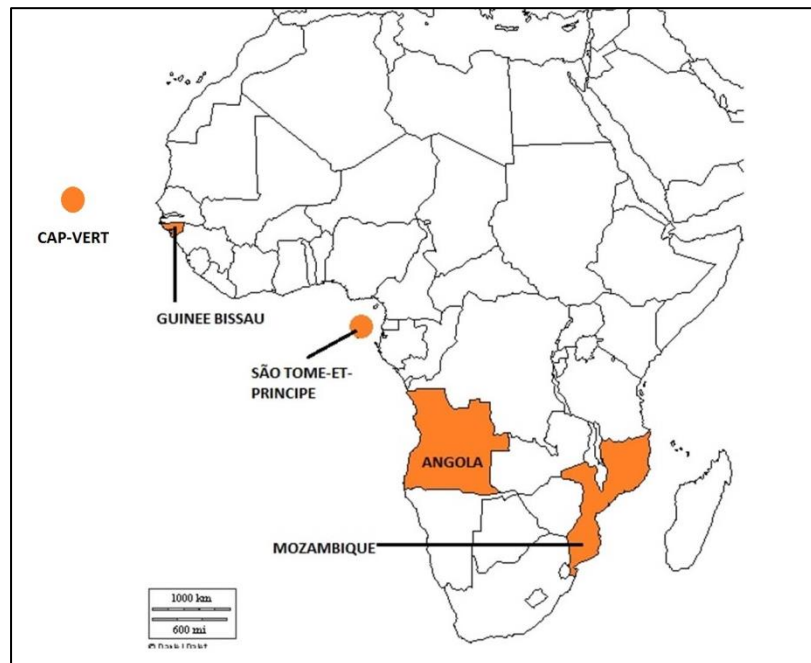
<sup>63</sup> BARRETEAU, Daniel et HEEROMA, David J. H. « Des élèves de troisième s'expriment sur le français et le créole en Martinique. » [en ligne]. 1 janvier 2003. [Consulté le 15 septembre 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.manioc.org/research/HASH952f1810b0d88fa1654dc3Martinique>

<sup>64</sup> *Ti prens lan*, traduction est parue en 2010, chez l'éditeurs Caraibéditions. Elle a été traduite dans différents créoles.

<sup>65</sup> CPLP: Communauté des Pays de Langue Portugaise. Elle a été fondée par le Brésil, l'Angola, le Cap Vert, La Guinée Bissau, le Mozambique, Portugal, et São Tomé e Príncipe. Le Timor Oriental l'a intégré en 2002.

<sup>66</sup> Le *kimbundu* est parlé par le groupe *Mbundu* en Angola qui compose 24% de la population <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/Angola.htm>.

#### Carte 4 Pays Africains de Langue Portugaise



Source : © histgeo.ac-aix-marseille.fr (modifié par Cynthia Alphonse)

### C.2 Musique et Gastronomie

Environ 7600km séparent les deux îles. Toutefois, nous avons pu constater plusieurs caractéristiques culturelles communes. Et si São Tomé-et-Principe est très peu connue des antillais, les santoméens connaissent très bien les Antilles grâce au groupe Kassav<sup>67</sup>. L'île a profondément été marquée par un concert donné au cours de la tournée du groupe en Afrique dans les années 80<sup>68</sup>. Depuis, le zouk et la musique de Kassav font toujours partie de la culture musicale de l'archipel, au même titre que le *semba* et le *kizomba* venu d'Angola<sup>69</sup>, ou que les musiques locales.

La musique n'est pas le seul domaine culturel qui lie São Tomé-et-Principe et la Martinique. Avec un climat, une flore et une faune commune, on retrouve des tendances semblables en matière de gastronomie. Tout d'abord, nous avons constaté une consommation de fruits et légumes locaux comme le fruit à pain, les bananes vertes consommées comme légume, l'avocat et la mangue, mais aussi de poisson dans les deux îles. Nous avons aussi découvert des desserts communs aux deux îles. Nous retrouvons en Martinique, les doucettes et les tablettes, des desserts à base de noix de coco qui sont appelées respectivement *doce de coco* et *aranhas*<sup>70</sup> à São Tomé-et-Principe. La différence notable en

<sup>67</sup> Groupe de musique français d'origine antillaise.

<sup>68</sup> Site officiel du groupe : <http://www.kassav30ans.fr/index.php?rub=globe>

<sup>69</sup> Dominique. São Tomé-et-Principe: *Les îles du milieu du monde*. Paris : KARTHALA Editions. Paris, 2008.

<sup>70</sup> Les tablettes coco (Martinique) ou *aranhas* (São Tomé-et-Principe, se traduit « araignées ») sont fabriqués à partir de sucre caramélisé et de farine de coco. Les doucettes (Martinique) ou *doce de coco* (São Tomé-et-Principe) sont préparée avec du lait de coco caramélisé.

matière de gastronomie est le fait que contrairement à la Martinique, São Tomé ne subit pas l'influence de la restauration rapide qui est très courante aux Antilles. Cette tendance pose un réel problème de santé publique, puisqu'il présente un des facteurs de l'augmentation des excès pondéraux en Martinique.<sup>71</sup> Cependant cette influence n'est pas seulement négative puisque la Martinique possède la chaîne de restauration rapide Snack Elizée qui propose des plats locaux.

Ces échanges culturels et ces similarités sont les conséquences de l'insularité des espaces et surtout, de l'héritage culturel de la colonisation qui a entraîné le mélange des cultures africaines et européenne. La gastronomie actuelle est marquée par l'utilisation de produits consommés par les esclaves comme la consommation du manioc, de viande et poissons séchés commune aux deux territoires.<sup>72</sup>

### **C.3 Étude des deux îles en tant que destination touristique**

#### *B.3.1 Caractéristiques des tourisms*

Il semblerait que bien que l'image de la Martinique soit associée au tourisme, il ne représente qu'une part minime dans l'économie locale. Effectivement, d'après une publication de l'IEDOM<sup>73</sup> en 2015, le tourisme n'occupe que 4% de la valeur ajoutée totale de l'île. Après une apogée dans les années 90, le nombre de touristes a connu une baisse, il en est de même pour la fréquentation hôtelière.<sup>74</sup> Bien que la Martinique soit indéniablement une destination touristique marquée par une forte saisonnalité qui s'étend de décembre à avril, elle connaît une crise dans ce secteur. Selon des données de l'INSEE, la principale clientèle touristique de l'île reste métropolitaine, les Français représentent 84% de cette clientèle en 2009, pour 16% de touristes étrangers.<sup>75</sup>

Alors que le tourisme en Martinique a connu un déclin, São Tomé émerge dans les nouvelles destinations touristiques et connaît un tourisme naissant. Afin de favoriser ce tourisme en développement, l'archipel mise sur une politique d'ouverture. En effet, en 2011, le gouvernement a baissé le prix des visas à 20€ dans le but d'augmenter le flux de touristes, en atteignant le nombre de

---

<sup>71</sup> Résultat d'une étude menée par l'Agence de Santé Régionale Martinique. <http://www.ars.martinique.sante.fr/Internet.martinique.0.html>

<sup>72</sup> WALLMAN, Diane. Slave community foodways on a French colonial plantation: zooarchaeology at Habitation Crève Coeur, Martinique. [FLV]. Conseil général de la Martinique Association Ouacabou Université des Antilles et de la Guyane. Faculté des lettres et sciences humaine AIAC: Association Internationale d'Archéologie de la Caraïbe, 2011.

<sup>73</sup> L'Institution d'émission des départements d'outremer, est un établissement public français chargé de l'émission monétaire des départements et collectivités d'outremer.

<sup>74</sup> Selon les données de l'INSEE de 2009 ([http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref\\_id=23024](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=23024)), cette baisse serait liée au ralentissement économique de 2008 qui se ressent jusqu'à aujourd'hui : « Le nombre de touristes hébergés dans l'hôtellerie diminue de 10 % et les nuitées de 9 %, en raison de la diminution de la clientèle en provenance de la France métropolitaine. Seule la part des touristes étrangers progresse mais elle reste encore faible. »

<sup>75</sup> Site de l'INSEE [http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref\\_id=23024](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=23024)

25 000 touristes par an<sup>76</sup>. Depuis juillet 2015, il est possible pour les touristes européens et nord-américain de voyager à São Tomé-et-Principe pour une durée de quinze jours sans visa. Il s'agit d'une initiative du gouvernement visant à attirer les investisseurs et les touristes.<sup>77</sup>

### B.3.2 Transport et transport interne

Le transport est un élément fondamental dans le développement touristique d'un territoire en effet:

« Les touristes se déplacent vers une destination, la visitent et en reviennent en utilisant les moyens de transport à leur disposition. Les modalités de ces déplacements peuvent varier quasiment à l'infini, mais le transport est toujours une partie intégrale et un élément clé de l'expérience touristique. »<sup>78</sup>

L'archipel santoméen dispose d'un aéroport international créé en 1992. Trois compagnies aériennes principales desservent la destination : la compagnie locale *STP Airways* (un vol par semaine), la compagnie angolaise *TAAG* et la compagnie portugaise *TAP* (trois vols par semaine). Nous constatons qu'il existe peu de vols pour São Tomé, ce qui explique le prix élevés des billets. Les principales liaisons de l'archipel s'effectuent entre le Portugal et le continent africain<sup>79</sup>.

En termes de transport, l'offre de la Martinique est plutôt développée, onze compagnies aériennes desservent la destination. L'aéroport international de Martinique a été mis en fonction en 1950, appelé dans un premier temps aéroport Fort-de-France Lamentin, il a été rebaptisé Aimé Césaire en 2007, en hommage à l'écrivain martiniquais. Les principales compagnies aériennes sont en charge de la liaison entre l'île et la métropole, il s'agit notamment de la compagnie publique *Air France*, *Air Caraïbes* spécialiste des Antilles et de la Guyane, *Corsair* et la nouvelle venue *XL Airways* qui a ajouté une sélection de vols *low-cost* sur le marché.

En ce qui concerne le transport interne, le principal moyen de transport proposé aux touristes à la Martinique et à São Tomé est la location de voiture. À São Tomé, de nombreuses sociétés proposent la location de véhicules de types 4x4 qui permet de circuler dans toute l'île sans problème, car les routes sont parfois difficilement praticables. Il faut savoir qu'il existe trois routes principales sur l'île, la route nord (EN1), la route centre (EN2) et la route sud (EN3). En Martinique, il est aussi possible de louer des véhicules à des sociétés privées ou à des particuliers de façon informelle. En effet, sur l'île le transport public n'est développé que pour l'agglomération de Fort-de-France qui est confrontée à de gros problèmes de circulation, un projet de « Transport collectif en site propre » est en cours afin de faciliter le déplacement dans ce secteur.

<sup>76</sup> Journal en ligne RFI (Radio France internationale)

<sup>77</sup> Journal national portugais de la RTP (radio nationale portugaise) 25 Juillet 2015, 21:12 <http://www.portugues.rfi.fr/sao-tome-e-principe/20150727-sao-tome-e-principe-isenta-de-vistos-europeus-e-americanos>

<sup>78</sup> BIGRAS, Yvon et DOSTALER, Isabelle. « Tourisme et transport: vers une vision intégrée ». *Téoros* [en ligne]. 20 juin 2013. [Consulté le 24 mai 2014].

<sup>79</sup> cf. Annexe 7

Il existe des taxis à São Tomé qui sont reconnaissables par leur couleur jaune. Cependant, il s'agit de transports collectifs, les touristes les partagent donc avec la population locale. L'inconvénient de ce type de transport réside dans le fait que le client doit attendre que le véhicule soit rempli avant le départ. Il est possible de payer toutes les places vacantes au chauffeur afin de partir plus rapidement et d'avoir ainsi un véhicule « privatisé ». Le même type de transport existe en Martinique, il s'agit des taxis collectifs reliant la plupart des communes entre elles. Le problème des transports publics en Martinique est lié à leur centralisation à Fort-de-France et à la liaison entre le nord et le sud, il n'existe pas de trajet direct.

### B.3.3 Hébergement et infrastructures

L'offre d'hébergement est développée à São Tomé, en effet, elle est diversifiée et peut contenter tout type de clientèle en fonction de ses revenus et du confort souhaité. Cependant, elle n'est pas encore formalisée, il n'existe effectivement pas de classification officielle des hôtels à São Tomé. Les établissements s'attribuent eux-mêmes un nombre d'étoiles en s'appuyant de manière approximative sur les normes européennes. Si cela permet de donner une idée du niveau aux touristes, mais cela peut aussi causer sa déception quand les critères annoncés ne correspondent pas à ce qu'il attend. La gamme d'hôtel va de trois à cinq étoiles, ils proposent des services de restauration (cuisine locale et européenne) et un complexe hôtelier (*resort*) du groupe portugais *Pestana*<sup>80</sup> se situe sur l'Îlot de Rolas. Il existe, ensuite, des auberges qui ont parfois un confort rudimentaire dû à l'absence d'eau chaude et d'air conditionné. Quand le client a connaissance de cela, son séjour peut très bien se dérouler au vu du rapport qualité/prix. Il existe aussi une gamme d'hébergements ruraux comme les établissements écotouristiques, qui utilisent des énergies renouvelables, ou encore, les anciens édifices coloniaux, les *roças*, réaménagées en hébergement rural.<sup>81</sup>

À la Martinique, l'offre d'hébergement est aussi variée, mais avec la crise qui touche le secteur du tourisme, le nombre de structures hôtelières s'est réduit. On compte une soixantaine d'hôtels homologués, peu d'entre eux sont des hôtels haut de gamme.<sup>82</sup> Le plus grand complexe hôtelier de luxe est le *Cap-Est Lagoon Resort & SPA* implanté dans le quartier chic de la commune du François, le Cap-Est connu pour être un des lieux de résidence de la communauté béké. Selon des données de l'INSEE de 2014, la baisse de la fréquentation touristique a causé une baisse de la capacité hôtelière. De plus, l'offre ne semble pas adaptée à la forte saisonnalité du tourisme qui entraîne une forte occupation en haute saison et une faible occupation en basse saison.<sup>83</sup>

---

<sup>80</sup> Le groupe Pestana est le plus grand groupes hôtelier portugais. Fondé en 1972, il possède aujourd'hui la plus grande chaîne d'hôtels portugaise, Pestana Hotéis & Resorts qui possède « 83 unités et près de 9470 chambres. » <http://www.pestana.com/fr/contents/institutionnel>

<sup>81</sup> cf. Annexe 8

<sup>82</sup> Source : note n°307 de l'IEDOM

<sup>83</sup> Site officiel de l'INSEE [http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref\\_id=23024](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=23024)

Des problèmes similaires se sont posés dans les deux espaces au cours de nos voyages de recherche. Tout d'abord, nous avons observé un réel défaut dans la signalisation générale. Au moment où nous avons visité São Tomé, nous avons constaté le manque de panneaux d'indication, c'est aussi le cas à la Martinique, où ceux-ci sont régulièrement arrachés au moment d'intempéries. Cela ne facilite pas la visite des touristes qui choisissent des formules « Auto Tour » et qui ne sont pas accompagnés de guides qui connaissent la région. Il existe, cependant, une différence notable en matière de signalétique touristique. Dans le cas de la Martinique, les sites touristiques sont plutôt bien indiqués et disposent pour la plupart de panneaux didactiques permettant une compréhension autonome du site par le touriste. Ce n'est malheureusement pas encore le cas à São Tomé, où les sites touristiques manquent de visibilité à cause de l'absence d'une signalétique spécifique.

L'offre touristique est plutôt variée à la Martinique, le tourisme balnéaire est bien développé tout comme le tourisme sportif et de nature. Les croisières entre les différentes îles de la Caraïbe sont développées, ce qui fait de l'île une destination pour croisiéristes qui a la capacité d'accueillir les bateaux sur différents sites, Fort-de-France étant le principal point d'accueil.<sup>84</sup>

Il existe aussi une variété de musées et de sites patrimoniaux qui souffrent d'une lacune due à l'isolement et au manque de mise en valeur, mais qui figurent pourtant dans les guides et sont promus par l'Office de Tourisme. Ces petites structures comme le Musée de la banane, ou la Fabrique de manioc et de cassave ne disposent pas d'une grande visibilité dans le paysage touristique et sont quasiment déserts par manque d'accessibilité. Nous avons aussi observé ce phénomène à São Tomé. La richesse naturelle de São Tomé est indéniable et elle constitue un véritable potentiel touristique favorisant ainsi les activités de randonnées et sportives. Néanmoins, les visites culturelles ne sont pas en reste avec la présence de deux musées : le musée national, le musée du café, l'espace culturel CACAU et la visite des anciennes plantations de cacao. Mais il est tout de même surprenant de constater que certains sites touristiques sont abandonnés malgré leur potentiel touristique.

## **Conclusion**

Nous constatons qu'outre les caractéristiques géographiques communes des espaces étudiés - ils sont tous les deux volcaniques et proches de l'Equateur- le contexte historique colonial a entraîné des caractéristiques communes notamment au niveau culturel, de la formation de la population et des langues.

Cette première partie de contextualisation nous permet, aussi, de mieux comprendre les espaces dans lesquels nous avons choisi de concevoir notre projet de routes touristiques. Effectivement, le contexte géographique et le climat sont des atouts favorisant le tourisme dans nos deux espaces, ensuite, le contexte historique justifie leurs richesses culturelles. De plus, l'étude du

---

<sup>84</sup> Site officiel du Comité Martiniquais du Tourisme <http://www.martinique.org/la-croisiere-en-Martinique>

tourisme à São Tomé et à la Martinique, constitue un état des lieux, qui nous permet de constater l'existence d'un véritable potentiel pour notre projet, tout en mettant en lumière les difficultés auxquelles nous pourrions être confrontés. Nous verrons que les sites à intégrer à nos routes touristiques ne manquent pas, mais que les contraintes du territoire nous ont limités dans la conception du projet.

Enfin, la contextualisation historique est fondamentale puisqu'elle facilite la compréhension du marronnage, qui s'est effectué dans un système esclavagiste. Comme la contextualisation géographique qui détermine les lieux de marronnage et comment les communautés ont subsisté quand cela a été le cas.

## Deuxième partie : Les grands thèmes du marronnage

---

Dans cette seconde partie, nous allons tenter de distinguer différents grands thèmes du marronnage en nous appuyant sur un corpus d'images, de textes et de vidéos. Ces grands thèmes serviront ensuite de base à notre projet. Grâce à la comparaison de nos deux espaces, nous nous sommes aperçu que de grands thèmes pouvaient être dégagés. L'absence de communauté en Martinique nous a contraints à revoir la première visite que nous avons réalisée à São Tomé, car il était important d'analyser les éléments qui nous ont permis de la créer. En effet, en nous référant au travail du sociologue Maurice Halbwachs, sur la mémoire collective, nous sommes arrivés à la conclusion que l'absence de groupe en Martinique nous obligerait à avoir recours à des symboles historiques afin de reconstituer une mémoire du marronnage.

« Quand la mémoire d'une suite d'événements n'a plus pour support un groupe, celui-là même qui fut mêlé ou qui en subit les conséquences, qui y assistât ou en reçut un récit vivant des premiers acteurs et spectateurs, quand elle se disperse dans quelques esprits individuels, perdus dans des sociétés nouvelles que ces faits n'intéressent plus parce qu'il leur sont décidément extérieurs, alors le seul moyen de sauver de tels souvenirs, c'est de les fixer par écrit en une narration suivie puisque, tandis que les paroles et les pensées meurent, les écrits restent. »<sup>85</sup>

Cette seconde partie propose donc une présentation du marronnage fondée sur des faits historiques, illustrés par un corpus, principalement composé de documents iconographiques et d'extraits littéraires mettant en scène ces faits, c'est à dire, les origines africaines des esclaves, les lieux de marronnage et le contexte colonial et esclavagiste de l'époque. Ensuite, nous présenterons les traces laissées par le marronnage jusqu'à nos jours. Nous récréerons une mémoire du marronnage à partir de ces grands thèmes.

---

<sup>85</sup> HALBWACHS, Maurice. *La mémoire collective: Edition critique établie par Gérard Namer*. Albin Michel. Paris, 1997, p.130.



## A] Formation du Marronnage

### A.1 Les origines africaines des nègres marrons

Le trafic négrier qui s'intensifie à la fin du XVe siècle est la genèse du marronnage. Le modèle économique de la traite négrière transatlantique repose sur le commerce triangulaire : les Européens se rendent sur les côtes africaines pour échanger leurs marchandises contre des esclaves ; les esclaves sont envoyés dans les colonies des Amériques, où ils servent de main d'œuvre dans la production de sucre, tabac, cacao, café, coton... ; enfin, ces produits sont envoyés vers l'Europe. La violence et le traumatisme du transfert des esclaves vers les Amériques, est la source du fort attachement de ces derniers à leurs origines africaines. Ces hommes, femmes et enfants étaient déracinés, arrachés à leur terre, de façon brutale, sans savoir quel destin les attendait. Les conditions du voyage étaient effroyables, une fois vendus, ils étaient entreposés dans les cales des navires où certains mourraient de faim et de maladies. Les corps morts et les malades étaient jetés par-dessus bord afin d'éviter les contaminations.<sup>86</sup> Nous avons un aperçu de cette violence avec la première image de notre corpus. Des marchés d'esclaves étaient organisés, afin d'assurer la qualité de la « marchandise », vendeurs et acheteurs examinaient l'aspect physique, notamment l'état des dents des esclaves avant la transaction. La deuxième partie du document iconographique que nous avons sélectionné montre le désarroi qu'éprouvaient ces hommes au moment où certains des leurs étaient embarqués sur les bateaux négriers.<sup>87</sup>

Bien que des amérindiens aient pratiqué le marronnage, notamment en Guyane française, le terme reste attaché à la fuite et à la résistance d'esclaves africains. Ils sont à l'origine de la formation de communautés et demeurent les plus connus à avoir eu recours au marronnage. Les membres de ces communautés ont d'ailleurs maintenu des traditions qui leur étaient interdites sous leur état servile. Comme l'explique Edouard Glissant<sup>88</sup>, les nègres marron tentaient de maintenir le souvenir de l'Afrique, leur terre d'origine. Tout comme les attaques perpétrées contre les habitations, la préservation de cette mémoire du pays auquel ils avaient été arrachés, constituait un autre moyen de résistance. L'Afrique est donc la représentation d'une terre lointaine, symbole d'une liberté passée et refus de la condition servile.

La question des origines africaines des nègres marron est essentielle, nous pouvons le constater dans le cas des *Angolares* de São Tomé-et-Principe, dont les origines restent encore une question polémique. Il existe trois hypothèses à propos des origines des *Angolares*, la plus connue et

---

<sup>86</sup> MCDONALD BECKLE, Hilary. *Voyages d'esclaves: La traite transatlantique des Africains réduits en esclavage*. UNESCO. Paris, 2002, p.19.

<sup>87</sup> cf. Annexe 9-Document 1

<sup>88</sup> cf. Annexe 9-Document 2

diffusée provient de la tradition orale. Les *Angolares* viendraient du naufrage d'un navire négrier, la communauté aurait été formée par les survivants.<sup>89</sup> Nous la développerons dans une prochaine partie sur l'héritage du marronnage de nos jours. Selon la seconde théorie, les *Angolares* seraient les premiers habitants de São Tomé, donc l'île n'était pas déserte en 1471 à l'arrivée des Portugais. Cette thèse a été développée après l'indépendance du pays par des auteurs nationalistes comme Carlos Neves.<sup>90</sup> D'après ce dernier, les ancêtres des *Angolares* tireraient leurs origines de la partie continentale proche du Golfe de Guinée. Étant donné que l'île de Fernando Pó était peuplée par des populations africaines continentales, il est tout à fait possible que celles-ci aient aussi peuplé São Tomé.

La dernière hypothèse sur l'origine des *Angolares* est la moins rependue. Elle leur donne des origines *quilombolas*, ils seraient donc des descendants d'esclaves fugitifs. Elle a notamment été développée par le linguiste Luiz Ferraz, qui a en partie fondé sa théorie sur la proximité entre le créole santoméen et le créole angolais<sup>91</sup>. Pour lui, les *Angolares* ne sont pas restés totalement isolés des esclaves de l'île et des colons, puisque que le créole angolais a une base portugaise. Pour lui, l'isolement total des *Angolares* n'aurait pas permis une telle proximité avec un créole santoméen, les esclaves fugitifs auraient donc apporté ce créole en rejoignant les *Angolares*. En effet, les fuites d'esclaves sont récurrentes dans l'histoire coloniale de São Tomé-et-Principe.<sup>92</sup> Nous pouvons constater que quelle que soit l'hypothèse adoptée sur l'origine des *Angolares*, celle-ci est considérée comme exclusivement africaine.

## A.2 Les lieux de marronnage

Le contexte géographique des espaces que nous avons développé dans notre première partie est essentiel dans la compréhension de la formation du marronnage. Le territoire a été un facteur déterminant dans le petit et le grand marronnage. En effet, à São Tomé, la forêt vierge qui est appelée *ôbo* et les régions montagneuses ont été un lieu de refuge des esclaves en fuite. Ceux-ci avaient une meilleure connaissance du territoire que celle des colons, ce qui leur a permis de constituer des communautés qui ont subsisté jusqu'à nos jours.<sup>93</sup> Comme l'explique Izequiel Batista de Souza, « ...ces régions montagneuses sont des refuges sûrs pour les esclaves fugitifs et deviennent des hauts

---

<sup>89</sup> TENREIRO, Francisco. *A ilha de São Tomé*. Junta de Investigações do Ultramar, 1961.

<sup>90</sup> SEIBERT, Gerhard. "Os angolares da ilha de São Tomé: Náufragos, Autóctones ou Quilombolas?" *Textos de História. Revista do Programa de Pós-graduação em História da UnB*. 12 janvier 2012, p.52.

<sup>91</sup> SEIBERT, Gerhard. "Os angolares da ilha de São Tomé: Náufragos, Autóctones ou Quilombolas?" *Textos de História. Revista do Programa de Pós-graduação em História da UnB*. 12 janvier 2012, p.55.

<sup>92</sup> FEIO, Joana Areo et SEIBERT, Gerhard. *De étnicos a étnicos: Uma abordagem aos Angolares de São Tomé e Príncipe*. Lisboa : Instituto Superior de Ciências do Trabalho e Empresa Departamento de Antropologia, 2008.

<sup>93</sup> cf. Annexe 9-Documents 3

*lieux de résistance.* »<sup>94</sup>. Les *Angolares* vivent donc en autarcie, dans ces lieux retirés, ce qui explique qu'ils n'apparaissent qu'au XVII<sup>e</sup> siècle, au moment du développement de l'activité sucrière. Selon l'historien Francisco Tenreiro, la communauté commence à attaquer les habitations sucrières et pratique le rapt de femmes esclaves, quand les ressources fournies par la nature ne sont plus suffisantes. La méconnaissance de la forêt par les colons est aussi un facteur de réussite dans ces attaques.<sup>95</sup>

En Martinique, le relief est irrégulier, celui du sud est moins élevé que celui du nord de l'île. Le sud est la zone qui regroupe des collines qui sont appelés « mornes » dans les îles des Antilles françaises. Les mornes étaient le refuge des esclaves en fuite des habitations. Il s'agit d'ailleurs d'un lieu présenté comme mythique dans l'histoire du marronnage par plusieurs écrivains martiniquais. Par exemple, Edouard Glissant<sup>96</sup>, explique dans une interview datant de 1964, que le marronnage s'apparentait à la fuite dans les mornes.<sup>97</sup> C'est un fait qu'a aussi constaté l'universitaire haïtien, Raphael Lucas:

« Cette composante déterminante du milieu géographique explique la mythification du lieu dans un certain imaginaire littéraire antillais, notamment chez le Martiniquais Édouard Glissant. Le “morne” (colline ou montagne) devient souvent un “haut lieu” quasi naturel de résistance, par opposition à la plaine, espace des plantations sucrières. »<sup>98</sup>

Ce phénomène a aussi été constaté dans d'autres régions qui ont connu le marronnage. En effet, à la Réunion, c'est dans la forêt, dans les hauteurs de l'île, que se sont constituées les communautés marron. C'est aussi le cas au Brésil, comme l'explique Gérard Police, dans son ouvrage sur les *quilombos* de Palmares, la forêt est un lieu de refuge qui permet aux fugitifs de subsister grâce aux ressources qu'elle leur fournit.<sup>99</sup> De même, à propos du marronnage aux Antilles, l'historien Gabriel Debien se réfère aux écrits du Père Labat dans *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique* :

« “ Ils se retirent pour l'ordinaire dans les bois, dans les falaises ou autres lieux peu fréquentés, dont ils ne sortent que la nuit pour aller arracher du manioc des patates ou autres petits fruits et voler quand ils peuvent des bestiaux et des volailles ”, dit le P. Labat au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle. Sa définition associe donc l'idée d'insoumission et de fuite à celle d'un refuge lointain dans les mornes de vie primitive dans les bois et à celle de rapines ou de pillage. »<sup>100</sup>

---

<sup>94</sup> SOUSA, Izequiel Batista De. *Sao Tomé et Principe de 1485 à 1755: une société coloniale: Du Blanc au Noir*. Editions L'Harmattan, 2008, p.13.

<sup>95</sup> TENREIRO, Francisco. *A ilha de São Tomé*. Junta de Investigações do Ultramar, 1961, p.73.

<sup>96</sup> Edouard Glissant (1928-2011) : Ecrivain, poète et essayiste martiniquais

<sup>97</sup> cf. Annexe 9-Documents 2

<sup>98</sup> LUCAS, Rafael. « Marronnage et marronnages. » *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*. 1 octobre 2002. N° 89, pp. 13-28.

<sup>99</sup> POLICE, Gérard. *Quilombos dos Palmares: Lectures sur un marronnage brésilien*. Guyane : Ibis Rouge Éditions, 2003, p.174.

<sup>100</sup> DEBIEN, Gabriel. « Le Marronnage aux Antilles Françaises au XVIII<sup>e</sup> siècle. » *Caribbean Studies*. 1 octobre 1966. Vol. 6, n° 3, pp. 3-43.

Le lieu de marronnage est un élément fondamental de la résistance contre le système esclavagiste. Nous allons maintenant étudier ce système contre lequel les nègres marron s'opposent.

### A.3 Le système colonial et esclavagiste

Grâce à une bonne connaissance du territoire, des communautés marron se sont formées dans certains espaces, en s'organisant en forces armées qui attaquaient les structures coloniales.

La structure coloniale (habitation, *engenho*<sup>101</sup>, *roça*...), est la matérialisation du système esclavagiste contre lequel les nègres marrons ont lutté, elle est aussi un élément essentiel dans la définition du marronnage.

Dans le cas de São Tomé, la structure coloniale est appelée *roça*. Le terme est utilisé dès le XVI<sup>e</sup> siècle et désigne une propriété agricole qui comporte la maison principale (*casa grande*), il s'agit de la maison du maître. Elle inclut aussi les quartiers des esclaves appelés *senzala* et la plantation. Il existe une philosophie particulière à cette structure, en effet, tout est fait pour que le maître ait un contrôle total de sa propriété et de ses habitants. Ainsi, la maison du maître est construite au point le plus élevé, afin de dominer la propriété entière. Elle est aussi constituée des maisons des contremaîtres et des fonctionnaires. À cette époque, la structure est une véritable ville où tout est fait pour maintenir l'ensemble des travailleurs sur la propriété, qui peuvent aussi bénéficier des services d'un hôpital, d'une église, d'une crèche, d'une administration et d'une centrale électrique. Cette structure est bien visible avec la vue de la Roça Agostinho Neto prise depuis la maison du maître où l'on distingue notamment l'église.<sup>102</sup>

En Martinique, l'habitation sucrière, ou les habitations coloniales en général, ont une structure similaire à celle de la *roça* à São Tomé. Elle est, en effet, composée de la maison de maître qui se situe en hauteur afin de dominer la propriété et assurer le contrôle du maître sur toute l'habitation. Ensuite, le quartier des esclaves est composé de « cases nègres », des habitations rudimentaires d'environ 40m<sup>2</sup> partagées par une famille.<sup>103</sup> La propriété est abrite aussi une plantation, un moulin à sucre et des bâtiments industriels.<sup>104</sup>

Étant donné que la Martinique a particulièrement été marquée par l'industrie sucrière, nous nous pencherons plus particulièrement sur le moulin à sucre, susceptible d'être exploité dans le cadre d'un projet patrimonial. Il existe différents types de moulins à sucre à la Martinique, le premier moulin appelé bric-à-brac servait à extraire le jus de canne. À la moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, le moulin à manège,

---

<sup>101</sup> Terme utilisé au Brésil, au sens strict, il désigne le moulin à sucre, au sens large, il s'agit de la plantation, la maison du maître (*casa grande*) et les quartiers des esclaves (*senzala*).

<sup>102</sup> cf. Annexe 9-Documents 4

<sup>103</sup> DENISE, Christophe. « Une histoire évolutive de l'habitat martiniquais ». *In Situ*. Revue des patrimoines [en ligne]. 1 décembre 2004. N° 5. [Consulté le 24 août 2015].

<sup>104</sup> cf. Annexe 9-Documents 6

représenté dans notre corpus<sup>105</sup> est introduit par les Européens aux Antilles. Il s'agit d'un manège trois rouleaux de bois actionnés par des animaux de traits, qui broient la canne pour en extraire le jus. Puis, les moulins à eau et à vent sont introduits par des hollandais et judéo-portugais chassés du Brésil et réfugiés en Martinique.<sup>106</sup>

Pour comprendre le marronnage, il est indispensable de comprendre le système auquel il s'oppose. En effet, ce sont les conditions infligées aux esclaves qui les poussaient à marronner, en prenant le risque d'être capturés de nouveau et soumis à des châtiments terribles.

La fuite d'un esclave représente la perte d'un capital pour le planteur. C'est dans ce contexte qu'apparaît le personnage du *capitão do mato* au Brésil ou le chasseur d'esclave dans les Antilles françaises. Il est engagé par les maîtres pour chasser les esclaves fugitifs. Effectivement, le marronnage était considéré comme un délit qui est d'ailleurs évoqué dans le Code noir.<sup>107</sup> Comme l'explique Edouard Glissant, le nègre marron était un hors-la-loi, qui risquait d'être puni et soumis à la mutilation ou la mort en cas de récidive. Jean-Baptiste Debret a représenté ces châtiments<sup>108</sup> infligés aux esclaves fugitifs à Rio de Janeiro, il évoque le collier de fer:

« Le collier de fer est armé d'une ou plusieurs branches, non seulement pour le rendre ostensible, mais encore pour donner prise, lorsque l'on saisit le nègre, surtout en cas de résistance ; car, en appuyant vigoureusement sur la branche, la pression inverse se produit de l'autre côté du collier, qui relève avec force la mâchoire du capturé ; douleur affreuse, qui le fait bientôt céder, et beaucoup plus promptement encore, lorsque la pression se renouvelle par secousse. »<sup>109</sup>

À la Martinique, à la fin du XVIIIe siècle, une attention particulière est portée à la surveillance des esclaves et à la pratique du marronnage.

« Aux esclaves. Sa Majesté recommandait aux sieur compte d'Ennery et Peinier la plus grande attention à tenir les esclaves dans la plus austère dépendance de leurs maître et dans la plus grande subordination à l'égard des blancs de les tenir par la rigide observation des règlements faits dans cet objet et d'assurer tout à la fois la fortune et la tranquillité des colons par tous les moyens qui pourront prévenir les marronnages et ramener les esclaves fugitifs à l'atelier de leurs maîtres. »<sup>110</sup>

---

<sup>105</sup> cf. Annexe 9-Documents 7 et 8

<sup>106</sup> HUYGHUES-BELROSE, Vincent. « Les moulins de la Martinique : un outil pédagogique. » *Études caribéennes* [en ligne]. 1 avril 2007. N° 6. [Consulté le 24 août 2015].

<sup>107</sup> Article 38 : « L'esclave fugitif qui aura été en fuite pendant un mois à compter du jour où son maître l'aura dénoncé en justice, aura les oreilles coupées, et sera marqué d'une fleur de lys sur l'épaule : et s'il récidive un autre mois à compter pareillement du jour de la dénonciation, aura le jarret coupé et sera marqué d'une fleur de lys sur l'autre épaule et la troisième fois il sera puni de mort. »

<sup>108</sup> cf. Annexe 9-Documents 9

<sup>109</sup> ALENCASTRO, Luiz Felipe de, GRUZINSKI, Serge et MONÉNEMBO, Tierno. *Rio de Janeiro: la ville métisse*. Éditions Chandeigne, 2001.

<sup>110</sup> DANÉY DE MAURILLAC, Sidney. *Histoire de la Martinique, depuis la colonisation jusqu'en 1815*. Fort-Royal : E. Ruelle, 1846.

Pour mieux comprendre le contexte de formation du marronnage, il est indispensable de comprendre le mode de vie des esclaves dans une habitation, sujet qui a été peu traité<sup>111</sup>. Il est nécessaire d'évoquer la distinction que l'on fait entre un esclave de champs et un esclave de maison. En effet, il est possible de constater que les nègres marron étaient le plus souvent des esclaves de plantation fuyant de terribles conditions de travail. À propos du petit marronnage dans les Antilles Française, l'enseignant-chercheur Gabriel Debien explique que « *“Les nègres de houe” sont ceux qui prennent le plus souvent la fuite.* »<sup>112</sup> En effet, l'esclave qui travaillait dans la plantation avait les conditions de travail les plus pénibles,

il travaillait en plein soleil du lever au coucher du soleil. Ses journées étaient rythmées par des chants qui marquaient la cadence, il devait subir les coups de fouet des contremaitres et d'autres esclaves, chargés d'encadrer le travail. Comme nous l'avons évoqué, il existe des règles régies par le Code Noir en matière d'alimentation et d'habillement. Le manioc composait la base de l'alimentation des esclaves, la consommation de viande était limitée à une portion de salaisons, viande ou poisson, une fois par semaine. Les maîtres avaient l'obligation de vêtir leurs esclaves. Contrairement aux esclaves domestiques qui portaient souvent les vieilles parures de leurs maîtres, les esclaves des champs ne portaient que des haillons.

**Image 2** Supplice du carcan de fer



Source : *Les français peints par eux-mêmes : le Nègre* (Page 322)

<sup>111</sup> DUMONT, Jacques et BÉRARD, Benoît. La place du marronnage dans les commémorations de l'abolition de l'esclavage aux Antilles françaises de 1948 à nos jours. In : *Les marronnages et leurs productions sociales, culturelles dans les Guyanes et le bassin caribéen du XVIIème au XXème siècle : bilans et perspectives de recherche ; mise en mémoire et patrimonialisation du marronnage*. Saint Laurent du Maroni : Université des Antilles et de la Guyane. Service commun de la documentation A.P.F.OM : Association des Peuples des Fleuves Oyapock-Maroni APHGG : Association des Professeurs d AIHP-GEODE : Archéologie Industrielle, Histoire, Patrimoine/Géographie- Développement Environnement de la Caraïbe, 2014.

<sup>112</sup> DEBIEN, Gabriel. « Le Marronnage aux Antilles Françaises au XVIIIe siècle. ». *Caribbean Studies*. 1 octobre 1966. Vol. 6, n° 3, pp. 3-43.

## B] L'héritage du marronnage

Il est intéressant de noter les influences que le marronnage et que les communautés marron ont laissé à travers le temps. Ainsi, parmi les grands thèmes du marronnage, nous avons décidé de consacrer une partie à l'héritage du marronnage, dans les domaines culturels, artistiques, historiques, mais aussi dans la mémoire et dans la tradition populaire. Il s'agit donc des personnages, qui ont pu marquer l'histoire du marronnage, de patrimoines immatériels des descendants des communautés marron et de représentations du nègre marron actuelles.

### B.1 Les grandes figures du marronnage

Dans le cas de São Tomé, une grande figure, considérée aujourd'hui comme un héros national, a marqué l'histoire du marronnage sur l'île. Le Roi Amador, ce héros aux origines incertaines<sup>113</sup> a été désigné comme le Roi des *Angolares*<sup>114</sup>. Il a mené une violente révolte esclave à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. De 1595 à 1596, ce leader s'est autoproclamé roi de l'île. Il reste, jusqu'à aujourd'hui, considéré par toute la population comme le Roi des *Angolares*, ce héros national est d'ailleurs célébré le 4 janvier. Son visage<sup>115</sup> figure sur les billets de banque<sup>116</sup> et un buste en bois le représentant trônait sur la place principale de São João dos *Angolares*, avant qu'il ne soit détruit par les intempéries. Un autre buste d'Amador se trouve à l'entrée des archives nationales.

La recherche de documentation sur le marronnage en Martinique a constitué une réelle difficulté dans l'avancement de notre travail et ne nous a pas permis de prendre connaissance d'une figure qui aurait marqué l'histoire du marronnage comme c'est le cas à

São Tomé avec Amador, ou au Brésil avec Zumbi dos Palmares. Dans les petites Antilles et

**Image 3** Buste du Roi Amador à l'entrée des archives nationales



Par Cynthia Alphonse, Île De São Tomé, 2014

<sup>113</sup> Certains auteurs contestent les origines angolares d'Amador, ils affirment qu'il aurait été un esclave appartenant à un certain Bernardo Vieira. C'est le cas de Gerhard Seibert qui affirme qu'il aurait été un esclave fugitif né à São Tomé qui aurait rejoint les Angolares.

SEIBERT, Gerhard. *A verdadeira origem do célebre Rei Amador, líder da revolta dos escravos em 1595*. janvier 2005. p. 10-11.

<sup>114</sup> TENREIRO, Francisco. *A Ilha de São Tomé*. Junta de Investigações do Ultramar, 1961.

<sup>115</sup> La représentation du visage de ce héros national est une création de l'artiste Protásio Pina qui l'a réalisé à partir de témoignages.

<sup>116</sup> cf. Annexe 9-Document 10

notamment à la Martinique, le nègre marron est une figure mythique à lui seul. Dans son œuvre *Le Discours antillais*, l'écrivain Edouard Glissant définit le nègre marron<sup>117</sup> : « *Il n'en reste pas moins, nous ne le soulignerons jamais assez, que le Nègre marron est le seul vrai héros populaire des Antilles, dont les effroyables supplices qui marquaient sa capture donnent la mesure du courage et de la détermination.* ». Comme nous allons maintenant le voir, le nègre marron est une figure mythique qui a marqué la culture populaire en Martinique et inspiré ses écrivains.

## B.2 L'héritage du marronnage dans la culture populaire

### B.2.1 Le marronnage dans la tradition orale et la littérature

Le marronnage est un thème qui a été repris par plusieurs auteurs martiniquais comme Edouard Glissant<sup>118</sup> et Raphaël Confiant. Cependant, la littérature n'est pas le seul domaine où le marronnage a laissé un héritage. Il a aussi marqué la culture populaire et certains patrimoines, dont des patrimoines immatériels.

Par exemple, on retrouve le marronnage dans la tradition orale en Martinique et à São Tomé. Comme l'explique Edouard Glissant<sup>119</sup>, malgré son image de héros luttant contre le pouvoir colonial, le nègre marron a aussi une image péjorative. En Martinique, la figure du nègre marron sert parfois à menacer les enfants indisciplinés. Dans son roman, *Nègre Marron*, l'auteur martiniquais Raphaël Confiant reprend un passage du *Discours Antillais* d'Edouard Glissant, qui montre ce paradoxe. Le nègre marron est décrit comme le « *... seul vrai héros populaire des Antilles ...* » dans l'œuvre de Glissant qui explique que cette mauvaise image est à l'origine diffusée par les colons qui ont fait de la figure marron un « *bandit vulgaire* » ou encore « *le croquemitaine scélérat dont on menace les enfants* ». <sup>120</sup>

Nous observons aussi ce phénomène à São Tomé. Lors d'entretiens menés au cours de notre premier travail de recherche, nous avons appris qu'il existait une certaine méfiance des autres santoméens envers les *Angolares*, qui sont associés à la pratique de sorcellerie. Aux yeux du reste de la population, les *Angolares* gardent une image liée à la sauvagerie passée et aux conflits menés au cours de l'histoire.<sup>121</sup> Le marronnage et les communautés marron gardent donc un certain mystère dans l'imaginaire des membres de leur territoire.

L'hypothèse la plus répandue sur l'origine des *Angolares* vient de la tradition orale. Les *Angolares* seraient nés du naufrage d'un navire négrier à Sete Pedras. Les survivants auraient dérivé

---

<sup>117</sup> cf. Annexe 9-Documents 11

<sup>118</sup> CONFIENT, Raphaël. *Nègre marron*. Écriture, 2006.

<sup>119</sup> cf. Annexe 9-Documents 2

<sup>120</sup> cf. Annexe 9-Documents 11

<sup>121</sup> Dominique Gallet, *Sao Tomé et Principe : les îles du milieu du monde*, Karthala, Paris, 2008



jusqu'à l'anse de São João et auraient ensuite formé la communauté des *Angolares*. Dans son documentaire *Mionga ki Ôbo* (mer et forêt), Ângelo Torres met cette légende en scène, insistant sur le fait que les *Angolares* ont lutté pour survivre dès le départ.<sup>122</sup> Cette légende participe donc à l'image de résistants des *Angolares* dans l'imaginaire collectif. Il n'existe pas de preuve scientifique de cette théorie, mais elle apparaît dans des documents dès le XVIII<sup>e</sup> siècle.<sup>123</sup> Une autre légende est née de celle-ci, elle a été évoquée au cours d'un entretien avec un artiste angolais, l'église *Santa Cruz dos Angolares* abriterait une croix, faite à partir du bois provenant du navire naufragé.

### B.2.2 Le marronnage dans la culture populaire et le patrimoine immatériel

Les *Angolares* peuvent être considérés comme un groupe ethnolinguistique particulier. Le créole angolais est un véritable patrimoine pour cette communauté tout droit issue du marronnage.

« Si le *forro* et le *lung'ie* peuvent être considérés comme des créoles de plantation, en revanche l'angolais est, semble-t-il, né au sein des communautés d'esclaves 'marrons' (i-e fugitifs) ayant fui les plantations au cours des révoltes qui éclatèrent à partir du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. »<sup>124</sup>

Comme la plupart des créoles du monde, le créole angolais est une langue orale qui n'est pas fixée à l'écrit. Il est parlé principalement dans le sud de l'île où se situe la communauté, dans le district Caué. Cet héritage linguistique a aussi marqué le territoire, puisque dans la zone sud, les noms d'animaux, de plantes et de lieux<sup>125</sup> ont une double dénomination. Par exemple, *Caué* signifie Cão Grande (Grand chien en portugais), *Sete Pedras* est aussi appelé *Catagombé* et São João dos Angolares porte aussi le nom *Anguéné*, qui est une évolution du substantif « *angra* » (anse en portugais). Comme les autres créoles de l'archipel, il tire ses origines des langues bantous et notamment de l'*umbundu* et du *kimbudu*, parlés en Angola. Bien que le créole angolais soit très marqué par ces dialectes au niveau de sa syntaxe et de sa construction, le portugais marque son lexique<sup>126</sup>. Un contact a donc eu lieu entre la langue des maîtres et les dialectes amenés par les esclaves fugitifs aux différentes origines, qui appartenaient au *quilombo*. Ce créole est utilisé par les artistes locaux, tels que le poète Fernando Macedo, dans ses poèmes extraits de son recueil *Anguéné*.<sup>127</sup> Plus récemment, c'est le duo santoméen et angolais Calema qui a choisi d'interpréter certaines de ses chansons en créole angolais, en faisant ainsi découvrir sa culture en Europe.<sup>128</sup> L'héritage du marronnage à São Tomé se

<sup>122</sup> cf. Annexe 9-Documents 12

<sup>123</sup> SEIBERT, Gerhard. "Os Angolares da ilha de São Tomé: Náufragos, Autóctones ou Quilombolas?" *Textos de História. Revista do Programa de Pós-graduação em História da UnB*. 12 janvier 2012. Vol. 12, n° 1-2, p49.

<sup>124</sup> SCHANG, Emmanuel, ROUGÉ, Jean-Louis, ESHKOL, Iris et PETIT, Mélanie. « CreolData : une base de données lexicales sur les langues créoles. » *Revue française de linguistique appliquée*. Mars 2005.

<sup>125</sup> cf. Annexe 1

<sup>126</sup> SEIBERT, Gerhard. "Os angolares da ilha de São Tomé: Náufragos, Autóctones ou Quilombolas?" *Textos de História. Revista do Programa de Pós-graduação em História da UnB*. 12 janvier 2012, p.55

<sup>127</sup> cf. Annexe 9-Documents 13

<sup>128</sup> cf. Annexe 9-Documents 14

Fradique et Antonio Mendes Ferreira sont deux frères d'origine santoméenne et angolais, ils ont formé le duo

retrouve donc dans la littérature et la musique. Il se retrouve aussi dans l'une des danses populaires de l'archipel, le *Danço Congo*, qui a été véhiculé dans toute l'île par les *Angolares*. Selon la tradition orale, le *Danço Congo* prendrait ses origines dans la culture africaine et plus particulièrement congolaise, comme son nom l'indique. Il s'agit d'une danse guerrière, qui met en scène différents personnages : le capitaine, les soldats, le sorcier, le *bobo* (« le bouffon »), l'ange et l'échassier. Le capitaine oriente les soldats, qui exécutent des figures et dansent. L'ange accompagne et aide la musique. Le sorcier est l'ennemi du capitaine et l'échassier est celui que l'on admire. Enfin, le *bobo* et sa femme retiennent l'attention du public.

Le marronnage se retrouve aussi dans les traditions populaires et les fêtes traditionnelles en Martinique et plus largement aux Antilles. C'est au cours du dernier jour du carnaval, Mardi Gras, qui marque le début du Carême, qu'apparaît la figure historique du nègre marron. Tradition chrétienne importée par les colons, le carnaval est une tradition européenne que les esclaves et leurs descendants se sont appropriée. Il s'agit d'une tradition importante pour les Antillais, à la Martinique, la période de vacances de carnaval est une spécificité du calendrier scolaire. Comme en Guadeloupe ou en Guyane, on retrouve différentes figures emblématiques du défilé carnavalesque. Il s'agit, notamment, de figures inspirées de l'époque coloniale, telles que les coupeurs de canne, les *touloulous*, ces figures féminines masquées vêtue comme les femmes de la cours de Louis XVI et bien évidemment, les nègres marron.<sup>129</sup> En Martinique, les *neg'marron* ou *neg gwo siwo* défilent avec le corps enduit de sirop de batterie, d'huile et de suie. Les nègres marron courent dans les rues au moment du défilé pour représenter la fuite de ces esclaves. Sur leur passage, les passants s'écartent par peur d'être salis par la matière qui recouvre leur corps.<sup>130</sup>

## Conclusion

Grâce à nos deux exemples d'espaces qui ont connu le marronnage, nous avons montré que de grands thèmes pouvaient être dégagés. Effectivement, avec un contexte historique et économique commun aux territoires, c'est-à-dire, la colonisation et la traite atlantique qui a eu lieu entre les XVI<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, nous sommes parvenus à définir ces thèmes. Nous sommes donc retournés aux origines des nègres marron, l'Afrique, qui est aussi le symbole de la liberté, du désir de retour aux racines de ces esclaves fugitifs. Ces origines africaines se retrouvent dans la culture et les traditions des communautés marron qui représentent d'ailleurs un autre thème du marronnage, au même titre que

---

Calema. Il est intéressant de noter que des chansons en créole angolar composent leur répertoire au même titre que des chansons en créole santoméen ou en portugais. Leur notoriété leur permet d'exporter une partie de la culture angolare en dehors de l'archipel santoméen.

<sup>129</sup> NDAGANO, Biringanine. *Penser le carnaval: variations, discours et représentations*. KARTHALA Editions, Paris, 2010.

<sup>130</sup> cf. Annexe 9-Documents 15

les grandes figures du marronnage, ces héros qui ont marqué la résistance esclave. Enfin, il nous était impossible de présenter les nègres marron sans faire référence au système qu'ils ont fui et contre lequel ils ont lutté.

Nous allons maintenant proposer un projet de mise en valeur touristique mis au point à partir des grands thèmes que nous venons de définir. Notre modèle de route touristique pourrait être applicable dans tous les territoires où il y a eu du marronnage, puisque ces grands thèmes nous permettent de recréer une mémoire du marronnage.

## Troisième partie : Projet de mise en valeur touristique autour du marronnage

---

À partir des exemples des îles de São Tomé et de la Martinique, nous montrerons un type de mise en valeur touristique qu'il est possible de mettre en place et qui pourrait être proposée à des structures touristiques, comme des agences de voyages, des villes, des centres de tourisme. Nous proposons donc, la création de routes touristiques autour du thème du marronnage. Notre produit comprend une visite, qui est réalisée à partir de nos recherches et visites du territoire. Elles nous ont permis de constituer des fiches techniques, qui une fois assemblées, peuvent s'apparenter à un cahier des charges de la visite, puis, une brochure de promotion de la visite et une carte géolocalisée présentant le parcours qui peut être insérée à de la documentation touristique, un site internet ou une application.

Dans le cadre de sa politique de signalisation touristique, le Ministère du Tourisme et des Transports du Québec distingue deux types de circuits touristiques : le package qui comprend souvent un hébergement et le transport entre les sites et la « route touristique » qui correspond à notre projet. Selon la publication de cette institution<sup>131</sup> :

« Une route touristique se définit comme un trajet à suivre le long d'un chemin pittoresque, axé sur une thématique distinctive et qui relie un certain nombre de sites touristiques évocateurs et ouverts aux visiteurs. On y trouve également une variété de services complémentaires, tels l'hébergement, la restauration, des postes d'essence ainsi que des services d'accueil et d'information touristiques »

Après avoir réalisé une visite « Sur la Route des *Angolares* » à São Tomé, nous proposerons la découverte du sud de la Martinique « Sur les traces du marronnage », afin d'illustrer notre modèle de route touristique.

---

<sup>131</sup> Site officiel du Ministère du Tourisme du Québec  
<http://tourisme.gouv.qc.ca/publications/media/document/programmes/routes.pdf>

## A] Routes touristiques sur le thème du marronnage

### A.1 Définition du projet

Le projet que nous proposons consiste à la réalisation d'un modèle de route touristique sur le thème du marronnage. Le marronnage est un phénomène qui s'est développé dans divers espaces qui ont connu l'esclavage. En effet, on retrouve le marronnage dans l'histoire des colonies des Amériques (Brésil, Cuba, Antilles, Guyane...), en Afrique et dans l'Océan indien (Réunion, Ile Maurice...).

Il existe donc un véritable potentiel touristique ne serait-ce que par la diversité géographique des espaces concernés. Cependant, les formes de marronnages ont été diverses, il y a eu du petit et du grand marronnage et sa résistance au temps a été différente en fonction des lieux puisque certaines communautés existent toujours, alors que d'autres ont disparu. C'est pour cette raison que nous avons étudié São Tomé et la Martinique puisqu'elles sont représentatives des deux cas de figure. Dans le cas de São Tomé et des *Angolares*, nous avons pu nous appuyer sur une identité culturelle, linguistique, historique toujours présente et incarnée par la communauté. Alors que dans le cas de la Martinique, nous avons dû avoir recours à une reconstitution de la mémoire du marronnage à partir de lieux représentatifs de l'histoire de cette résistance esclave.

Grace à l'inventaire du patrimoine immatériel des *Angolares* que nous avons mené pour notre premier mémoire et à la définition de grandes représentations du marronnage définies dans ce travail, nous avons pu créer un modèle de visite guidée, qui repose sur les grands thèmes du marronnage que nous avons pu distinguer.

Notre projet s'appuie sur la notion d'attrait touristique. Effectivement, nous utilisons les attraits d'un espace, la ville de São João dos Angolares dans le cas de notre premier travail, et le sud de la Martinique dans celui-ci. Autrement dit, nous utiliserons les ressources naturelles et culturelles d'un territoire, afin de créer notre produit touristique, qui constitue une activité réalisée par le touriste au cours de son séjour.<sup>132</sup>

### A.2. Mise en forme du projet

Notre objectif serait de proposer nos visites à des agences de voyage ou encore à des villes. Notre projet reposerait donc sur un modèle BtoB (*business to business*), c'est-à-dire la vente de notre produit à des professionnels. C'est pour cette raison que notre visite prendra dans un premier temps la

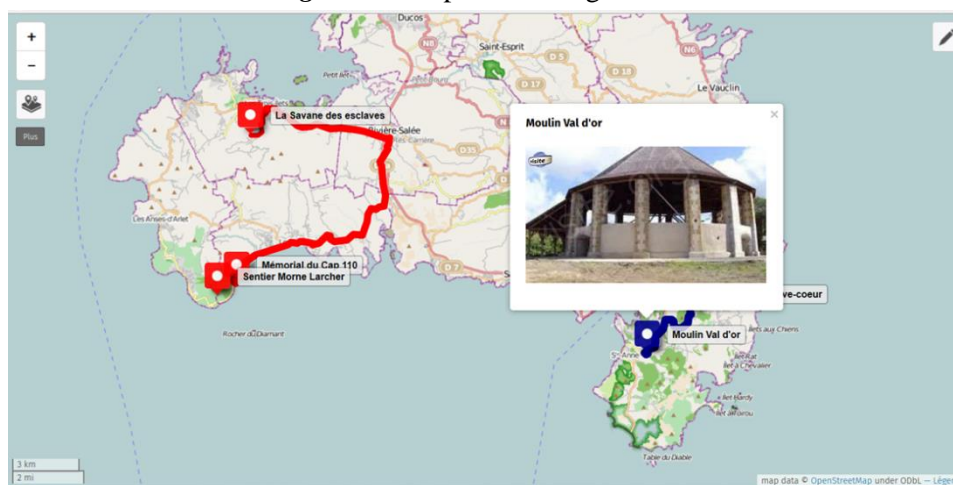
---

<sup>132</sup> GRANDPRÉ, François de. « Attractions, attractions et produits touristiques : trois concepts distincts dans le contexte d'un développement touristique régional. » *Téoros. Revue de recherche en tourisme*. 1 mai 2007. Vol. 26, n° 2, pp. 12-18.

forme d'un dossier technique qui pourrait être apparentée à un cahier des charges décrivant chaque étape du parcours. Il sera à destination des guides, chargés d'animer les visites aux touristes. Nous avons décidé d'intégrer cet élément qui faisait défaut à notre premier travail. Nous avons été en mesure de le produire grâce à un des stages professionnels effectués au cours de l'année, il prendra la forme d'une fiche dans un premier temps.<sup>133</sup>

Nous avons ensuite opté pour deux moyens de communication dans le cadre de notre projet. Le premier consiste à la réalisation d'une brochure qui a pour objectif de présenter la visite. Nous proposons ensuite la réalisation d'une carte géolocalisée du parcours à intégrer à un site internet ou une application.

**Image 4 :** Exemple de carte géolocalisée



© Les contributeurs d'OpenStreetMap sous ODbL

Notre brochure présente la visite guidée.<sup>134</sup> Elle a pour but de donner un aperçu du circuit au client. Dans le cadre d'une distribution de notre projet à une agence de voyage, nous pouvons imaginer que ce document touristique peut être remis aux clients intéressés par un voyage potentiel à destination de marronnage ou à ceux qui ont déjà réservé leur voyage, puisque comme nous l'avons exprimé, notre visite est une activité complémentaire à un circuit de découverte du territoire dans sa totalité.

La carte géolocalisée est réalisée à partir d'un logiciel libre qui permet de créer ses propres cartes et qui repose sur OpenStreetMap (OSM), une base de données cartographiques collectées dans le monde entier sous licence ODbL (*Open Database License*). Ces données sont donc exploitables publiquement, à des fins commerciales ou non, à condition de maintenir la licence sur la base de données. Cette carte pourra donc être intégrée au site internet ou une application de la structure qui sera chargée de la distribution du parcours. La brochure et la carte géolocalisée sont donc des services complémentaires qui visent à mettre en valeur notre principal produit qui est la visite.

### **A.3 Le modèle de route proposé**

<sup>133</sup> cf. Annexe 10

<sup>134</sup> cf. Annexe 11

Nous nous appuyerons sur les grands thèmes du marronnage définis précédemment pour construire cette visite. Le type de visite que nous proposons reposera donc sur des lieux symboliques, liés aux thèmes des origines du marronnage c'est-à-dire les esclaves capturés en Afrique. Comme l'explique Thierry Nicolas- Maître de conférences à l'Université de Guyane et chercheur au laboratoire MINEA- dans son article sur le patrimoine antillais : « *Une première catégorie de lieux de mémoire rappelle l'origine géographique des esclaves. Leur but principal est de mettre au premier plan les liens qui ont existé avec les deux côtes africaines (orientales et occidentales) et Madagascar.* ». <sup>135</sup> Nous intégrerons ensuite, des représentations du pouvoir colonial contre lequel les communautés marron ont lutté, il s'agit notamment d'anciens édifices coloniaux comme les plantations de cacao à São Tomé et les habitations sucrières en Martinique. Nous poursuivrons par les lieux de marronnage comme les mornes, les montagnes et les endroits où vivent encore les communautés descendantes de nègres marron. Enfin, le dernier élément est à mettre en lien avec les grandes figures du marronnage, symbolisées par une représentation du nègre marron sous forme de mémorial, comme c'est le cas pour Amador pour les *Angolares* ; ou dans un site semblable à la Savane des esclaves, qui met en scène la vie au temps de l'esclavage et évoque les nègres marron et leur mode de vie.

Ce type de route peut être adapté à n'importe quel espace où il y a eu du marronnage. Avec les exemples de São Tomé et de la Martinique, nous voyons qu'il peut être appliqué avec ou sans présence d'une communauté.

---

<sup>135</sup> NICOLAS, Thierry. « A la poursuite du patrimoine. » *EchoGéo* [en ligne]. 9 juillet 2009. [Consulté le 9 août 2015].

## B] Exemple de route touristique en Martinique

### B.1 Construire une visite sans communauté

En Martinique, contrairement à São Tomé-et-Principe, au Brésil ou à la Guyane, aucune communauté descendante de nègres marron connue n'a perduré. Afin de réaliser une mise en valeur touristique du marronnage, nous avons dû identifier quels éléments étaient exploitables sur les territoires où il existait encore des communautés afin de recréer une mémoire. Nous nous sommes donc appuyés sur la première visite que nous avons réalisée à São João dos Angolares et à un exemple que nous avons pu observer à Rio de Janeiro, le *Quilombo Campinho da Independência*. Grâce à ces éléments, nous avons, tout d'abord déterminé que pour une telle visite, il était nécessaire d'inclure un lieu symbolique de la traite négrière et de la déportation des esclaves venant des côtes africaines, comme

*Image 5* Maison de l'artisanat de Campinho da Independência



Source : Cynthia Alphonse, Rio de Janeiro, 2015

la plage de São João, où se sont échoués les rescapés du naufrage. Dans le cas de la Martinique nous avons opté pour le mémorial du Cap 110. Ensuite, pour ce qui est du symbole de l'exploitation coloniale comme la *roça* à São João dos Angolares, nous avons sélectionné les ruines de l'habitation Crève-Cœur et le Moulin Val d'Or qui permettent d'illustrer l'habitation coloniale et le système de production sucrier. Pour l'espace naturel similaire aux lieux où les nègres marron se réfugiaient, nous avons favorisé le sud de la Martinique pour notre route touristique car il est connu pour ses mornes qui pourront être visibles tout au long de la visite.<sup>136</sup>

Nous avons constaté qu'il manquait une structure de type muséale dans notre premier projet de visite, nous avons alors évoqué le cas de la Savane des Esclaves en Martinique, cela a été confirmé lors de notre découverte du *Quilombo Campinho*, dans l'État de Rio de Janeiro, où l'on peut visiter une maison de l'artisanat qui présente les réalisations de la communauté et son histoire. Ainsi, nous avons intégré la Savane des esclaves à notre visite car elle reprend le thème du marronnage et présente

<sup>136</sup> cf. Annexe 12



même le mode de vie lié au thème avec la présence d'un jardin qui reconstitue les produits consommés par les esclaves en fuite dans la nature.

Pour cette seconde visite en Martinique, nous avons sélectionné un certains nombres de lieux symboliques, qui permettent de mettre en tourisme une mémoire du marronnage.

## **B.2 Les types de tourisms mis en jeu**

Outre le tourisme de mémoire, nous avons pris soin de nous référer à d'autres formes de tourisme dans la création de notre visite. Il s'agit d'un moyen de dynamiser la visite et de pallier l'absence d'une communauté qui permet d'incarner le marronnage. Le fait de varier les paysages est aussi un moyen d'éveiller les sens et solliciter l'imaginaire du visiteur.

Le tourisme vert vise à mettre en valeur les ressources naturelles d'un territoire. Il a pour objectif de permettre la découverte de la nature et proposer des activités liées à ce thème. Ces activités sont pratiquées en milieu rural la plupart du temps, il s'agit de promenades et randonnées, découverte de sites naturels, d'activités sportives en plein air ou encore nautiques. Cette forme de tourisme fait partie intégrante de notre visite, en effet, la visite des ruines de l'habitation Crève-cœur qui se trouve à proximité d'un piton du même nom, va donner lieu à une randonnée en pleine nature. C'est aussi le cas du mémorial du Cap 110 qui se trouve aussi sur un site naturel et qui est intégré à un sentier de randonnée au Morne Larcher. Le tourisme vert est aussi lié à la notion d'écotourisme qui est défini comme étant « *principalement lié aux formes de tourisme pratiquées en milieu naturel.* »<sup>137</sup> Dans les deux destinations que nous avons choisi d'étudier, le tourisme vert est développé. Après l'étude de guides touristiques et de forfaits touristiques proposées par des agences de voyages, nous avons constaté que l'offre de randonné et de « circuit nature » tient une place importante. Il existe par exemple des agences spécialisées dans les forfaits trekking à São Tomé-et-Principe.

Les sites que nous avons intégrés à notre route touristique sont déjà mis en lumière dans le paysage touristique de la Martinique. En effet, les habitations font partie des sites qui appartiennent à une des formes de tourisme incontournable de l'île, le tourisme industriel. En effet, la seconde forme de tourisme, exploitée dans notre route, est le tourisme industriel et culturel. Il peut se définir comme étant lié à des activités industrielles ou des unités de production telles que les usines, fabriques, ateliers, mines, domaines agricoles ou encore des édifices liés à ces activités. Le tourisme industriel se définit en plusieurs types et touche différentes domaines. Tout d'abord, on distingue le tourisme de « découverte économique » qui permet la découverte d'entreprises en activité et de musées d'entreprise. Il inclut aussi le patrimoine industriel culturel qui comprend d'anciens sites industriels (cités ouvrières, friches, sites miniers...). Et enfin, le tourisme scientifique qui ne sera pas traité dans cette étude, car il n'a pas été inclus dans notre inventaire. Dans le cadre de notre projet, nous nous

---

<sup>137</sup> Site officiel du Ministère de l'écologie, du Développement Durable et de l'Energie [www.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.developpement-durable.gouv.fr/)

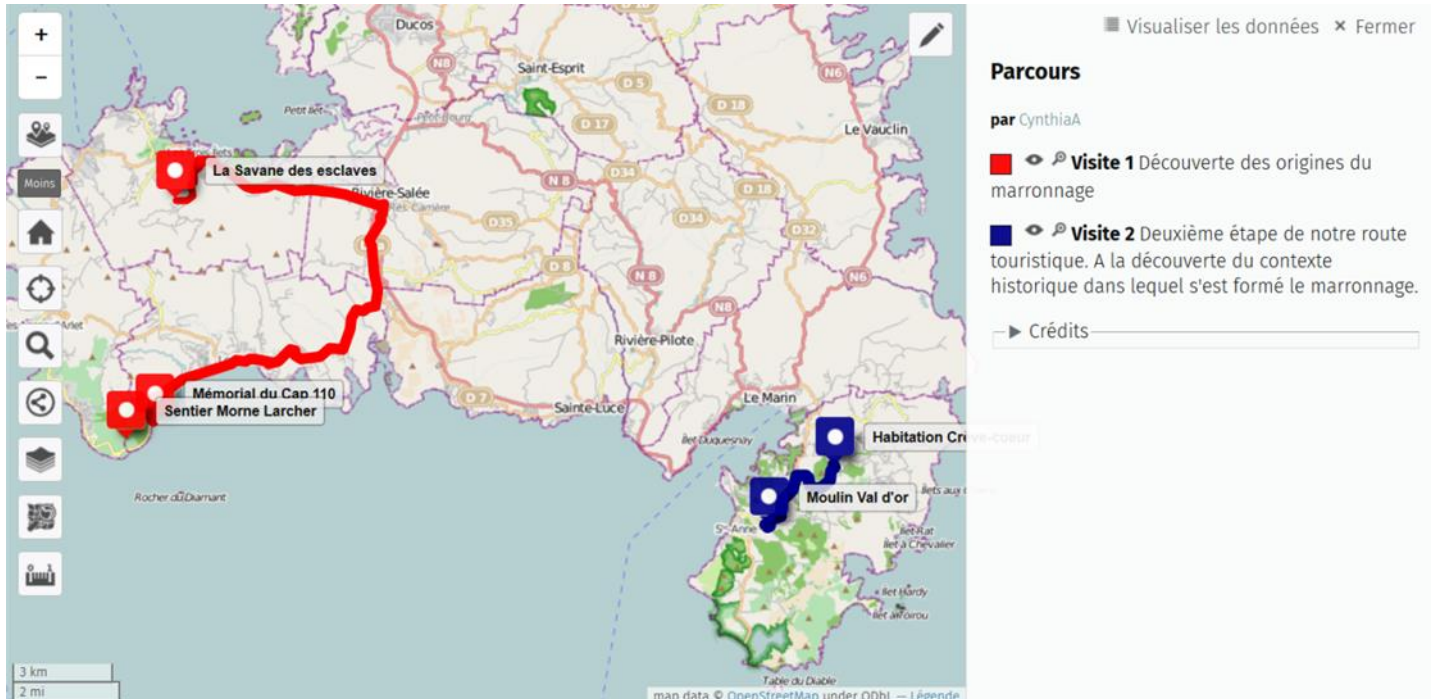
intéressons au patrimoine et au tourisme industriel culturel représenté par la visite d'anciennes unités de production comme les moulins et les habitations sucrières dans le cas de la Martinique ou des *roças* à São Tomé, ces visites permettent de comprendre les modes de production de l'époque et le rôle que jouaient les esclaves dans ce processus et leurs conditions de travail.

En conclusion, les sites que nous proposons de faire découvrir sont déjà présents dans les différentes formes de tourisme que l'on peut trouver dans les territoires que nous étudions. Cependant, nous proposons de les faire découvrir autrement aux touristes en les réunissant autour du thème du marronnage.

### B.3 La visite

La visite que nous proposons concerne la découverte du sud de la Martinique à travers l'histoire du marronnage.

Carte 5 Carte du Parcours (Martinique)



Outre les différentes formes de tourisme que nous avons mis en jeu, nous nous sommes appuyés sur le modèle que nous avons défini précédemment. En ce qui concerne les origines du marronnage, c'est-à-dire l'Afrique et l'esclavage. Nous avons sélectionné le mémorial du Cap 110. Il s'agit d'un mémorial édifié en 1998 à la demande de la ville du Diamant pour célébrer le 150<sup>e</sup> anniversaire de l'abolition de l'esclavage. Le site est symbolique, puisque d'après les panneaux didactiques présents à l'entrée du mémorial, il s'agit du lieu de naufrage d'un navire négrier le 8 avril 1830, alors que la traite avait déjà été déclarée comme illégale. L'œuvre du plasticien martiniquais Laurent Valère, a représenté quinze buste à l'air affligé, réalisés à partir de sable de Trinidad, qui regardent

Image 6 Mémorial du Cap 110



Par Cynthia Alphonse, Martinique, 2012

vers le Cap 110, en direction du Golfe de Guinée, lieu de provenance de la main d'œuvre esclave.<sup>138</sup>

La seconde étape de notre route touristique en lien avec les origines du marronnage est la visite de la Savane des Esclaves créée à l'initiative de M. Gilbert Larose. Ce parc de deux hectares

**Image 7** Statue Du Nègre Marron, La Savane Des Esclaves



Par Cynthia Alphonse, Martinique, 2012

reconstitue un village «*Antan Lontan*», c'est-à-dire un village d'antan qui met en scène le

mode de vie des esclaves, à travers la reconstitution de cases traditionnelles du XIX<sup>e</sup> siècle. Une structure pédagogique sur l'histoire de l'esclavage abrite des statues créées en collaboration avec des artistes locaux qui représentent les figures de l'époque coloniale comme le maître, le nègre marron, les esclaves. Le lieu propose aussi un jardin d'herbes médicinales, de plantes, légumes et fruits consommés à l'époque. La structure propose une visite guidée et une boutique de souvenirs ainsi que des ateliers de fabrication artisanale de *kassav*, galette de manioc qui était la base de la nourriture des esclaves.<sup>139</sup> Ce type de

structure est l'élément qui manquait à la

première visite que nous avons réalisée à São Tomé. La reconstitution permet une visualisation, que le travail de l'imaginaire n'arrive pas toujours à combler.

La seconde partie de notre route touristique concerne le système colonial contre lequel les nègres marron ont lutté. Pour représenter cet aspect, nous avons choisi d'intégrer des édifices coloniaux à notre route. Nous avons donc sélectionné deux sites de la commune de Sainte-Anne, le Moulin à sucre Val d'or et les ruines de la plantation Crève-Cœur.

Les ruines de l'habitation Crève-Cœur ont deux points forts, tout d'abord, elles s'inscrivent dans un cadre naturel qui fait l'objet de randonnées. Ensuite, le site est inscrit au titre des Monuments Historiques par arrêté du 2 juin 1992 et a fait l'objet de fouilles archéologiques et d'un projet de restauration en 2012. Un parking, situé à proximité du sentier, permet aux randonneurs de stationner leur véhicule. L'habitation, dont les divers éléments datent des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, possède une

<sup>138</sup> BONNIOL, Jean-Luc. De la construction d'une mémoire historique aux figurations de la traite et de l'esclavage dans l'espace public antillais. In : *Façonner le passé. Représentations et cultures de l'histoire* (XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle). Aix-en-Provence : Presses de l'Université de Provence, 2004. pp. p. 263 284.

<sup>139</sup> Cf. Article 22 du Code Noir

composition classique ; c'est-à-dire, une maison de maître qui est située sur un relief du Piton Crève-Cœur, en hauteur comme c'est le cas dans la plupart des habitations, un quartier des esclaves, qui fait actuellement l'objet de fouilles, un moulin, une distillerie et d'autres bâtiments industriels. La visite du site permet de lier le tourisme vert, l'archéologie et le patrimoine historique. Avant d'arriver à la plantation Crève-Cœur, nous prévoyons un passage par le Moulin Val d'Or qui a aussi fait l'objet d'une restauration par l'Espace Sud<sup>140</sup>. Le Parc Naturel Régional s'occupe de l'animation du site avec des reconstitutions du travail dans une habitation en tenue d'époque. Le moulin appartenait à l'habitation Val d'Or qui a été démembrée après l'abolition de l'esclavage. Ces deux sites sont les témoins du passé sucrier et esclavagiste du sud de l'île et plus largement de la Martinique. Il permet de comprendre dans quel contexte s'est formé le marronnage et représentent un système que les nègres marrons ont fui et ont combattu, tant la condition servile leur était insupportable.

## **Conclusion**

Nous avons montré que la construction d'une route touristique sur le marronnage ne repose pas seulement sur la présence d'un groupe qui la représente. Nous sommes parvenus à proposer une route en Martinique, où il n'y a pas de communauté marron, grâce à nos expériences professionnelles et aux connaissances acquises au cours de notre cursus. Dans ce second mémoire, nous avons pu avancer sur la mise en forme de notre projet en proposant un exemple de brochure, des cartes et une fiche technique de présentation de nos routes. Cette partie est une étude préalable qui met en lumière les points forts d'un tel projet et mériterait d'être approfondie de façon plus professionnelle avec une étude marketing. Une étude de marché permettrait de définir plus précisément la viabilité d'un tel projet. Nous avons, toutefois, défini un état des lieux pour le cas de la Martinique et de São Tomé.

---

<sup>140</sup> Communauté d'agglomération de l'Espace Sud de la Martinique

## Conclusion

---

Cette étude de fin de cursus consiste donc à proposer un modèle de mise en valeur touristique du marronnage. Pour cela, nous avons choisi la création de routes touristiques sur le thème du marronnage. Ce travail fait suite à un mémoire de première année de master, sur la mise en valeur touristique du patrimoine immatériel des *Angolares* de São Tomé-et-Principe, une communauté descendante d'esclaves fugitifs qui ont lutté contre le travail servile dans un système esclavagiste. À partir de ce premier document, nous avons dégagé des thèmes qui ont pu être réutilisés dans la conception d'une autre route touristique sur le thème du marronnage, dans une autre espace. Le choix de cette autre route s'est porté sur la Martinique. Il nous a permis d'illustrer notre propos et présenter notre objectif principal, c'est-à-dire, proposer un type de route touristique général, applicable à différents territoires. Les routes que nous évoquons ici, sont des exemples de ce que nous serions en mesure de proposer ailleurs.

Grâce à des recherches de terrain, des lectures générales, spécifiques et théoriques. Nous avons proposé une définition du marronnage, illustrée par les exemples de São Tomé et Principe et de la Martinique. Nous sommes parvenus à dégager des grands thèmes du marronnage, qui ont ensuite été réutilisés dans la conception de notre projet touristique.

L'origine africaine des esclaves, la structure coloniale esclavagiste, les lieux, les grandes figures et l'héritage du marronnage sont les grands thèmes du marronnage. Ils sont déterminants dans sa mise en valeur. Nous avons ensuite, mis en lumière ces différents thèmes à l'aide d'un corpus d'images, de vidéos et d'extraits littéraires.

En confrontant deux espaces similaires, nous avons tenté de démontrer que le type de mise en valeur proposé pouvait être applicable à tous les espaces qui ont connu le marronnage, même à ceux où les communautés ont disparu. Pour créer une route touristique sur un territoire où il n'y a plus de trace du marronnage, nous avons montré que la mise en valeur passait par différentes formes de tourisme. Nous avons lié le tourisme de mémoire, le tourisme vert et tourisme industriel, afin de mettre en valeur les différents atouts du territoire et les divers aspects du marronnage.

Grâce à ce travail, nous avons démontré que le marronnage possède un réel potentiel touristique et qu'il s'intègre parfaitement dans d'autres projets en cours, liés à l'esclavage. L'esclavage et l'abolition sont des faits reconnus, mais le marronnage reste encore peu évoqué.

Avec la création d'une route touristique en Martinique, nous avons prouvé que l'absence de communauté marron n'était pas un obstacle à la réalisation d'un projet de valorisation touristique du marronnage. En effet, les thèmes définis nous ont permis de recréer une mémoire du marronnage, à partir de symboles.

Il est aussi important de souligner que dans une mise en valeur générale de l'esclavage, le marronnage ne doit pas être négligé. Dans le cas où les communautés ont perduré, il est important que la mémoire collective soit préservée. Quand il n'existe plus de communauté, il est essentiel de recréer

une mémoire. Effectivement, le cas de São Tomé n'est pas unique et illustre le fait que le marronnage a été une des causes de la chute du système esclavagiste. Le marronnage ne doit donc pas rester un fait anecdotique dans l'histoire de l'esclavage.

Les principales limites de notre travail résident dans le manque de documentation sur le marronnage en Martinique. Nous avons été confrontés à la même difficulté au cours de notre premier travail de recherche sur les *Angolares*. En effet, le marronnage est un sujet encore peu traité parmi les thèmes de la mémoire de l'esclavage.

De plus, notre travail constitue une étude préalable à une véritable étude marketing que nous n'avons pas été en mesure de construire par manque de temps et d'expérience dans ce domaine. Les notions acquises au cours de notre cursus nous ont cependant permis de réaliser ce premier état des lieux et de montrer qu'il existe un véritable potentiel de la mise en tourisme du marronnage.

Dans le cadre d'un travail plus conséquent, nous aurions aimé réaliser des entretiens qui nous auraient permis de mettre en lumière la place du marronnage dans la mémoire collective, l'intérêt qu'il possède aujourd'hui pour les nouvelles générations. Tout comme il aurait été intéressant d'étudier de manière plus poussée l'imaginaire qui existe autour de ce thème.

Comme nous l'avons exprimé, notre modèle de mise en valeur est applicable à tous les territoires qui ont connu le marronnage, c'est-à-dire la plupart des espaces où il y a eu de l'esclavage. Nous en avons d'ailleurs évoqué certains comme la Guyane française et le Brésil, où il existe encore des communautés descendantes de nègres marron. Tout comme la Jamaïque, la plupart des îles de l'arc antillais sont aussi concernées, comme Cuba, Haïti, les parties continentales comme le Surinam, ou encore les anciennes colonies françaises de l'Océan Indien comme la Réunion. Il serait donc intéressant de prolonger nos travaux de recherches dans d'autres territoires dans le cas d'une poursuite d'études universitaires qui nous permettrait de traiter le sujet de manière plus scientifique en intégrant d'autres espaces géographiques.

# Bibliographie

---

## Bibliographie générale

1. ADÉLAÏDE-MERLANDE, Jacques. *Les Antilles françaises de leur découverte à nos jours*. Desormeaux Books, 2000. ISBN 978-2-85275-030-2.
2. ALEGRE, Francisco Costa. *Santomensidade*. Banco Internacional de S. Tomé e Príncipe, 2005.
3. ALENCASTRO, Luiz Felipe de, GRUZINSKI, Serge et MONÉNEMBO, Tierno. *Rio de Janeiro: la ville métisse*. Editions Chandeigne, 2001. ISBN 978-2-906462-78-6.
4. ALMEIDA, Maria Clotilde de Vale Flor Teles de Freitas, RIBEIRO, Gustavo de Almeida et MIRANDA, Tiago. *São Tomé: ponto de partida*. 1a ed. Lisboa : I.M.V.F. Chaves Ferreira, 2008.
5. ARAUJO, Ana Lucia. « Mémoires de l'esclavage au Brésil et dans l'Atlantique Sud : quelques pistes de réflexion. » *Africultures*. 1 mars 2008. Vol. 72, n° 1, pp. 46-55.
6. BALDACCHINO, Godfrey et DEHOORNE, Olivier. « Mondes insulaires : espaces, temporalités, ressources. » *Études caribéennes* [en ligne]. 22 juillet 2014. N° 27-28. [Consulté le 30 juillet 2015].
7. BANBUK, Cabuzel-Andréa. *Histoire politique, économique et sociale de la Martinique sous l'Ancien Régime (1635-1789)*. Paris : Ecole Pratique des Hautes Etudes (Sorbonne), 1935.
8. BARRETEAU, Daniel et HEEROMA, David J. H. « Des élèves de troisième s'expriment sur le français et le créole en Martinique. » [en ligne]. 1 janvier 2003. [Consulté le 15 septembre 2015].
9. BENOIST, Jacques-Dominique. « São Tomé et Príncipe : aux origines de la créolité. » *Latitudes*. 2001. Vol. Cahiers Lusophones, n° 13.
10. BENOIST, Jean. « Les Martiniquais. Anthropologie d'une population métissée. » *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*. 1963. Vol. 4, n° 2, pp. 241-432. DOI 10.3406/bmsap.1963.1223.
11. CALIXTE, Sylvie. « La loi reconnaissant la traite négrière et l'esclavage des noirs dans les possessions françaises d'outre-mer en tant que crime contre l'humanité. » *Pouvoirs dans la Caraïbe. Revue du CRPLC* [en ligne]. 15 décembre 2007. N° 15. [Consulté le 31 juillet 2015].
12. CHARBIT, Yves. « Les « Coolies de l'Empire » dans la Caraïbe. » *Revue européenne des migrations internationales*. 1986. Vol. 2, n° 3, pp. 83-103. DOI 10.3406/remi.1986.1114.
13. CHIVALLON, Christine. *Mémoires de l'esclavage à la Martinique* [en ligne]. Éditions de l'EHESS, 2010. [Consulté le 12 août 2015]. ISBN 978-2-7132-2251-1.
14. COTTIAS, Myriam. « Mortalité et créolisation sur les habitations martiniquaises du XVIIIe au XIXe siècle. » *Population*. 1989. Vol. 44, n° 1, pp. 55-84. DOI 10.2307/1533333.
15. COTTIAS, Myriam. « Esclavage, assimilation et dépendance. » *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques. Archives*. 25 avril 2007. N° 40, pp. 143-161. DOI 10.4000/ccrh.3394.



16. DANÉY DE MAURILLAC, Sidney. *Histoire de la Martinique, depuis la colonisation jusqu'en 1815*. Fort-Royal : E. Ruelle, 1846.
17. DE LAVIGNE SAINTE-SUZANNE, Maurice. *La Martinique au premier siècle de la colonisation : 1635-1742*. Nantes : Imprimerie de Mme Chantreau, 1935.
18. DENISE, Christophe. « Une histoire évolutive de l'habitat martiniquais. » *In Situ. Revue des patrimoines* [en ligne]. 1 décembre 2004. N° 5. [Consulté le 24 août 2015].
19. DORIGNY, Marcel. « La Société des Amis des Noirs et les projets de colonisation en Afrique. » *Annales historiques de la Révolution française*. 1993. Vol. 293, n° 1, pp. 421-429. DOI 10.3406/ahrf.1993.1583.
20. DUBOIN, Corinne. « Récit de voyage et tourisme de mémoire : The Island Martinique de John Wideman. » *Études caribéennes* [en ligne]. 22 juillet 2014. N° 27-28. [Consulté le 29 juillet 2015].
21. EDUARDO MARQUES, Carlos. “De Quilombos a quilombolas: notas sobre um processo histórico-etnográfico.” *Faculdade de Ciências Jurídicas da FEVALE/UEMG*. 2009. Vol. 52,
22. ENDERS, Armelle. *Histoire de l'Afrique lusophone*. Paris : Editions Chandeigne, 1994. ISBN 978-2-906462-14-4.
23. FERMIN, Philippe. *Description générale, historique, géographique et physique de la colonie de Surinam, contenant ce qu'il y a de plus curieux et de plus remarquable...* Pays-Bas : E. Van Harrevelt, 1769.
24. FOSSIER, Arnaud. « L'île : un espace ou un territoire ? » *Tracés Revue de Sciences humaines*. 1 juillet 2003. N° 3, pp. 115-117. DOI 10.4000/traces.3593.
25. GALLET, Dominique. *São Tomé-et-Principe: Les îles du milieu du monde*. Paris : KARTHALA Editions, 2008. ISBN 978-2-8111-0025-4.
26. GAUTIER, A. « Les familles esclaves aux Antilles françaises, 1635-1848. » *Population*. 2000. Vol. 55, n° 6, pp. 975-1001. DOI 10.2307/1534924.
27. GISLER, Antoine. *L'esclavage aux Antilles françaises (XVIIe-XIXe siècle): contribution au problème de l'esclavage*. KARTHALA Editions, 1981. ISBN 978-2-86537-013-9.
28. GLISSANT, Édouard. *Le Discours antillais*. Martinique : Éd. du Seuil, 1981. ISBN 978-2-02-005794-3.
29. GOMBAUD, Stéphanie. *Iles, insularité et îlétité Le relativisme dans l'étude des espaces archipélagiques*. Réunion : Université de la Réunion, 2007.
30. GOMES, Manuel. *São Tomé et Príncipe perdues dans l'océan*. Paris : E-dite, 2006. ISBN 2-84608-145-X.
31. GOUROU, Pierre. Une île équatoriale : São Tomé de F. Tenreiro. *Annales de Géographie*. 1963. Vol. 72, n° 391, pp. 360-364. DOI 10.3406/geo.1963.16430.
32. HENRIQUES, Isabel de Castro. *São Tomé e Príncipe: a invenção de uma sociedade*. Lisboa: Vega, 2000. ISBN 978-972-699-569-2.

33. HOUDAILLE, Jacques. « Le métissage dans les anciennes colonies françaises. » *Population*. 1981. Vol. 36, n° 2, pp. 267-286. DOI 10.2307/1532549.
34. HUYGHUES-BELROSE, Vincent. « Les moulins de la Martinique : un outil pédagogique. » *Études caribéennes* [en ligne]. 1 avril 2007. N° 6. [Consulté le 24 août 2015]. DOI 10.4000/etudescaribeennes.461.
35. HUYGHUES-BELROSE, Vincent. « Le nom des lieux à la Martinique : un patrimoine identitaire menacé. » *Études caribéennes* [en ligne]. 1 décembre 2008. N° 11. [Consulté le 30 juillet 2015].
36. LACHARRIÈRE, André-C. de. *De l'affranchissement des esclaves dans les colonies françaises / par M. André de Lacharière* [« sic »],... [en ligne]. E. Renduel (Paris), 1836. [Consulté le 7 avril 2015].
37. LAFLEUR, Gérard. *Les Caraïbes des Petites Antilles*. Paris : KARTHALA Editions, 1992. ISBN 978-2-86537-346-8.
38. LAMBOLEZ, Charles. *Saint Pierre-Martinique 1635-1902 : Annales des Antilles françaises - Journal et album de la Martinique, naissance, vie et mort de la cité créole - livre d'or de la charité*. Paris : Berger-Levrault, 1905.
39. LEBIGRE, Jean-Michel. « L'obó de São Tomé (République de São Tomé e Príncipe) : un exemple d'hinterland forestier insulaire. » *Les Cahiers d'Outre-Mer*. 1 octobre 2003. Vol. n° 224, n° 4, pp. 2-2.
40. LIBA, Moshé et SIMMS, Norman Toby. *Jewish child slaves in São Tomé: papers, essays, articles, and original documents related to the July 1995 conference*. New Zealand Jewish Chronicle Publications, 2003. ISBN 978-0-9582173-1-6.
41. LIÉBART, Déborah. Un groupe de pression contre-révolutionnaire : le club Massiac sous la constituante. *Annales historiques de la Révolution française*. 1 décembre 2008. N° 354, pp. 29-50.
42. MAINO, Elisabetta. *A identidade santomense em gestão: desde a heterogeneidade do estatuto de trabalhador até à homogeneidade do estatuto de cidadão* [en ligne]. Universidade do Porto, Centro de Estudos Africanos, 1999. [Consulté le 19 février 2014].
43. MAINO, Elisabetta. « À propos de l'« africanité » de São Tomé et Príncipe\* » *Cahiers d'études africaines*. janvier 2002. Vol. 42, n° 166, pp. 385-396.
44. MANTERO, Francisco. *La main-d'oeuvre à San Thomé et à l'Île du Prince* [en ligne]. Lisbonne : Impr. de l'Annuaire commercial, 1910. [Consulté le 19 août 2015].
45. MARCEL, Rémond. *La main-d'oeuvre dans les colonies françaises*. Paris : Librairie Cerf, 1902.
46. MARCILLAC, Sidney Daney de. *Histoire de la Martinique: depuis la colonisation jusqu'en 1815*. E. Ruelle, 1846.
47. MARGRY, Pierre. *Belain d'Esnambuc et les Normands aux Antilles : d'après des documents nouvellement retrouvés*. Paris : A. Faure, 1863.
48. MASSA, Françoise et MASSA, Jean-Michel. *Dictionnaire Bilingue vol. 2 : Portugais-Français, Saint Thomas et Prince* [en ligne]. l'Harmattan. Rennes, [sans date]. [Consulté le 6 mars 2014]. ISBN 978-2-9510592-1-4.

49. Philippe et MARTINEAU, Alfred. *Trois siècles d'histoire antillaise : Martinique et Guadeloupe de 1635 à nos jours*. Paris : Société de l'histoire des colonies françaises, 1935.
50. MCDONALD BECKLE, Hilary. *Voyages d'esclaves: La traite transatlantique des Africains réduits en esclavage*. UNESCO. Paris, 2002.
51. MILES, William F. S. « La créolité et les Juifs de la Martinique. NELLEC-MILES, Loïza (trad.), » *Pouvoirs dans la Caraïbe. Revue du CRPLC*. 1 janvier 2010. N° 16, pp. 129-162.
52. MOURA, Clóvis. *Dicionário da escravidão negra no Brasil*. EdUSP, 2004. ISBN 978-85-314-0812-0.
53. MULOT, Stéphanie. « Chabines et métisses dans l'univers antillais. » *Clio. Femmes, Genre, Histoire*. 1 janvier 2008. N° 27, pp. 115-134.
54. NARDIN, Jean-Claude. « Encore des chiffres, la traite négrière pendant la première moitié du XVIIIe siècle. » *Revue française d'histoire d'outre-mer*. 1970. Vol. 57, n° 209, pp. 421-446.
55. NASCIMENTO, Augusto. *Órfãos da raça: europeus entre a fortuna e a desventura no S. Tomé e Príncipe colonial*. Lisboa: Instituto Camões, 2002.
56. NASCIMENTO, Augusto. *Atlas da Lusofonia : São Tomé e Príncipe /*. Prefácio. Lisboa, 2008.
57. NDAGANO, Biringanine. *Penser le carnaval: variations, discours et représentations*. Paris : KARTHALA Editions, 2010. ISBN 978-2-8111-0407-8.
58. NEVES, Carlos Agostinho das. *São Tomé na segunda metade do século XVIII*. Funchal : Secretaria Regional do Turismo, Cultura e Emigração, 1989.
59. NICOLAS, Thierry. « L'insularité aujourd'hui : entre mythes et réalités. » *Études caribéennes* [en ligne]. 1 avril 2007. N° 6. [Consulté le 21 avril 2015].
60. PÉTRÉ-GRENOUILLEAU, Olivier. *L'entrée en scène de la traite atlantique* [en ligne]. Paris : Presses Universitaires de France, 1997. [Consulté le 24 août 2015]. Que sais-je ? ISBN 978-2-13-048415-8.
61. PEYTRAUD, Lucien Pierre. *Esclavage aux Antilles Françaises Avant 1789*. Cambridge University Press, 2011. ISBN 978-1-108-02599-7.
62. REGENT, Frédéric. *La France et ses esclaves*. Paris : Grasset, 2007. ISBN 978-2-246-70219-1.
63. REY, Nicolas. « En finir avec l'histoire occultée : les libérateurs de l'Amérique latine étaient Antillais ! » *Africultures*. 1 juin 2006. Vol. 67, n° 2, pp. 36-44.
64. ROCHMANN, Marie-Christine. *Esclavage et abolitions: mémoires et systèmes de représentation : actes du colloque international de l'Université Paul Valéry, Montpellier III, 13 au 15 novembre 1998*. Paris : KARTHALA Editions, 2000. ISBN 978-2-86537-958-3.
65. ROQUE, Ana Cristina, SEIBERT, Gerhard et MARQUES, Vítor Rosado. *Colóquio Internacional São Tomé e Príncipe numa perspectiva interdisciplinar, diacrónica e sincrónica*. Instituto Universitário de Lisboa (ISCTE-IUL), Instituto de Investigação Científica Tropical (IICT). Lisboa, 2012.
66. ROSELLO, Mireille. *Littérature et identité créole aux Antilles*. Paris : KARTHALA Editions, 1992. ISBN 978-2-86537-389-5.

67. SANGUIN, André-Louis. “São Tomé e Príncipe, as ilhas do meio do mundo: avaliação crítica sobre sua geografia política.” Aniel Lima dos Santos (Doutorando na Universidade de São Paulo (trad.), *Confins. Revue franco-brésilienne de géographie / Revista franco-brasileira de geografia* [en ligne]. 7 mars 2014. N° 20. [Consulté le 15 avril 2014].
68. SCHOELCHER, Victor. *Histoire de l’esclavage pendant les deux dernières années. 1 / par Victor Schoelcher* [en ligne]. Pagnerre (Paris), 1847. [Consulté le 7 avril 2015].
69. SERAFIM, Cristina Maria Seuanes. *As ilhas de São Tomé no século XVII*. Unviversidade de Nova Lisboa, 2000.
70. SOUINDOULA, Simão. “São Tomé e Príncipe, uma Cultura Bantu Insular.” *Latitudes*. 2001. Vol. Cahiers Lusophones, n° 13.
71. SOUINDOULA, Simão. “A Angolanidade extramuros: O caso de São Tomé e Príncipe.” *Latitudes*. 2009. Vol. Cahiers Lusophones, n° 36.
72. SOUSA, Izequiel Batista De. « *São Tomé-et-Príncipe de 1485 à 1755* » *Les particularismes des fondements et du fonctionnement d’une société coloniale*. Paris I-Pantheon-Sorbonne, 1998.
73. SOUSA, Izequiel Batista De. *Sao Tomé et Principe de 1485 à 1755: une société coloniale: Du Blanc au Noir*. Paris : Editions L’Harmattan, 2008. ISBN 978-2-296-20254-2.
74. TAVARES, Eugène. *Littératures lusophones des archipels atlantiques: Açores, Madère, Cap-Vert, São Tomé e Príncipe*. Paris : Editions L’Harmattan, 2009. ISBN 978-2-296-21753-9.
75. TENREIRO, Francisco. *A ilha de São Tomé*. Coimbra: Junta de Investigações do Ultramar, 1961.
76. THORNTON, John K. « Les États de l’Angola et la formation de Palmares (Brésil). » *Annales. Histoire, Sciences Sociales*. 1 août 2008. Vol. 63, n° 4, pp. 769-797.
77. UMBELINA NETO, Natália Pedro da Costa. *Les îles de São Tomé et Príncipe (1853-1903): De l’abolition de l’esclavage à la généralisation des travailleurs sous contrat, les serviçais*. Université de Provence : université Aix-Marseille I, 2007.
78. VERGÈS, Françoise. « Les troubles de la mémoire: Traite négrière, esclavage et écriture de l’histoire (Memory Troubles: Slave Trade, Slavery and History Writing). » *Cahiers d’Études Africaines*. 1 janvier 2005. Vol. 45, n° 179/180, pp. 1143-1178.
79. VÉRONIQUE, Daniel. « Créole, créoles français et théories de la créolisation. » *L’Information Grammaticale*. 2000. Vol. 85, n° 1, pp. 33-38. DOI 10.3406/igram.2000.2769.

## Bibliographie spécifique

1. ALMEIDA, Alfredo Wagner Berno. *Quilombos e as novas etnias*. UEA Edições. Manaus, 2011.
2. AMARAL, Rodrigo de Aguiar. *Santa Cruz dos Angolares: Elites e Subalternos no Antigo Regime em São Tomé e Príncipe (séculos XVI-XVIII)*. Fortaleza, 2009.

3. BASTIDE, Roger. Nègres marrons et nègres libres [Yvan Debbasch, « Le marronnage. Essai sur la désertion de l'esclave antillais ». *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 1965. Vol. 20, n° 1, pp. 169-174.
4. BESSIÈRE, Stéphanie. *Le tourisme des Antilles françaises: le défi de la concurrence caribéenne*. Paris : L'Harmattan, 2010. ISBN 978-2-296-12325-0.
5. BONNIOL, Jean-Luc. De la construction d'une mémoire historique aux figurations de la traite et de l'esclavage dans l'espace public antillais. In : *Façonner le passé. Représentations et cultures de l'histoire (XVIe-XXIe siècle)*. Aix-en-Provence : Presses de l'Université de Provence, 2004. pp. p. 263-284.
6. BOYER, Véronique. « L'anthropologie des quilombos et la constitution de « nouveaux sujets politiques ». » *Civilisations*. 1 mars 2011. Vol. 59-2, n° 1, pp. 157-178.
7. CHEVRIER, François-Gilbert et CLAIR-SAILLANT, Mattieu. « Renouveau du tourisme culturel : que reste-t-il du «touriste»? » *Téoros. Revue de recherche en tourisme*. 1 mai 2006. Vol. 25, n° 2, pp. 72-74.
8. CONFIANT, Raphaël. *Nègre marron*. Paris : Ecriture, 2006. ISBN 978-2-35905-133-9.
9. DEBIEN, Gabriel. « Le Marronnage aux Antilles Françaises au XVIIIe siècle. » *Caribbean Studies*. 1 octobre 1966. Vol. 6, n° 3, pp. 3-43.
10. DUPUY, Francis et LUCAS, Rafael. « Esclavage, marronnage et commémorations : les enjeux de la mémoire. » *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*. 1 octobre 2002. N° 89, pp. 9-12.
11. FRANÇOISE, Thésée. Fouchard (Jean) : « Les Marrons de la liberté. » *Revue française d'histoire d'outre-mer*. 1974. Vol. 61, n° 222, pp. 178-181.
12. GAILLARD, Jean. « Le tourisme en Martinique : une nouvelle dynamique. » *Insee Antilles-Guyane* [en ligne]. 8 mars 2012. Vol. Epsilon. [Consulté le 7 avril 2015].
13. HENRY, Hermann. Fréquentation hôtelière en Martinique : demi-teinte en 1999. *Insee Antilles-Guyane* [en ligne]. 8 mars 2012. Vol. Epsilon. [Consulté le 7 avril 2015].
14. HUNOLD LARA, Silvia. « Marronnage et pouvoir colonial. » *Annales. Histoire, Sciences Sociales*. 1 mai 2007. Vol. 62, n° 3, pp. 639-662.
15. JOLIVET, Marie-José. « Libres, Marrons et Créoles, ou les Amériques noires revisitées. » *Cahiers d'études africaines*. 1997. Vol. 37, n° 148, pp. 993-1003.
16. KWENZI-MIKALA, Jérôme. *Tradition orale liée à la traite négrière et à l'esclavage en Afrique centrale*. Unesco, 2003.
17. LABOURDETTE, Jean-Paul. *Gabon Sao Tome Et Principe 08-09 Petit Futé*. Petit Futé, 2008. ISBN 2-7469-1290-2.
18. LARA, Silvia Hunold. *Marronnage et pouvoir colonial* [en ligne]. Paris : Éditions de l'EHESS, 2007. [Consulté le 9 juillet 2015]. ISBN 978-2-7132-2134-7.
19. LOLOUM, Bastien, GOMES SANTIAGO, Yossene et CARVALHO, Dilson. *São Tomé e Príncipe: guia de lazer*. República Democrática de São Tomé e Príncipe : Direção de Turismo e hotelaria, 2014.

20. LOUDE, Jean-Yves et CORBEL, Alain. *Les poissons viennent de la forêt*. Paris : Belin, 2011. ISBN 978-2-7011-5995-9.
21. LOUDE, Jean-Yves. « La résistance des Angolares. » *Latitudes*. 2009. N° 36, pp. 21-26.
22. LÖWY, Michael. « La Commune des Palmars : Benjamin Péret et la révolte des esclaves du Brésil colonial. » *Tumultes*. 1 décembre 2006. Vol. 27, n° 2, pp. 53-68.
23. LUCAS, Rafael. « Marronnage et marronnages. » *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*. 1 octobre 2002. N° 89, pp. 13-28.
24. MACEDO, Fernando de. *Anguéné: gesta africana do povo angolár de S. Tomé e Príncipe*. Lisboa: Livraria Sá da Costa Editora, 1989.
25. MAUREL, Chloé. « Que fait l'Unesco pour le patrimoine culturel africain ? » *Africultures*. 1 juin 2007. Vol. n°70, n° 1, pp. 150-157.
26. MAURER, Philippe. *L'angolar: un créole afro-portugais parlé à São Tomé : notes de grammaire, textes, vocabulaires*. Hamburg : Buske Verlag, 1995. ISBN 978-3-87548-112-9.
27. NAMBONGO, Laurinda. *Os angolares de S. Tomé e Príncipe mito ou realidade? : tentativa de identificação histórica e sócio-cultural*. Lubango : Universidade Agostino Neto, 2003.
28. PERRI, Pascal. *Le tourisme à la Martinique: sous la plage, les conflits*. Paris : KARTHALA Editions, 2004. ISBN 978-2-84586-445-0.
29. POLICE, Gérard. *Quilombos dos Palmars: Lectures sur un marronnage brésilien*. Guyane : Ibis Rouge Éditions, 2003. ISBN 978-2-84450-199-8.
30. RAJAONARIVELO, Nelly. « Représentations du marronnage dans deux récits fictifs d'esclaves fugitifs antillais (Cuba, Martinique) : l'homme, le chien et la nature. » *Cahiers d'études romanes. Revue du CAER*. 1 décembre 2010. N° 22, pp. 267-285.
31. ROCHMANN, Marie-Christine. *L'esclave fugitif dans la littérature antillaise: sur la déclive du morne*. Paris : KARTHALA Editions, 2000. ISBN 978-2-86537-985-9.
32. ROCHMANN, Marie-Christine. « L'écriture du marronnage dans l'œuvre d'Edouard Glissant. » *Esclavages et abolitions*. N° 38.
33. ROLÃO, Paulo. *Guia Turístico de São Tomé e Príncipe*. Directel Cabo Verde. [sans date].
34. SCHANG, Emmanuel, ROUGÉ, Jean-Louis, ESHKOL, Iris et PETIT, Mélanie. « CreolData : une base de données lexicales sur les langues créoles. » *Revue française de linguistique appliquée*. 1 mars 2005. Vol. X, n° 1, pp. 65-76.
35. SEIBERT, Gerhard. A questão da origem dos Angolares de São Tomé. [en ligne]. 1998. [Consulté le 19 février 2014].
36. SEIBERT, Gerhard. A verdadeira origem do célebre Rei Amador, líder da revolta dos escravos em 1595. janvier 2005. pp. 10-11.
37. SEIBERT, Gerhard. « Os angolares da ilha de São Tome: Náufragos, Autóctones ou Quilombolas? » *Textos de História. Revista do Programa de Pós-graduação em História da UnB*. 12 janvier 2012. Vol. 12, n° 1-2, pp. 43-64.

38. SEIBERT, Gerhard. "Tenreiro, Amador e os Angolares ou a reinvenção da história da Ilha de São Tomé." *Revista de Estudos AntiUtilitaristas e PosColoniais* [en ligne]. 25 mars 2013. Vol. 2, n° 2. [Consulté le 19 février 2014].
39. SILBERLING, Louise S. « Déplacement et quilombos à Alcântara (Brésil) : modernité, identité et territoire. » *Revue internationale des sciences sociales*. 1 mars 2003. Vol. 175, n° 1, pp. 157-169.
40. SILVA, João Carlos et FREIRE, Adriana. *Na Roça com os Tachos* [en ligne]. Lisboa: Oficina do Livro, [sans date]. [Consulté le 12 mars 2014]
41. VASSOIGNE, Christian de. Christine CHIVALLON, « Espace et identité à la Martinique : paysannerie des mornes et reconquête collective 1840-1960. » *Pouvoirs dans la Caraïbe. Revue du CRPLC*. 1 janvier 1999. N° 11, pp. 296-304.

## Bibliographie théorique

1. BARTH, Frederick. *Les groupes ethniques et leurs frontières*. In : Poutignat, P. et J. Streiff-Fenart, Théories de l'ethnicité. PUF. Paris, 1999. pp. 203-249.
2. BEAUDET, Gérard. « Les routes touristiques à thème : entre marketing territorial et valorisation identitaire. » *Téoros. Revue de recherche en tourisme*. 1 juin 2003. Vol. 22, n° 2, pp. 4-9.
3. BIGRAS, Yvon et DOSTALER, Isabelle. « Tourisme et transport: vers une vision intégrée. » *Téoros* [en ligne]. 20 juin 2013. [Consulté le 24 mai 2014].
4. BONTE, Pierre et IZARD, Michel. *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*. Paris : Presses universitaires de France, 1992.
5. BOYER, Véronique. « L'anthropologie des quilombos et la constitution de « nouveaux sujets politiques ». » *Civilisations*. 1 mars 2011. Vol. 59-2, n° 1, pp. 157-178.
6. BRIÈRE-CUZIN, Florence. *Patrimoine et tourisme: la méthodologie*. Paris : Editions Bréal, 2002. ISBN 978-2-84291-906-1.
7. CHAUMIER, Serge et JACOBI, Daniel. « Nouveaux regards sur l'interprétation et les centres d'interprétation. » *La Lettre de l'OCIM. Musées, Patrimoine et Culture scientifiques et techniques*. 1 septembre 2008. N° 119, pp. 4-11.
8. COPANS, Jean. *L'enquête et ses méthodes : l'enquête ethnologique de terrain*. Paris : Armand Colin, 2008. ISBN 978-2-200-25672-2.
9. COUSIN, Saskia. « L'Unesco et la doctrine du tourisme culturel. » *Civilisations. Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines*. 29 décembre 2008. N° 57, pp. 41-56.
10. DÉCHAUX, Jean-Hugues. « Halbwachs Maurice, La mémoire collective. » *Revue française de sociologie*. 1998. Vol. 39, n° 3, pp. 624-625.
11. DEHOORNE, Olivier et TRANSLER, Anne-Laure. « Autour du paradigme d'écotourisme. » *Études caribéennes* [en ligne]. 1 avril 2007. N° 6. [Consulté le 12 juillet 2015].
12. DERÈZE, Gérard. « De la culture populaire au patrimoine immatériel. » *Hermès, La Revue*. 1 août 2005. Vol. n° 42, n° 2, pp. 47-53.

13. DIMON, Marie-Laure. *Fraternités, emprises, esclavages: Psychanalyse et Anthropologie critique*. Paris : L'Harmattan, 2012. ISBN 978-2-296-99744-8.
14. DURAND, Yves, SIRONNEAU, Jean-Pierre et (ÉD.), Felipe Alberto Araujo. *Variations sur l'imaginaire: L'épistémologie ouverte de Gilbert Durand - Orientations et innovations*. Belgique : EME éditions, 2015. ISBN 978-2-87525-366-8.
15. GRANDPRÉ, François de. « Attraites, attractions et produits touristiques : trois concepts distincts dans le contexte d'un développement touristique régional. » *Téoros. Revue de recherche en tourisme*. 1 mai 2007. Vol. 26, n° 2, pp. 12-18.
16. HALBWACHS, Maurice. *La mémoire collective: Edition critique établie par Gérard Namer*. Albin Michel. Paris, 1997.
17. HAZAËL-MASSIEUX, Marie-Christine. « Avant-propos au sujet de la définition des langues créoles ». *La linguistique*. 17 mai 2005. Vol. 41, n° 1, pp. 3-3. DOI 10.3917/ling.411.0003.
18. HUBNER, Patrick. « Structure du mythe. » *Babel. Littératures plurielles*. 1 novembre 1996. N° 1, pp. 7-21. DOI 10.4000/babel.3126.
19. JOUTARD, Philippe. *Ces voix qui nous viennent du passé*. Paris : Hachette, 1983.
20. LACARRIEU, Mónica. « Touristes et «non-touristes» dans le monde de l'interculturalité. » *Autrepart*. 1 décembre 2006. Vol. n° 40, n° 4, pp. 131-150.
21. LAZZAROTTI, Olivier. « Tourisme culturel et patrimoine : quelques analyses pour un Monde habitable. » *Articulo - Journal of Urban Research* [en ligne]. 18 octobre 2010. [Consulté le 12 juillet 2015].
22. MOÏSE, Claudine, MCLAUGHIN, Mireille, ROY, Sylvie et WHITE, Chantal. « Le tourisme patrimonial : la commercialisation de l'identité franco-canadienne et ses enjeux langagiers. » *Langage et société*. 2006. Vol. 118, n° 4, pp. 85.
23. MORISSET, Lucie K. et NOPPEN, Luc. « Le patrimoine immatériel : une arme à tranchants multiples. » *Téoros. Revue de recherche en tourisme*. 1 avril 2005. Vol. 24, n° 1, pp. 75-76.
24. NICOLAS, Thierry. A la poursuite du patrimoine. *EchoGéo* [en ligne]. 9 juillet 2009. [Consulté le 9 août 2015].
25. PIRES, Mário Jorge. *Lazer e turismo cultural*. Manole, 2001. ISBN 978-85-204-1189-6.
26. POUTIGNAT, Philippe, STREIFF-FENART, Jocelyne et BARTH, Fredrik. *Théories de l'ethnicité: Suivi de Les groupes ethniques et leurs frontières*. Presses universitaires de France, 2008. ISBN 978-2-13-056332-7.

## Ouvrages sans auteur

1. *Fablier de Sao Tomé*. Edicef-Fleuve et Flamme. Conseil international de langue française, 1984. ISBN 978-2-85319-136-4.
2. Le projet La Route de l'esclave de l'Unesco. *Revue internationale des sciences sociales*. 5 janvier 2009. Vol. n° 188, n° 2, pp. 205-209.



3. « *De la construction d'une mémoire historique aux figurations de la traite et de l'esclavage dans l'espace public antillais.* » - *construction\_memoire\_historique.pdf* [en ligne]. [Consulté le 9 août 2015].
4. *Politique de signalisation touristique, Routes et circuits touristiques.* Bibliothèque et Archives nationales du Québec : Tourisme Québec, 2006.
5. *Patrimoine culturel et tourisme alternatif: Afrique, Amériques, Caraïbe, Europe.* KARTHALA Éditions, 2009. ISBN 978-2-8111-0246-3.
6. *Routes et circuits touristiques.* Site officiel du Ministère du Tourisme du Québec <http://tourisme.gouv.qc.ca/publications/media/document/programmes/routes.pdf>
7. *Guia Turístico de São Tomé e Príncipe.* Pocket Tropics, 2013.
8. *Politique de signalisation touristique, Routes et circuits touristiques.* Bibliothèque et Archives nationales du Québec : Tourisme Québec, 2006.
9. *Loi n° 2001-434 du 21 mai 2001 tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité.*
10. FRANCE. *Le code noir ou Edit du Roy: servant de règlement pour le gouvernement & l'administration de la justice, police, discipline & le commerce des esclaves genres, dans la province & colonie de la Louisiane. Donné à Versailles en mois de mars 1724.* De l'Imprimerie Royale, 1727.
11. FRANCE. ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUANTE (1789-1791). *Décret de l'Assemblée nationale concernant les colonies. Du lundi 8 mars 1790.* 1790.
12. GOUVERNEMENT DE LA MARTINIQUE. *Arrêté portant promulgation, à la Martinique, des divers décrets relatifs à l'abolition de l'esclavage et à.* 1848.
13. MARTINIQUE. *Code de la Martinique. Tome 1 / . Nouvelle édition, par M. Durand-Molard,...* [en ligne]. J.-B. Thounens (Saint-Pierre-Martinique), 1807.
14. MARTINIQUE. *Code de la Martinique./ . Nouvelle édition, par M. Durand-Molard,...* [en ligne]. J.-B. Thounens (Saint-Pierre-Martinique), 1807. [Consulté le 7 avril 2015]. Disponible à l'adresse : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k55127438>

## Sites internet

- Bibliothèque Numérique Caraïbes Amazonie Plateau des Guyanes : <http://www.manioc.org/>
- Banque Numérique des Patrimoines Martiniquais : <http://www.patrimoines-martinique.org/?id=bnpm>
- Office de Tourisme de la Martinique : <http://www.martinique.org/>
- Ministère des Outre-mer : <http://www.outre-mer.gouv.fr/>
- Ministère de la culture et des communications : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/>
- Institut National d'études démographiques : <http://www.ined.fr/>
- Site officiel de l'INSEE : <http://www.insee.fr/fr/>

- Institut National de l'Audiovisuel: <http://www.ina.fr/>
- Site officiel de l'UNESCO : <http://fr.unesco.org/>
- Institut national des statistiques de São Tomé-et-Principe : <http://www.ine.st/>
- La Savane des esclaves : <http://www.lasavanesdesclaves.fr/>

### Vidéos

- BOLZINGER, Romain. Les derniers maîtres de la Martinique. *Spécial Investigation*. 2009.
- DUMONT, Jacques et BÉRARD, Benoît. *La place du marronnage dans les commémorations de l'abolition de l'esclavage au Antilles françaises de 1948 à nos jours*. [FLV]. Université des Antilles et de la Guyane.,
- TORRES, Ângelo. *Mionga ki ôbo*. [DVD] Africa em Docs. Lisboa, 2005.
- WALLMAN, Diane. *Slave community foodways on a French colonial plantation: zooarchaeology at Habitation Crève Coeur, Martinique*. [FLV]. Conseil général de la Martinique Association Ouacabou Université des Antilles et de la Guyane. Faculté des lettres et sciences humaine AIAC : Association Internationale d'Archéologie de la Caraïbe, 2011.

### Table des Cartes

<i>Carte 1 : Arc Antillais</i> .....	11
<i>Carte 2 : Ligne du Cameroun</i> .....	13
<i>Carte 3 Pays Africains de Langue Portugaise</i> .....	25
<i>Carte 4 Carte du Parcours (Martinique)</i> .....	50

### Table des illustrations

Image 1 Coolies de Martinique.....	22
Image 2 Supplice du carcan de fer.....	37
<b>Image 3</b> Buste du roi Amador à l'entrée des archives nationales .....	38
Image 4 Maison de l'artisanat de Campinho da Independência .....	47
Image 5 Mémorial du Cap 110 .....	50
Image 6 Statue Du Negre Marron, La Savane Des Esclaves .....	51

## Table des matières

---

Étude de deux espaces insulaires : esclavage et résistance en Martinique et São Tomé-et-Principe.....	1
Principe.....	1
Remerciements.....	2
INTRODUCTION .....	3
PREMIERE PARTIE : ÉTUDE DES DEUX ESPACES INSULAIRES.....	10
A] Caractéristiques géographiques générales .....	11
<b>A.1 Martinique : « Fleur des Caraïbes ».....</b>	<b>11</b>
<b>A.2 São Tomé-et-Principe : « les îles du milieu du monde » .....</b>	<b>12</b>
<b>A.3 Un climat commun aux deux espaces.....</b>	<b>14</b>
B] Un contexte historique commun à l'origine du marronnage dans les îles.....	15
<b>B.1 Colonisation de São Tomé-et-Principe.....</b>	<b>15</b>
<b>B.2 Colonisation de la Martinique.....</b>	<b>17</b>
C] Contexte culturel et touristique des deux espaces .....	20
<b>C.1 Des caractéristiques culturelles communes .....</b>	<b>20</b>
<b>C.2 Musique et Gastronomie .....</b>	<b>25</b>
<b>C.3 Étude des deux îles en tant que destination touristique.....</b>	<b>26</b>
<b>Conclusion .....</b>	<b>29</b>
DEUXIEME PARTIE : LES GRANDS THEMES DU MARRONNAGE.....	31
A] Formation du Marronnage.....	32
<b>A.1 Les origines africaines des nègres marrons.....</b>	<b>32</b>
<b>A.2 Les lieux de marronnage.....</b>	<b>33</b>
<b>A.3 Le système colonial et esclavagiste .....</b>	<b>35</b>
B] L'héritage du marronnage .....	38
<b>B.1 Les grandes figures du marronnage.....</b>	<b>38</b>
<b>B.2 L'héritage du marronnage dans la culture populaire.....</b>	<b>39</b>
<b>Conclusion .....</b>	<b>41</b>
TROISIEME PARTIE : PROJET DE MISE EN VALEUR TOURISTIQUE AUTOUR DU MARRONNAGE .....	43
A] Routes touristiques sur le thème du marronnage .....	44
<b>A.1 Définition du projet.....</b>	<b>44</b>
<b>A.2. Mise en forme du projet.....</b>	<b>44</b>
<b>A.3 Le modèle de route proposé .....</b>	<b>45</b>
B] Exemple de route touristique en Martinique.....	47
<b>B.1 Construire une visite sans communauté.....</b>	<b>47</b>
<b>B.2 Les types de tourisme mis en jeu .....</b>	<b>48</b>
<b>B.3 La visite.....</b>	<b>50</b>
CONCLUSION.....	53

Bibliographie .....	55
<b>Bibliographie générale</b> .....	55
<b>Bibliographie spécifique</b> .....	59
<b>Bibliographie théorique</b> .....	62
<b>Sites internet</b> .....	64
ANNEXES.....	68

# ANNEXES

## Annexe 1 Carte générale de São Tomé

### SÃO TOME ET PRÍNCIPE



Source : <http://www.canalmonde.fr/r-annuaire-tourisme/monde/guides/cartes.php?p=st>

## Annexe 2 Carte générale de la Martinique



Source : [http://www.lexilogos.com/martinique\\_carte.htm](http://www.lexilogos.com/martinique_carte.htm)

## Annexe 3 Circuit touristique de la Route des abolitions

### LA ROUTE DES ABOLITIONS DE L'ESCLAVAGE

#### CIRCUIT POUR INDIVIDUELS

#### JOUR 1

Arrivée en fin de matinée à Nancy (Gare SNCF). Accueil et mise à disposition de votre voiture. Départ sur Emberménil pour le

MUSEE DE L'ABBE GREGOIRE ( Visite libre)

Curé d'Emberménil, l'Abbé Henri Baptiste Grégoire (1750-1831) fut l'une des grandes figures de la Révolution Française : présent aux Etats Généraux, à l'abolition de la Royauté il institue le CNAM, réorganise l'Instruction Publique, le Museum d'Histoire Naturelle, universalise la langue française. Président de la "société des amis Noirs" il arrache à la convention l'abolition de l'esclavage le 4 février 1794 proclamée pour la première fois dans l'histoire du monde.

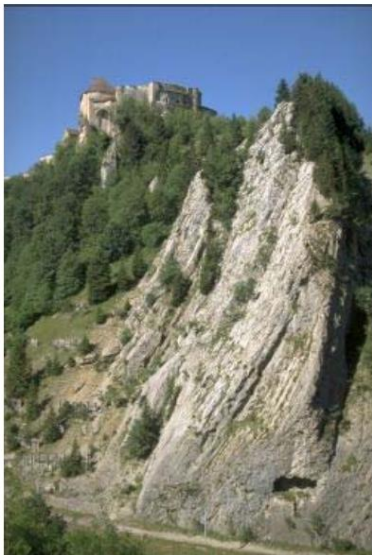


Continuation sur l'Alsace et Fessenheim

MAISON SCHOELCHER (Visite guidée)

Le musée de la Hardt, dans le cadre typique d'une ferme de la Hardt haut-rhinoise, retient le souvenir de l'action et de l'œuvre de Victor Schœlcher qui aussitôt nommé Secrétaire d'Etat aux colonies dans le gouvernement provisoire de la II République signe le 27 avril 1848 le décret historique d'abolition définitive de l'esclavage dans l'ensemble des colonies françaises. Devenu sénateur de la Martinique il repose depuis 1949 au Panthéon.

Installation à l'hôtel à Belfort. Dîner libre en vieille ville.



#### JOUR 2

Petit déjeuner. Départ pour LA MAISON DE LA NEGRITUDE (Visite libre)

Pour perpétuer le souvenir du premier appel du peuple contre la traite négrière et l'esclavage des nègres proclamé le 19 mars 1789 par les habitants de Champagny dans leurs cahiers de doléances à l'intention du Roi Louis XVI fut créée en 1971 "la Maison de la négritude et des droits de l'Homme" placée sous le haut patronage de S. E. Léopold Sedar Senghor, ancien Président de la République du Sénégal et avec le soutien de l'UNESCO.

Départ en direction du Haut Doubs  
CHATEAU DE JOUX (Visite guidée)

X siècles d'histoire ont fait de ce monument un véritable musée à ciel ouvert de la fortification qui devint sous la Royauté, la Révolution et l'Empire une prison d'Etat ou fut envoyé en déportation sur ordre de Bonaparte.

#### Toussaint Louverture

Né esclave analphabète sur une plantation de la colonie française de Saint Domingue il fut le leader de la première et seule insurrection d'esclave victorieuse de l'histoire et qui déboucha en 1804 sur la création d'Haïti la première République Noire. Celui qui dans l'histoire de l'Humanité jaillit comme le précurseur du mouvement d'émancipation des colonies noires, le déclencheur du processus des abolitions de l'esclavage et la première figure du pouvoir Noir s'éteignit le 7 avril 1803 au Château de Joux ou disparurent ses restes.

Remise de votre véhicule

Départ en gare de Pontarlier et fin de nos Services.



**MINIMUM 2 PERSONNES  
PRIX PAR PERSONNE  
236 €**

### **CE TARIF COMPREND**

- L'hébergement hôtel\*\* en chambre double
- Les visites mentionnées
- L'organisation totale des circuits
- L'envoi des itinéraires et horaires
- Les réservations faites par nos soins
- Le billet de train 2<sup>ème</sup> classe Paris-Nancy et Frasné-Paris
- La location du véhicule (type Renault Twingo/Toyota Yaris ou équivalent) avec kilométrage illimité.

### **CE TARIF NE COMPREND PAS**

- Les assurances annulation et rapatriement
- Les boissons aux repas
- L'accompagnateur SYLVER TOURS
- Les repas
- Le supplément en chambre individuelle 22 €

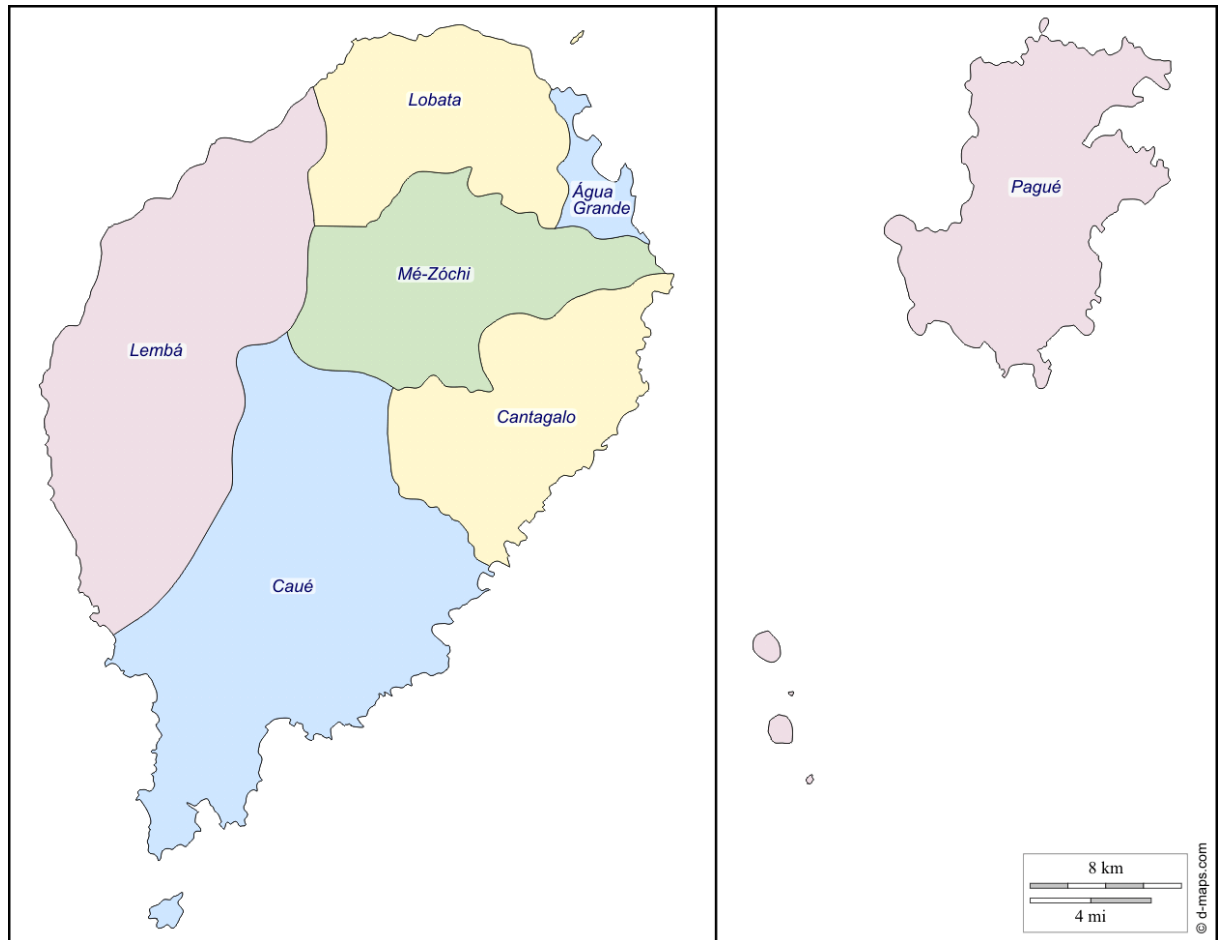
PROPOSITION DE CIRCUIT INDICATIVE SUR 2 JOURS EN HOTEL 2\*. POSSIBILITE DE CIRCUIT AVEC EXTENSIONS A D AUTRES VISITES OU EN HOTEL 3\* OU EN HEBERGEMENTS ECONOMIQUE.

Contacts réservations et renseignements : agence SYLVER TOURS 28 avenue Pasteur 39600 Arbois  
tél. : 33 (3) 84 66 22 46 Fax : 33 (3) 84 37 49 62 mail : [contact@sylver-tours.com](mailto:contact@sylver-tours.com)

Source : <http://www.abolitions.org>



## Annexe 4 Carte des districts de São Tomé-et-Príncipe



Source : <http://uselectionatlas.org/FORUM/index.php?topic=199887.0>

## Annexe 5 L'ôbo de São Tomé

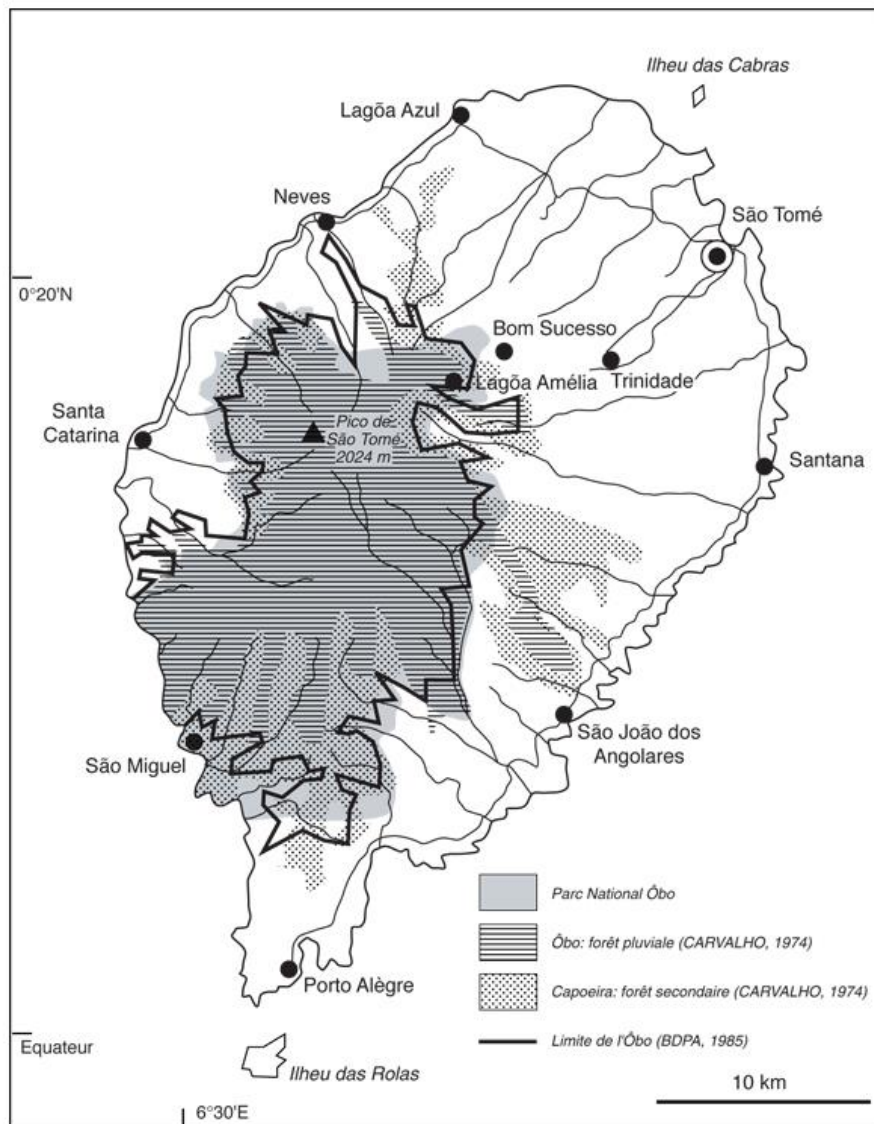


Figure 2 – Les forêts de São Tomé

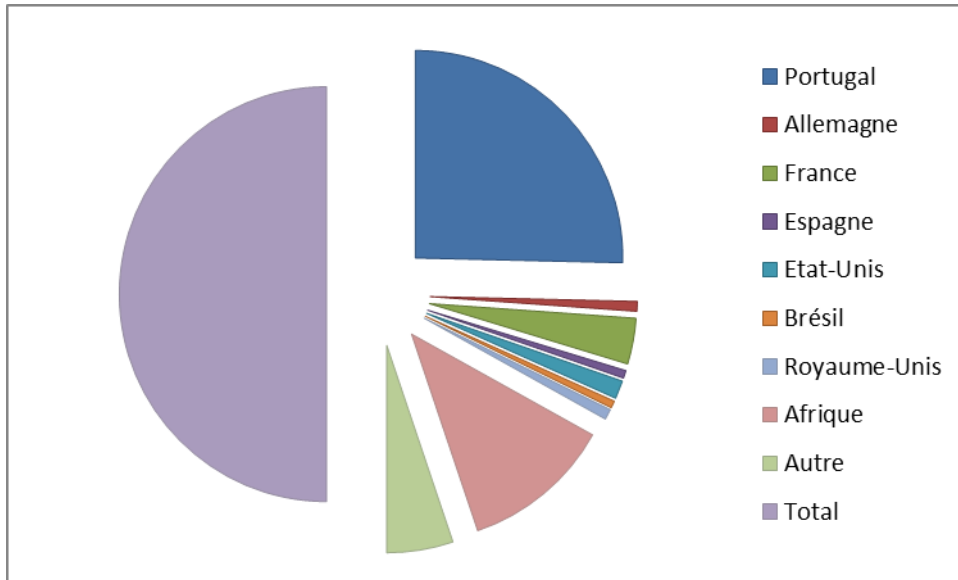
Source : Jean-Michel Legibre "L'ôbo de São Tomé (République de São Tomé e Príncipe) : un exemple d'hinterland forestier insulaire."

## Annexe 6 Le Code Noir

Source : <http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/esclavage/code-noir.pdf>

## Annexe 7 Entrées de touristes à São Tomé en 2008

	Portugal	Allemagne	France	Espagne	Etat-Unis	Brésil	Royaume-Unis	Afrique	Autre	Total
Nombre de touristes	5314	159	749	126	296	115	171	2460	1084	10474
%	50,74	1,52	7,15	1,2	2,83	1,1	1,63	23,49	10,35	100



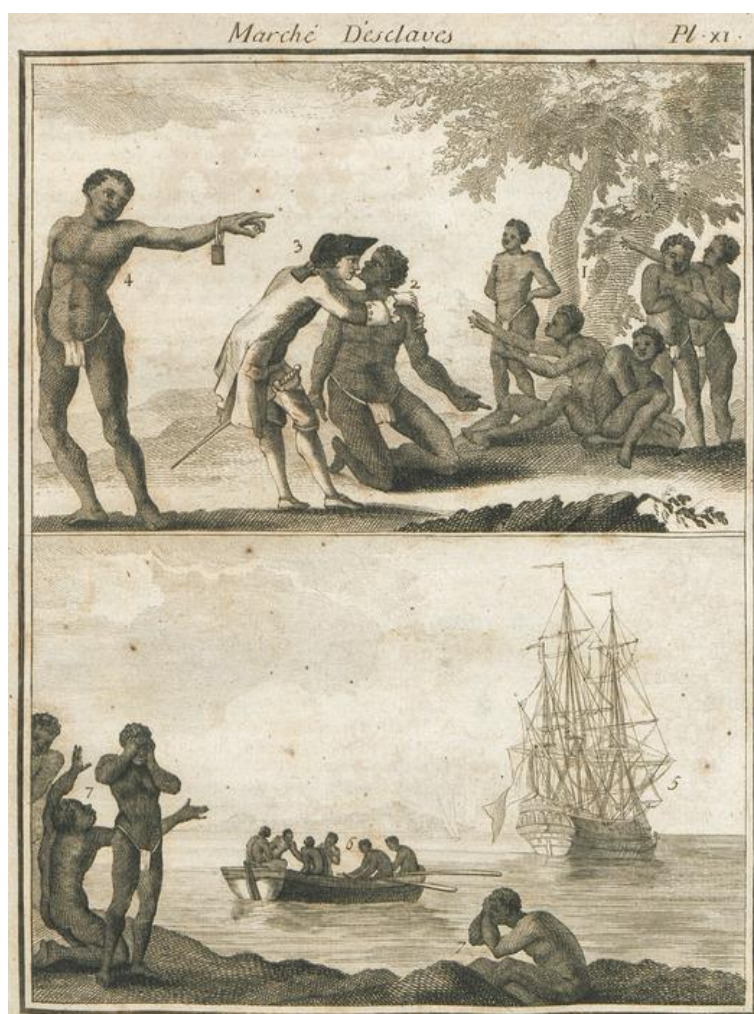
## Annexe 8 Carte des hébergements de São Tomé



© Les contributeurs d'OpenStreetMap sous ODbL

## Annexe 9 Corpus

### Document 1 : Marché d'esclaves



Source : *Traité général du commerce de l'Amérique... T.2 (Pl. XI entre p. 400 & 401)*

Document 2 : Retranscription d'un entretien de Pierre Degraupes et Edouard Glissant ("Lecture pour tous", 2 sept. 1964)

Source : Site officiel de l'INA (Institut National de l'Audiovisuel)  
<http://www.ina.fr/video/I00015687>

**Edouard Glissant**: Marronner c'était s'enfuir dans...sur les hauteurs, les mornes de la Martinique.

**Pierre Degraupes**: Ce que vous appelez les mornes ce sont les montagnes.

**EG** : Oui ce sont des montagnes. N'est-ce pas. Et le nègre marron n'était pas celui qui avait la couleur marron, mais celui qui s'enfuyait là-haut. Qui refusait le statut d'esclave et qui se créait une existence à lui, incertaine, menacée, mais libre et qui essayait sur ces mornes de préserver le souvenir de son pays d'origine, c'est-à-dire de cette Afrique, d'où on l'avait arraché. Et qui voulait par ce souvenir préservé, par cette mémoire de l'Afrique, refuser le nouvel qu'on voulait lui imposer.

**PD**: Le nègre marron c'est un hors-la-loi.

**EG**: C'est un hors la loi, oui.

**PD**: Qu'est-ce qu'il risquait.

**EG**: Ah il risquait bien entendu, la mort. Mais il risquait pire, il risquait l'amputation, l'amputation du bras droit, la première fois qu'on le prenait, l'amputation de la jambe droite, la seconde fois qu'on le prenait. Parce qu'il faut dire qu'il y en avait qui une fois pris recommençaient. N'est-ce pas. Il y a toute une tradition aux Antilles du nègre marron, mais c'est une tradition cachée, parce que le nègre marron est aussi un peu comme le diable qui est celui qui refuse. Le nègre marron est aussi celui dont on menace les enfants, on dit aux enfants, heu..je..on va...si tu n'es pas sage, on va te donner à un nègre marron. Ceci c'est bien entendu, pour les gens qui ont accepté, pour les gens qui sont resté, qui ont assumé, la condition d'esclave et de travailleur et qui ont souffert de cette condition.

**PD** : Oui. J'ai dit de votre livre qu'à travers l'histoire de ces deux familles c'était une tentative de récupération d'un passé antillais.

**EG** : Oui, parce que à mon avis, le problème qui se pose pour des antillais est celui de renouer avec une histoire dont ils ont perdu le sens et le contact. Et je crois qu'il n'y a pratiquement rien de plus terrible pour un homme que de n'avoir pas d'histoire, de n'avoir pas de passé. Quand on a un passé, quand on a une histoire, on est libre de s'en débarrasser ou de s'en débarrasser, ou de s'en couper. On peut dire ça m'embête toutes ces histoire-là, mais on a fait un choix. Quand on n'en a pas, ou quand on a oublié collectivement son passé, eh bien, il s'en suit un déséquilibre, terrible, pour l'être, et pour la collectivité. Et je crois que c'est une des fonctions de la littérature en, tout cas pour moi, que d'essayer de combattre, ce déséquilibre de l'être et de lui redonner une certaine santé.

**PD** : Vous voulez dire que pour vous, être écrivain antillais, ce n'est pas tout à fait la même chose qu'être écrivain pour un anglais ou pour un allemand ou pour un français, par exemple.

**EG** : Ce n'est pas tout à fait la même chose.

**PD** : En quoi cela est différent ?

**EG** : Parce-que, si vous voulez, de nos jours, dans le monde moderne, je crois que, de plus en plus la littérature ira...dans le sens d'un, d'une découverte mutuelle entre peuples et d'une concordance...heu...de...des idéaux qui animent les peuples. Mais, quand on a un passé, on se présente à ce rendez-vous, en quelque sorte, bien mis, avec un certain équilibre, avec une certaine tranquillité.

Document 3 : Pico Caué

*Source : Par Cynthia Alphonse, São Tomé, 2014.*



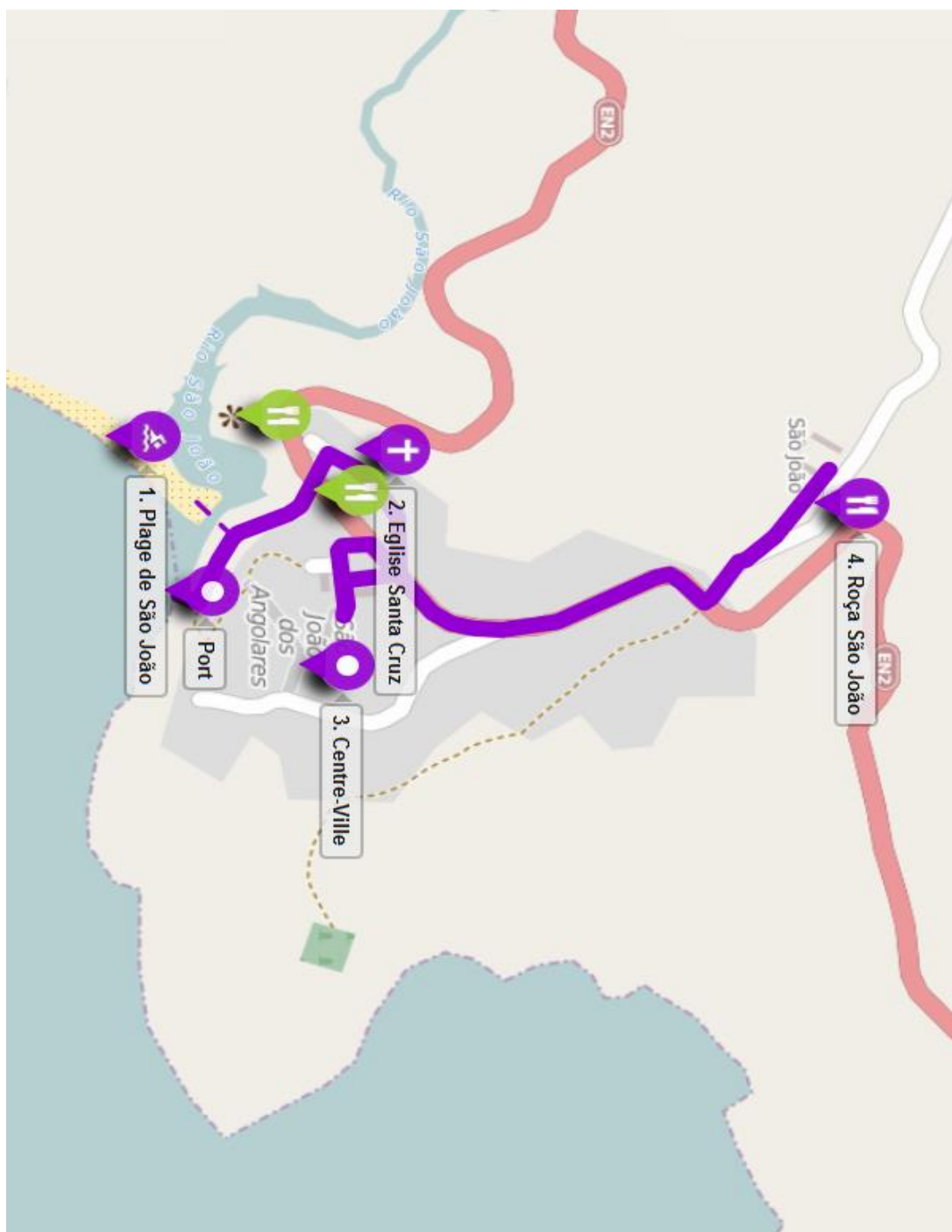
Document 4 : Roça Agostinho Neto (Rio Douro) vue depuis la maison de maître

*Source : Par Cynthia Alphonse, São Tomé, 2014.*



## Sur la Route des Angolares

### Itinéraire de la visite



© Les contributeurs d'OpenStreetMap sous ODbL

## Fiche n°1

**Départ** : Plage de São João dos Angolares

**Remarques** :

- L'accès à la baie se fait par le chemin qu'empruntent les pêcheurs
- L'accès à la plage se fait à marée basse

**Point à développer** :

- Lieu symbolique de l'origine des Angolares
- La plage de São João est l'endroit où se seraient échoués les rescapés du naufrage qui aurait eu lieu à Sete Pedras.
- Les rescapés seraient des esclaves capturés en Angola, ils seraient donc à l'origine de la communauté des Angolares.
- Des activités de pêche peuvent y être proposées

## Fiche n°2

**Trajet** : Plage São João- Eglise Santa Cruz

**Distance** : 330 m

**Points à développer** :

- Expliquer comment Santa Cruz dos Angolares a été fondée
- C'est dans cette église que se trouve la "Santa Cruz", ou Sainte Croix qui aurait été façonnée dans le bois du navire naufragé à Sete Pedras.

## Fiche n°3

**Trajet** : Église Santa Cruz- Centre-ville

**Distance** : 420 m

**A voir** :

- Lieu de l'ancienne statue d'Amador
- Sculpture des pirogues, symbole de la principale activité des Angolares
- Place centrale
- Marché
- Amador et les révoltes esclaves



## Fiche n°5

Trajet : Centre-ville- Roça São João

Distance : 380m

- Suite des résistances esclaves
- Développer le système colonial
- Développer fonctionnement d'une roça

### Points annexes

Mionga : Restauration et/ou hébergement

Pico Caué: lieu de marronnage

Sete Pedras à 9km du centre: naissance de la communauté

## Annexe 11 Brochure « Sur la route des Angolares »



Œuvre de l'artiste angolais Nazé.

### Venez découvrir...

La ville de São João dos **Angolares** à travers l'histoire de sa communauté.

Une population chaleureuse et sa culture.

Un magnifique paysage au cœur d'une nature verdoyante.

Une cuisine locale à base de poisson frais et de produits naturels

### Contactez-nous :

#### Pour plus d'informations...

La visite ne comprend que l'itinéraire pédestre. Pour toute autre information sur les services annexes (restauration, étapes et activités annexes...) veuillez nous contacter.

#### Nous contacter

Adresse de messagerie :  
gladys0308@hotmail.fr



## SUR LA ROUTE DES ANGOARES

Visite Guidée (1h30)



Sur la route des ANGOARES



Les **Angolares** seraient nés du naufrage d'un bateau négrier dans le lieu légendaire de **Sete Pedras**. Véritables résistants contre le pouvoir colonial et esclavagiste, les **Angolares** ont toujours refusé le travail servile des plantations en se tournant vers la pêche qui est leur principale activité jusqu'à nos jours.

« Há tantos peixes no mar como árvores na floresta, por isso, os peixes nascem no Ôbo. »

« Il y a autant de poissons dans la mer que d'arbres dans la forêt, donc, les poissons naissent dans la forêt. »

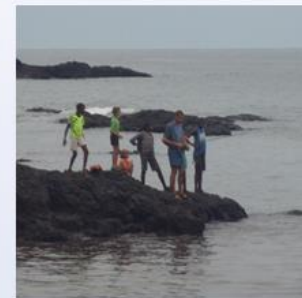
### Au programme de la visite

Un itinéraire pédestre d'environ 1h30, accompagné par un guide.

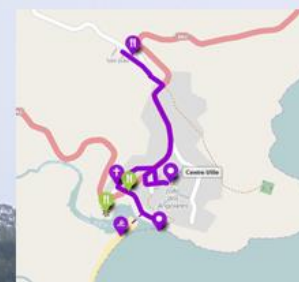
Des étapes dans les lieux historiques des **Angolares**: Baie de São João dos **Angolares**, église Santa Cruz, centre-ville, **Roca São João**

Possibilité de se restaurer et découvrir la cuisine locale.

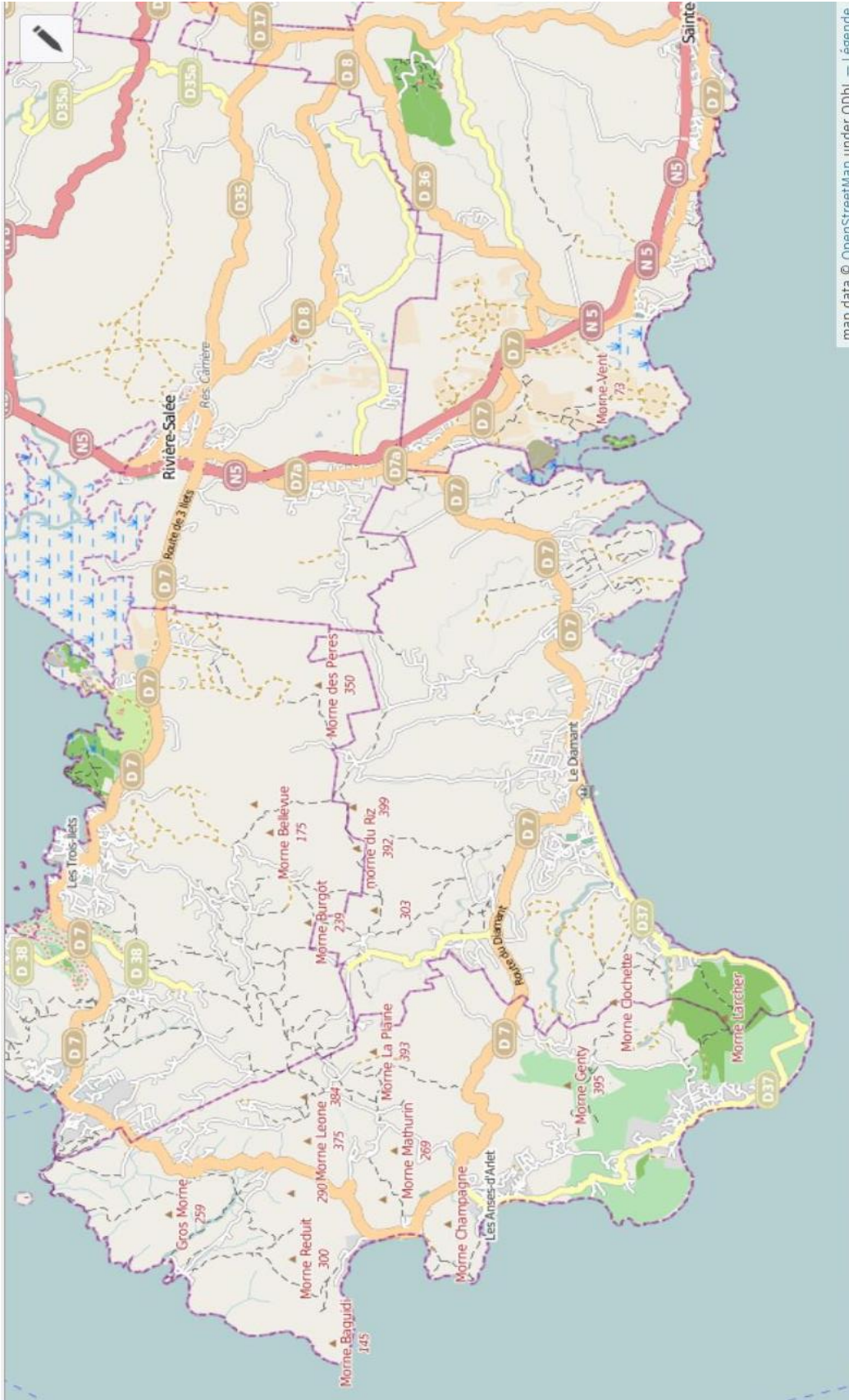
Des activités annexes peuvent vous être proposées: pêche, visite des ateliers des artistes locaux...



Itinéraire de la visite



**Annexe 12 Cartes les mornes du sud de la Martinique**



© Les contributeurs d'OpenStreetMap sous ODbL

